J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★ No 23 (20 pages) UN NUMÉRO 50 c. Mercredi 29 janvier 1975

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Collision ferroviaire en Gruyère: défaillance humaine ou malveillance?

(Page 9)

Les stocks de produits pétroliers s'écoulant mal

Production stoppée à la raffinerie de Cressier

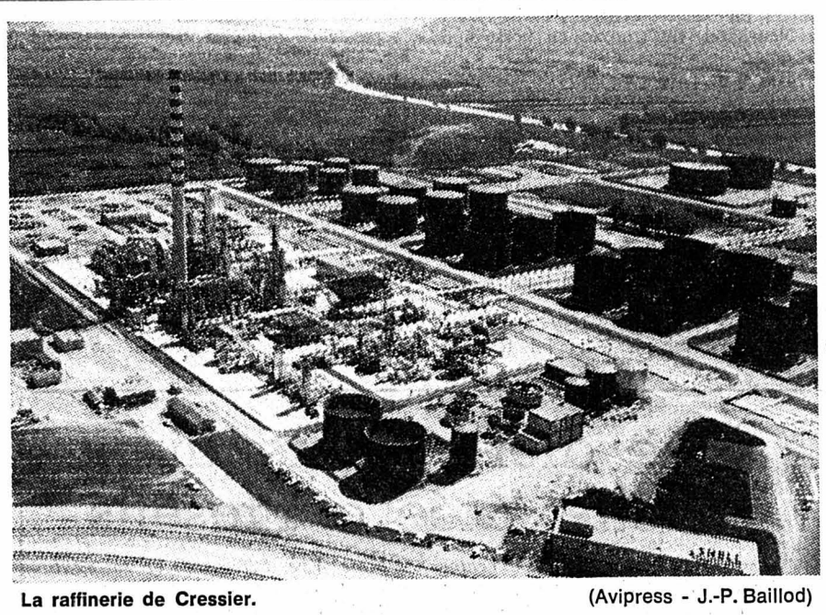

La raffinerie de Cressier. (Avipress - J.-P. Baillod)

La mesure prendra effet dès le début de février

La direction de la Raffinerie de Cressier S.A. a publié hier après-midi un communiqué annonçant que par suite de la diminution des enlèvements de produits pétroliers par Shell et Gulf, notamment, elle va être contrainte d'arrêter la production au début de février et jusqu'à nouvel avis.

La raffinerie travaillait depuis un certain temps déjà à un régime réduit, et cette décision d'arrêt momentané n'a été dictée que par la dégradation de la situation sur le marché suisse. Selon les sociétés de distribution, il semble que la diminution de la demande soit non seulement due au temps très doux, peu favorable aux achats d'huile de chauffage, mais aussi à une retenue inhabituelle de la part de certaines catégories d'acheteurs.

PAS DE LICENCIEMENTS ?

Que pourrait-on ajouter à cette information qui ne manquera pas de préoccuper le public neuchâtelois en cette période de « tassement » conjoncturel ?

En premier lieu, et c'est important, il semle bien que l'arrêt sera provisoire, afin de permettre d'écouler les stocks et qu'il ne s'agit donc pas d'une cessation d'activité. Puis, de source digne de foi, nous avons appris que des mesures de licenciement ne seraient pas envisagées (ces jours-ci, la raffinerie recherchait du personnel).

L'arrêt momentané de la production sera utilisé pour procéder à divers travaux d'entretien et d'aménagement. Le personnel a été informé hier après-midi des mesures prises.

Comment peut-on expliquer cette situation ? En Suisse, et ailleurs, les stocks de produits pétroliers sont tellement importants, qu'on ne sait plus qu'en faire. J. P.

(Lire la suite en page 3)

Mode: le flou c'est fini

PARIS (AP). — Le flou, c'est fini — ou presque — et les couturiers, aux prises avec le droit fil, ont recours à l'empiècement monté à Fronces pour donner une ampleur parfois très importante mais quelquefois aussi très parcimonieuse. Donc, tout part de l'empiècement.

Pierre Balmain joue le jeu de l'empiècement. Il crée l'ampleur par des jeux de plis de fronces, de pinces et de les. Sur certains manteaux, l'empiècement ne tient pas tout le dos, mais est coupé seulement vers chaque épaule. La silhouette est fine, droite, nette. Les épaules sont droites, sans volumes supplémentaires. Pour le jour, tous les vêtements s'arrêtent sous le genou.

Les tailleurs ont des vestes droites ou croisées et des poches plaquées. Les jupes sont droites ou montées en « froncés naïfs ».

Les robes vont du « tube » à l'ampleur droite. Parfois, la jupe est montée à fines nervures verticales.

Le blanc et le bleu marine sont favoris, ainsi que le beige et le mauve. Les impressions sont petites, sur fond blanc, noir, bleu, vert.

Les mannequins portent beaucoup de fleurs, sur la tête et au décolleté : glycines, épis de blé, bleuets, coquelicots. Les impressionnistes y sont pour quelque chose.

Le soir, la mousseline froncée est prétexte à de grandes robes dont le large décolleté devant et dans le dos est maintenu par de minuscules bretelles.

Chez Chanel, c'est du Chanel sans surprise, sinon que cette année on utilise plus de coton : du coton fileté, du satin de coton, du piqué blanc rebrodé.

(Lire la suite en dernière page).

Les beaux jours chez Dior (Téléphoto AP)

PAGE 3 :
Neuchâtel : candidat au Conseil communal
L'Association patriotique radicale de Neuchâtel a désigné hier soir M. Claude Frey comme candidat au Conseil communal de la ville de Neuchâtel en remplacement de M. J.-C. Duvanel démissionnaire.

PAGES 13, 14, 15 :
Spécial auto
La signalisation lumineuse doit-elle fonctionner en permanence ou peut-elle rester parfois au repos ? La réponse à cette question ainsi que les nouveautés et les essais intéresseront nos lecteurs.

PAGE 19 :
Grand Passage : acte criminel ?
Tout le monde à Genève est persuadé que le gigantesque incendie qui a détruit le Grand Passage est d'origine criminelle. Qu'en est-il ? Notre correspondant a interrogé un officier de police.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 9.
INFORMATIONS SUISSES : page 10.
TOUS LES SPORTS : pages 12 et 16.
SPÉCIAL AUTO : pages 13, 14 et 15.
PROGRAMMES RADIO-TV CARNET DU JOUR : page 17.
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 19.

LES IDÉES ET LES FAITS

A travers les revues

Poursuivons la revue des revues que nous avions entreprise il y a quelque temps. Souvent, à condition de les bien choisir, elles nous offrent une image plus durable et combien moins frelatée de l'actualité que les autres moyens de communication qui tablent sur le sensationnel, et quand bien même certains quotidiens — comme le « Figaro » rénové — s'efforcent de réhabiliter les éditoriaux pour lutter contre les commentaires hâtifs et déformateurs de la radio et de la télévision.

Nous regrettons de ne pas lire plus souvent « Tant qu'il fait jour », parce qu'il paraît un peu irrégulièrement, mais qui est un périodique qui, sous la direction de penseurs éminents, cherche, en France, à rétablir la fierté et la doctrine protestante, un peu semblable en cela à l'œuvre si nécessaire qu'accomplissent en terre romande MM. Regamey et Alphonse Morel. Dans les derniers numéros que nous avons eus sous les yeux une étude remarquable combat la confusion du religieux et du socio-politique et une autre insiste sur le fait que l'aliénation dont on parle tant dans notre société, c'est le péché librement consenti qui nous sépare du divin, dans la mesure tout au moins où chacun d'entre nous est responsable de ses actes.

En revanche, une main amie nous fait parvenir régulièrement, du côté catholique, la revue « Itinéraires » mensuelle, fort substantielle non seulement sur le plan religieux (à l'époque où, les événements d'Ecône le prouvent chez nous, en Valais, l'Eglise romaine post-conciliaire est atteinte par des éléments de décomposition), mais encore sur le plan politique et social où le rappel des vérités de l'ordre naturel se fait par de brillants collaborateurs. C'est ainsi que J.-M. Dufour, grand connaisseur de l'Amérique latine, ne cesse de nous montrer, documents à l'appui, les mensonges répandus à propos du Chili et du Brésil, le premier ayant risqué bel et bien de sombrer dans le bolchévisme et le second ayant pris un essor économique incomparable.

André Guès souligne que le patriotisme a perdu sa signification véritable depuis qu'il s'est incarné dans le iacobinisme. Professeur aux Etats-Unis. M. Thomas Molnar insiste sur la démoralisation gauchiste des campus américains, et professeur à Lièges, le philosophe Marcel de Corte poursuit ses études sur le drame de l'autorité dans les démocraties occidentales. Louis Salleron y note que la justice sociale, faute d'une doctrine paritaire, tourne à la technocratie et à la bureaucratie. Dans ses billets, Gustave Thibon pourfend les contre-vérités morales de notre temps comme Henri Charlier défend les beautés artistiques du patrimoine chrétien.

Le directeur Jean Madiran, auteur de l'« Hérésie du XXe siècle », et d'écrits sur saint Thomas se réserve la partie religieuse, cependant que le P. Calmel, dominicain, voit dans l'oubli de la prière la décadence de la foi. Signalons une des dernières livraisons consacrée au grand critique Henri Rambaud, mort récemment, qui, depuis 1920, s'était consacré à l'analyse de Gide et de Teilhard, pour en souligner les lacunes, au nom de la pensée maurrassienne, et qui envoyait à Itinéraires son « Journal des temps difficiles ».

René BRAICHET

Grande inquiétude devant la montée du franc suisse

NEW-YORK (AP). — Selon la revue « Time », les Suisses sont inquiets, l'afflux de pétrodollars dans leur pays menace de faire monter encore leur franc.

En cinq mois, déclare la revue, le franc suisse a augmenté de 22 % par rapport au dollar et d'un peu moins de 6,5 % par rapport au puissant mark allemand.

« Les Suisses sont préoccupés parce que l'augmentation importante du franc entraîne une augmentation des produits et services suisses pour les étrangers, ce qui met en péril les exportations et l'industrie touristique qui entrent pour 40 % dans le produit national brut.

» En partie, l'augmentation du franc et d'autres devises par rapport au dollar reflète la poursuite d'un malaise quant à la force de l'économie américaine qui le soutient. Mais, la cause principale de l'extraordinaire envolée du franc suisse paraît avoir été les importants achats de francs faits ces derniers mois par des gouvernements du Proche-Orient qui cherchent à diversifier leurs avoirs en devises. Ces achats ont conduit de nombreux spéculateurs à vendre des dollars et à acheter des francs dans l'espoir de tirer ultérieurement des bénéfices, lorsque d'autres pétrodollars arriveront en Suisse et feront encore monter la monnaie suisse.

(Lire la suite en dernière page)

M. Chevallaz crie misère devant le Conseil national

Le débat qui s'est engagé au Conseil national paraît tourner au dialogue de sourds. D'un côté, les parlementaires divisés chipotent sur les économies. De l'autre, M. Chevallaz annonce que de nouvelles recettes s'imposent. Comme si le peuple n'avait pas, le 8 décembre, refusé l'augmentation des impôts fédéraux tout en exigeant de nouvelles mesures d'économies... Dans ces conditions, le souverain risque fort, après la session des Chambres, de donner libre cours à sa mauvaise humeur...

Le Conseil national a continué et terminé mardi matin le débat d'entrée en matière sur les mesures propres à améliorer les finances de la Confédération. Il a ensuite entamé l'étude de l'arrêté fixant le montant de la contribution de la Confédération à l'A.V.S.

En ce qui concerne l'entrée en matière sur les finances, 22 orateurs se sont exprimés à titre personnel. Aucun n'a formellement rejeté l'entrée en matière, mais le ton variait entre le manque d'enthousiasme et la plus extrême réserve. Nombre de critiques, comme la veille d'ailleurs ont été émises. On a notamment souvent entendu que les économies proposées n'étaient pas réelles et qu'il s'agissait en fait de simples transferts.

On a aussi mis en garde le gouvernement contre une atteinte trop forte aux investissements. La réduction de la part des cantons aux recettes de la Confédération a été mise en cause, certains pensant même qu'il fallait plutôt rendre ces cantons plus indépendants, sans compter que les réductions les amèneront à majorer leurs impôts. L'agriculture a aussi été présentée comme étant extrêmement menacée. Des questions ont en outre été posées quant aux fonctionnaires de la Confédération et des régies : ne sont-ils pas trop payés ? N'y a-t-il pas lieu de revoir leur nombre et de mieux étudier les promotions ? Certains ont encore trouvé tout à fait acceptable — même minime — la réduction de 80 millions du budget militaire, tandis que d'autres l'ont estimée trop élevée.

(Lire la suite en page 10)

C'était une histoire d'amour

ORANGE-PARK (AP). — Le roman d'amour d'un amiral américain et d'une comédienne soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale fait à nouveau la « une » de plusieurs journaux américains, surtout depuis que leur fille, conçue dans l'enthousiasme de la libération et devenue depuis une célèbre actrice en URSS, a manifesté le désir de se rendre aux Etats-Unis pour connaître son père.

L'actrice Zoya Fyodorova en 1942 alors qu'avec Sergei Lemeshev, elle donnait une représentation à Moscou. (Téléphoto AP)

L'amiral Jackson Tate, aujourd'hui à la retraite, avait rencontré l'actrice Zoya Fyodorova pendant la guerre à l'occasion de deux missions militaires en Union soviétique.

S'ils ne se marièrent pas, ils conçurent leur fille, Victoria, le jour même de la victoire, mais comme Staline voyait cette idylle d'un mauvais œil, il fit expulser l'officier américain et envoya sa maîtresse en Sibérie.

Zoya Fyodorova devait rester dans un camp pendant huit ans, jusqu'à la mort de Staline, et sa fille Victoria ne put jamais connaître son père.

(Lire la suite en dernière page).

Brejnev

(AP). — M. Brejnev, le secrétaire général du parti communiste soviétique, souffre de difficultés cardiaques qui le tiennent à l'écart de toute activité depuis le 20 décembre dernier, affirme la revue «U. S. News and World Report ».

La revue ajoute que selon certains observateurs américains « si M. Brejnev ne connaît pas un rétablissement sérieux au cours du mois prochain, les autres membres de la direction collective du Kremlin pourraient l'« inviter » à démissionner.

Saint-Aubin (NE)
PLACE DU PORT
P
DÉPÔT-VENTE DU SALON
SEULS VÉRITABLES PRIX DISCOUNT

Feuille d'avis de Neuchâtel - L'Express
Nouveau prix de vente au numéro dès le 1er février 1975
60
HAUSSE LIMITÉE
voir page 5

COMPRENNE QUI POURRA

On le savait depuis quelque temps. On avait cessé de se faire de la bile. Nous étions tous rassurés : du pétrole, nous n'en manquerions pas cet hiver. Quelle joie dans les chaumières ! La crainte de la pénurie, il est vrai, avait fait place à un autre souci. Le pétrole, le mazout, l'essence avaient renchéri et une, ou plusieurs hausses en cascade, restaient toujours possibles, malgré les avis moins pessimistes de plus d'un expert du marché pétrolier. En un mot comme en cent, pourtant, nous commencions à nous rendormir, plus aucune menace sérieuse ne semblant se profiler à l'horizon du naphte dans l'immédiat.

Et patatras, voilà que cela recommence ! Nous voici bien embêtés. Parce que, maintenant, du pétrole, il y en a trop. Nous ne savons plus où le fourrer. Pas seulement à Cressier d'ailleurs, à en croire ce que racontent les initiés depuis des semaines. Aux frontières de la Suisse, les réservoirs débordent. Les péniches font la queue sur le Rhin. Des rames entières de vagons-citernes pleins à craquer sont en souffrance. Chargés jusqu'aux écoutilles, des pétroliers de cent mille, deux cent mille, trois cent mille tonnes et plus, croisent au large des côtes françaises, belges, hollandaises, britanniques et allemandes. Cette armada de la nouvelle surabondance pétrolière attend, semble-t-il, que le niveau baisse dans les réservoirs à terre. Et que remontent les cours à la bourse du combustible et du carburant liquides.

Que faut-il penser de tout cela ? Et du reste également, qui n'est pas peu de chose. C'est que le franc suisse, lui aussi, monte, monte ! Si fort que l'inquiétude grandit, à juste raison : le voici devenu si cher qu'il bloque la vente à l'étranger des produits made in Switzerland. Ceux qui en ont déjà pris livraison de ces bons, excellents et exclusifs produits suisses (les acheteurs de montres notamment) attendent depuis des semaines, dans les deux hémisphères, pour nous payer, que notre franc baisse. Pendant ce temps, nos fabricants, ici, manquent de liquidités. Cruellement.

Trop de pétrole. Le franc suisse trop précieux. Ce n'est pas une crise de pénurie, mais une crise de prospérité. C'est de nous porter si bien que nous sommes malades sans doute. M. Chevallaz choisit ce moment précis pour crier misère. Pour des raisons tout autres, d'ailleurs. Comprenne qui pourra !

Vraiment, que faut-il penser de tout cela ? Qui donc remettra un peu d'ordre dans ce désordre ? On aimerait bien pouvoir vous le dire. R. A.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police de Neuchâtel

Détention de drogue : une explication bien fantaisiste

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher qui remplissait les fonctions de greffier.

Alors qu'elle se rendait en France écouter un concert avec des amis, N. B., de Neuchâtel, fut trouvée en possession de quatre grammes de haschisch à la douane des Verrières. Lors d'une perquisition à son domicile, dix autres grammes de drogue furent découverts. La prévenue reconnut avoir consommé épisodiquement du haschisch, mais nia que les stupéfiants trouvés chez elle lui appartiennent. N. B., qui n'avait jamais fait l'objet d'une condamnation, fut condamnée à dix jours d'emprisonnement avec sursis et à 295 fr. de frais. La destruction de la drogue saisie a été ordonnée.

C. G., de Neuchâtel, était elle aussi prévenue d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Du haschisch avait été découvert à son domicile, ainsi que deux seringues et une cuillère noircie, matériel probablement utilisé pour s'injecter des drogues « dures ». La prévenue nie tout et explique les découvertes de la police de manière assez invraisemblable. Elle ignorait posséder de la drogue chez elle, elle adore gicler de l'eau contre les murs avec une seringue et elle a sali la cuillère en faisant des caramels ! Malgré les remontrances de la présidente, C. G. ne donna pas d'autres explications et fut condamnée à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, à 235 fr. de frais et à la destruction du matériel saisi.

P. E., de Neuchâtel, était prévenu d'avoir acheté plus de 40 doses d'héroïne et de morphine et quelques grammes de haschisch et d'avoir consommé ces stupéfiants en compagnie d'une jeune mineure qu'il avait initiée aux joies de l'intraveineuse, circonstance particulièrement aggravante. Bien que le rôle joué par la jeune fille ne soit pas le même selon les parents de celle-ci ou selon le prévenu, le tribunal a condamné P. E., qui n'a pas d'antécédents, à deux mois et demi d'emprisonnement avec sursis, moins 22 jours de préventive et à 180 fr. d'amende.

En 1974, J. H., de Neuchâtel, s'injectait de la morphine ou de l'héroïne jusqu'à sept fois par jour. Déjà condamné trois fois pour le même genre de délit, J. H. fut condamné, une fois de plus, à trois mois d'emprisonnement sans sursis, moins 31 jours de préventive, à la révocation d'un sursis antérieur et à 188 fr. de frais.

A sa sortie du pénitencier, en septembre 1974, D. R., de Colombier, retomba dans le vice qui l'avait conduit en prison et acheta une dizaine de doses de poudre blanche ainsi que trois grammes d'héroïne, quantité suffisante pour confectionner trente doses. Il revendit sept doses à un ami et consomma le surplus. Vu les antécédents du prévenu, le fait qu'il était en liberté provisoire au moment où il a commis ces délits et la circonstance aggravante qu'il a servi d'intermédiaire en revendant de la drogue, le tribunal a condamné D. R. à trois mois d'emprisonnement sans sursis, moins 81 jours de préventive, à 575 fr. de frais, à la dévolution à l'Etat du produit de la vente de drogue, soit 210 fr., et à la destruction du matériel saisi.

CHÈQUES SANS PROVISION

J.-C. N. et son amie N. V., ressortissants belges, étaient parvenus à faire encaisser dans plusieurs banques de Bienne et de Neuchâtel des chèques sans privision émis par une banque de Bruxelles. Ils ont été condamnés par défaut, le premier à trois mois d'emprisonnement sans sursis et à 280 fr. de frais, et la seconde à un mois d'emprisonnement avec sursis et à 150 fr. de frais.

I. P., ressortissant turc expulsé de notre pays, était revenu en Suisse, commettant ainsi une infraction que le tribunal a sanctionné par une peine de 24 jours de prison, peine subie en détention préventive, et 465 fr. de frais. Pour le même délit, W. P., Français, a été condamné à 10 jours d'arrêts, subis en préventive, et à 70 fr. de frais. Reconnue coupable d'injures, I. B. paiera 70 fr. d'amende et 75 fr. de frais. Pour avoir giflé la plaignante, C. W. paiera 50 fr. d'amende et autant de frais.

M. H. était prévenu d'escroquerie. Il a été libéré des fins de la poursuite pénale, mais son attitude durant la procédure ayant compliqué la marche de la justice, il paiera néanmoins 420 fr. de frais.

IVRESSE FRACASSANTE

Le jour de la Fête des vendanges, P.-Y. P., d'Yverdon, fortement pris de boisson, se roulait par terre en hurlant et en tentant de frapper les passants, si bien qu'il brisa la vitrine d'un grand magasin. Le prévenu ayant dédommagé la victime, il n'a été condamné que pour scandale en état d'ivresse, à 80 fr. d'amende et à 25 fr. de frais.

A. C., de Boudry, et S. B., de Neuchâtel, n'avaient pas payé certaines factures, et leurs créanciers avaient porté plainte pour escroquerie. Le tribunal a libéré les prévenus, faisant remarquer une fois de plus que le simple fait de ne pas payer ses factures ne constitue pas une escroquerie et que les plaignants couraient le risque de voir mettre à leur charge les frais de justice.

Mme A.-M. Grau a donné lecture du jugement condamnant pour vol M. S. à 50 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

C. T.

Une alerte centenaire va être fêtée à Fresens

C'est une alerte et joyeuse centenaire que l'Etat s'apprête à fêter, le 6 février, à Fresens. Mme Berthe-Alice Perregaux, née Bovey, entrera en effet ce jour-là dans sa centième année et le gouvernement lui devra le traditionnel fauteuil qui lui sera remis lors d'une petite cérémonie.

Originaire de Cheseaux, dans le canton de Vaud, Mlle Bovey épousa le 27 avril 1900, à Neuchâtel, un aiguilleur des CFF qui travaillait à la gare, M. Henri Perregaux. Ils habitèrent au No 8 de la rue du Rocher jusqu'à la retraite de ce dernier, puis s'installèrent à la Grand-Rue à Corcelles où ils vécurent jusqu'à son décès en juillet 1958.

Mme Vve Perregaux et sa sœur allèrent ensuite habiter à la rue Pourtalès, puis, quand l'immeuble fut occupé par les bureaux de l'ENSA, elles déménagèrent à Yverdon où elles restèrent dix ans. Depuis août 1973, Mme Vve Perregaux coule des jours heureux et paisibles à Fresens.

Troisième fille d'une famille de sept enfants, la nouvelle centenaire jouit d'une excellente santé, tricote gaillardement, lit attentivement la « FAN » chaque jour et a conservé le goût de la bonne cuisine. Ce qui l'autorise à donner parfois d'excellents conseils sur l'art culinaire à la personne qui s'occupe des fourneaux à la pension Porret ! G. Mt.

A la commission de l'Ecole supérieure de jeunes filles

La commission de l'Ecole supérieure de jeunes filles a siégé récemment et a pris note de la démission de Mme M. Gygax qui quitte Neuchâtel et qui est remplacée par M. A. Schor. Un nouveau vice-président a été nommé en la personne de M. R. Pétremand. La commission s'est penchée largement sur le problème que pose le projet d'arrêté du Conseil d'Etat relatif aux écolages.

Elle a ensuite examiné une nouvelle fois le problème des locaux et celui de l'étude à faire, à l'intention du Conseil communal, concernant le développement de la section de culture générale et le soutien pédagogique que celle-ci reçoit de la présence d'une section gymnasiale. La direction a présenté un rapport sur la marche de l'école qui mettait en évidence les points suivants : séjour de trois jours, en décembre dernier, des élèves de 1re année culture générale à l'Ecole normale de Langenthal ; visite du délégué de la commission fédérale de maturité dans le cadre du processus de la reconnaissance du diplôme de langues modernes comme certificat de maturité type D et, enfin, réfection partielle d'une salle de classe entreprise par les élèves. Cette dernière initiative, venue des élèves elles-mêmes, a trouvé un accueil favorable auprès de la commission.

PESEUX

Nouveau président à « L'Echo du Vignoble »

(c) Les musiciens de « L'Echo du Vignoble » ont siégé récemment, admis quatre nouveaux membres et retracé les échos des diverses manifestations de 1974. Le caissier, M. Francis Chautems, a présenté les comptes de la société qui furent acceptés avec remerciements. Au chapitre des récompenses, M. Roger Bertschi a accompli ses 50 ans de musique, M. Albert Guyaz a 40 ans d'activité, MM. H. et P.-A. Gurtner, 20 ans ; J. Moser, J. Lehmann et G. Reber, 15 ans. Tous ces musiciens reçurent une plaquette. Pour assiduité aux services et aux répétitions, le président sortant, M. H. Coucet, a été félicité pour aucune absence ; sept autres musiciens n'ont eu qu'une absence.

Pour remplacer M. Coucet, M. Willy Debrot reprendra les charges présidentielles. Vice-président : H. Coucet ; caissier : Fr. Chautems ; secrétaire : S. Desaules ; autres membres : R. Cachelin, P. Gurtner, P.-A. Indermuhle et J.-F. Coulet. Le directeur Gobbo et le sous-directeur P.-A. Gurtner ont été confirmés dans leurs fonctions.

Les « Bastiens » du Landeron en fête

De notre correspondant :

Dimanche, la « ville » du Landeron a vécu une manifestation insolite pour le novice, mais rituelle pour l'habitué. Dans l'enceinte du bourg eut lieu la « fête » de l'« Honorable confrérie des S. S. Fabien et Sébastien », qu'on connaît plus familièrement sous le nom des « Bastiens ».

Fondée au XVe siècle déjà, cette confrérie groupait les quinze plus anciennes familles du Landeron et, à sa création, sa raison sociale était le jeu de l'arbalète et de la collovrine ; c'est à l'époque de la Réforme qu'elle prit un caractère religieux, l'assistance à certaines cérémonies rituelles étant obligatoire. Seuls les individus mâles descendants de ces souches originelles sont admis à faire partie de la confrérie, les liens du sang étant le seul passeport.

Très attachés aux rites et au maintien des traditions catholiques, les Bastiens connurent dans le passé des époques où l'on ne faisait cependant pas fi des biens de ce monde, preuve en sont les impôts perçus sur les étrangers qui habitaient « derrière la ville », le droit d'affermer les charrois de vin sur les communes du Landeron et de Cressier et l'acquisition de biens immobiliers dans la ville. Ils s'attachèrent, de concert avec les « Antoines », confrérie parallèle, à mener des actions philanthropiques tout au long de leur existence, mais surtout, elle fut la garante des traditions religieuses et veilla à la « dignité des mœurs ».

L'intérêt que les membres de la confrérie attachent à celle-ci fut révélée pleinement dimanche par la foule qui se pressait à la chapelle des « Dix Mille Martyrs » et, bien que certains n'y voient plus qu'une sympathique manifestation originale et folklorique, beaucoup d'autres, fiers de leur fidélité à ces rites qui remontent à la nuit des temps, accordent à cette fête une solennité particulière. Cela se décèle dans le port du chapeau melon, symbole de la bourgeoisie bien en place, comme dans le regard de ces deux « maîtres » qui, en tête du cortège défilant dans l'enceinte de la ville, aux roulements du tambours, arborent ostensiblement la chaîne de la confrérie, cadeau de la duchesse de Nemours à celle-ci, cependant que les parents et amis saluent aux fenêtres. Parmi les « domestiques », les jeunes présentent le vénérable coffre. Il a été, pour l'occasion, extrait de sa cachette dans le mur de la « maison de la tour ». A l'intérieur se tiennent les archives, jalousement défendues par deux anciennes serrures et dont les clefs sont en possession des 3 « maîtres de clefs ».

Une fois qu'on eut sacrifié aux rites, il restait cependant encore assez de ferveur pour passer à table au château !

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Les pouvoirs d'Uri Geller

« Monsieur le Rédacteur en chef,

Connaissant les principes démocratiques de votre journal, je pense que vous accepterez de publier mes sentiments de désespoir, face à l'opinion exprimée par l'un de vos correspondants sur les pouvoirs d'Uri Geller. (F.A.N. du 22 janvier 1975)

Permettez-moi tout d'abord de faire remarquer que la plus élémentaire hygiène mentale, commande de rester dans les limites de ses propres qualifications, avant de critiquer un phénomène qui échappe. D'autant plus que certains savants ont dit qu'il est peut-être possible qu'Uri Geller ait certains pouvoirs. De telles remarques faites par des scientifiques sont extrêmement rares. Elles méritent que nous en tenions compte.

Il ne faut pas uniquement se baser sur les sentiments de jalousie qui ont gagné les grands prestidigitateurs que votre correspondant nous a cités.

Ce n'est pas en détruisant systématiquement tous phénomènes inexplicables que nous apprendrons à découvrir le véritable fonctionnement de notre esprit ; à une époque telle que la nôtre, où la mécanisation et la création d'ordinateurs perfectionnés, nous conduisent de plus en plus à oublier les plus élémentaires pouvoirs de notre esprit.

Nous devons, prudemment peut-être, mais objectivement, toujours considérer que notre esprit est, et restera l'ordinateur le plus extraordinaire, aux pouvoirs inimaginables.

Pourquoi ne pas tout simplement admettre que certains phénomènes nous échappent et que c'est de notre faute ? Notre plus grand défaut n'est-il pas l'ignorance ?

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef...

Jean-Pierre Lambert
Saint-Aubin (FR) »

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures.

SÉANCE SUPPLÉMENTAIRE
AUJOURD'HUI, 15 HEURES
Eurotel
CHRISTIAN ZUBER
COMMENTE
SON DERNIER FILM
TAHITI
Location à l'entrée
Entrée : Fr. 8.—.
Enfants jusqu'à 15 ans, Fr. 4.—.

Mesdames ! profitez
un lot de robes, 2 pièces et manteaux à moitié prix.
Venez fouiller à la
Boutique Sélection
Prêt-à-porter **Neuchâtel**

Temple du bas Neuchâtel
Dimanche 2 février, à 17 h
VIRTUOSES ROUMAINS
20 MUSICIENS
Entrée : Fr. 18.—. Etudiants, apprentis, AVS, Fr. 12.—. Membres Association C. C. N. et enfants Fr. 9.—.
Location :
Centre culturel neuchâtelois, Pommier 9, tél. 25 90 74, de 14 h à 24 heures.

POUR CAUSE DE FORCE MAJEURE, la **conférence** que devait donner ce soir **Mme Axelle ADHEMAR,** dans le cadre de l'Ecole des parents, est reportée à une **date ultérieure,** communiquée en temps utile

MISE AU POINT

N 5. M. Joly, du M. P. E., a dénaturé la réalité.

Quand le 28 janvier 1975, il a, entre autres erreurs, déclaré à la radio que le rapport « ITEP » (Ecole polytechnique) prouve que « Métropolitain » débarrasserait autant le centre-ville des voitures que ne le ferait « Tunnel Sud ».

Les conclusions de l'« ITEP » sont tout autres. (art. 5, 7, pages 36-37). Elles précisent nettement que « Tunnel Sud » absorberait **beaucoup plus de voitures** que ne le ferait « Métropolitain », et spécialement celles qui circulent actuellement au centre de la ville.

Pour vous en convaincre, demandez le rapport « ITEP » à « Neuchâtel Tunnel Sud », case postale, 2001 Neuchâtel, tél. 24 18 18.

Ne vous laissez pas influencer par ceux qui camouflent la réalité ou ne savent pas la comprendre et donnent des chiffres fantaisistes quant au coût des travaux.

Signez la pétition « Non à Métropolitain - Oui à Tunnel Sud ».

Association
« Neuchâtel Tunnel Sud »
Président : Charles CASTELLA.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 20 janvier. De Napoli, Maria-Cristina, fille de Michele, carrossier, Boudry, et de Virginia, née Onorato. 25. Angiolini, Valentino, fils de Giuseppe, maçon, Colombier, et de Teresa, née Rota ; Sollberger, Gérard-Frédéric, fils d'Henry-Frédéric-Oscar-Albert, ingénieur chimiste, Neuchâtel, et d'Annie-Marguerite, née Dumont ; Pinto, Cristina, fille de Mario, maçon, Neuchâtel, et de Maria-Fernanda, née Duarte ; Farine, Myriam, fille d'Alain-Bernard, dessinateur en génie civil, Hauterive, et de Josiane-Suzanne, née Gerber ; Bellotto, Sandro, fils de Narciso, conducteur typographe, Colombier, et de Clara, née Villaverde.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 janvier. Guillet, Daniel-Eugène, gendarme, et Junod, Anne-Béatrice-Paule, les deux à Neuchâtel. 27 Charlet, Jean-Claude, étudiant en sciences économiques, Neuchâtel, et Raymond, Sylviane, Fribourg.

DÉCÈS. — 25 janvier. Russbach, Walther, né en 1913, commandant de police, Neuchâtel, époux de May-Lucy-Marguerite, née Glohr ; Klopfenstein née Luthy, Jeanne-Nelly, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, veuve de Klopfenstein, Auguste-Edouard ; Sarrazin née Jacques, Jeanne-Juliette-Marie-Amélie, née en 1901, ménagère, Andelot-en-Montagne (France), veuve de Sarrazin, Joseph-Léon. 26. Scheidegger née Hess, Bertha, née en 1905, ménagère, Neuchâtel, veuve de Scheidegger, Werner-Gottlieb. 27. Perret-Gentil, Paul-Henri, né en 1906, ancien ouvrier de fabrique, Boudry, divorcé.

La **C. C. A. P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

NOUVELLES FINANCIÈRES

Crédit foncier neuchâtelois : un bénéfice de plus d'un million en 1974

Le total du bilan du Crédit foncier neuchâtelois a atteint au 31 décembre 1974, 347.605.445 fr. 40, en augmentation de 19.382.086 fr. 40 sur celui de l'exercice précédent. Les prêts hypothécaires, avec 252.783.104 fr. 60, représentent le principal poste de l'actif (+ 11.197.594 fr. 60). Les livrets d'épargne constituent l'élément le plus important du passif. Ils ont atteint 156.116.906 fr. 74 (+ 6.284.633 fr. 74). La croissance de l'épargne est restée satisfaisante.

Malgré les frais d'exploitation croissants, les comptes de 1974 présentent, après amortissements, un bénéfice de 1.035.515 fr. 60, sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

Dans sa séance du 24 janvier, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 27 février, de doter les diverses réserves de 251.000 fr., de distribuer un dividende inchangé de 7 % et de reporter à nouveau 29.515 fr. 60. Si les propositions du conseil d'administration sont adoptées, les réserves au bilan atteindront 61,50 % du capital social.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 28 janvier 1975. — Température : Moyenne 2,7 ; min. 1,5 ; max. 5,4. Baromètre : Moyenne 714,7. Eau tombée : 2,6 mm. Vent dominant : Direction ouest, sud-ouest ; force : modéré à fort. Etat du ciel : couvert, légèrement nuageux de 12 à 12 h 45 ; pluie de 2 à 6 h 15, pluie et neige dès 18 h 30.

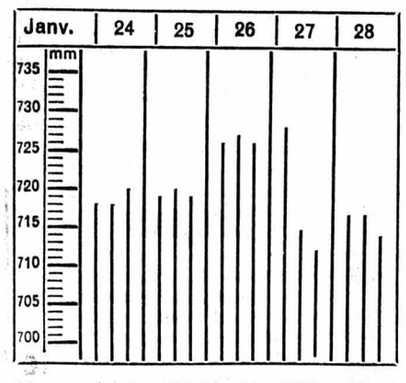

Niveau du lac, 28 janvier 1975 : 429,08
Température de l'eau (28 janvier) 7 °

Prévisions météorologiques. — Suisse romande et Valais : les précipitations cesseront et quelques éclaircies apparaîtront sur le Plateau et dans le Valais central.

Températures prévues : 7 à 12 degrés l'après-midi.

Vents du secteur ouest à nord-ouest, modérés à forts.

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — Nord des Alpes : en début de période, nébulosité encore assez forte, surtout en montagne. Par la suite, temps en bonne partie ensoleillé, doux.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Ernest Matthey et ses enfants :
Monsieur Pierre Matthey,
Monsieur Ernest Matthey,
Mademoiselle Isabelle Matthey ;
Madame et Monsieur Arthur Maire, à Montmollin ;
Monsieur et Madame Marcel Matthey, à La Châtagne, et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest MATTHEY

survenu le 28 janvier, à l'âge de 62 ans.

Le Maix-Rochat, le 28 janvier 1975.

Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.
Ps. 25 : 10.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 30 janvier, au cimetière de La Brévine.

Culte à 14 h, au Temple de La Brévine.

Domicile mortuaire : Le Maix-Rochat, 2414 Le Cerneux-Péquignot.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre I, M. C. C. C. P. 23 - 5511

Prière de ne pas faire de visite

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Jean GUGGER - Barbezat

exprime sa très vive reconnaissance aux personnes qui l'ont entourée.

Vevey, janvier 1975.

La famille de
Monsieur Frédéric KURTH
tient à dire de tout cœur aux personnes qui l'ont entourée combien leurs témoignages d'affection et de sympathie lui ont été bienfaisant en ces jours d'épreuve.
Elle leur exprime sa très profonde reconnaissance.

Corcelles, janvier 1975.

La famille de
Monsieur Emile DUSCHER
très émue de tous les témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son deuil, prie les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

Saint-Blaise, janvier 1975.

Profondément touchées des témoignages de sympathie reçus, les familles de
Madame Jean MEIA
adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Cormondrèche, janvier 1975.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 19.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 43.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 90.—
(* soulignez ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

M. Claude Frey candidat au Conseil communal

Réunie en assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Maurice Challandes, l'Association patriotique radicale de Neuchâtel a désigné, hier soir, par acclamation, M. Claude Frey comme candidat au Conseil communal de Neuchâtel.

Rappelons qu'après huit ans au Conseil communal dont il fut deux fois président et où il s'est illustré par la rénovation de nombreux bâtiments de la ville, M. Jean-Claude Duvanel, conseiller radical, a démissionné de son poste à la fin du mois de décembre dernier, avec effet au 30 juin 1975. Comme il n'était pas contesté par les autres partis, son siège à l'exécutif revenait de plein droit aux radicaux qui avaient dès lors la tâche délicate de choisir un successeur à M. Duvanel.

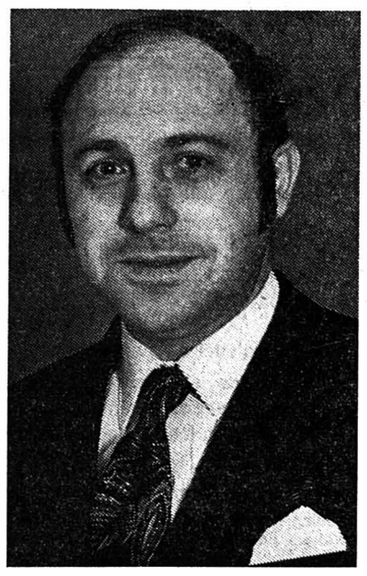

M. Claude Frey
(Avipress J.-P. Baillod)

Ratifiant la proposition que leur faisait leur comité élargi, les radicaux présents à l'assemblée extraordinaire de l'APR ont donc décidé de présenter M. Claude Frey comme candidat officiel du parti le 3 février prochain, lors de la séance du Conseil général. M. Gustave Mistelli, second candidat radical, s'était désisté préalablement, à l'issue de la séance du comité élargi.

Marié et âgé de trente-deux ans, M. Claude Frey est conseiller général depuis 1972 et grand conseiller depuis 1973. Licencié en sciences seil général. M. Gustave Misteli, secrétaire du groupe radical des Chambres fédérales, secrétaire du parti radical suisse pour la Suisse romande et le Tessin et membre de nombreuses commissions dont notamment la commission nationale des programmes de télévision.

Ses interventions très remarquées, tant sur le plan communal que cantonal (problèmes de la N. 5, planification financière, pédagogie institutionnelle, etc.), l'ont rapidement amené à jouer un rôle de premier plan dans la vie politique neuchâteloise. Son intense activité à tous les niveaux, son intelligence, son dynamisme ainsi que son expérience politique professionnelle en font un candidat de grande valeur qui a toutes les chances d'être nommé le 3 février. On ne peut que s'en réjouir, car la Ville de Neuchâtel a besoin d'hommes de cette trempe.

Le président de Bôle estime que la concertation permettra de résoudre les problèmes régionaux

Dans la conjoncture actuelle, est-il possible de consulter sa boule de cristal ? La notion de régionalisme reste-t-elle vague ? Sur quelques bases s'agit-il, pour une petite commune, de concevoir une politique d'austérité ? Ces questions et d'autres ont été posées à M. Bernard Ledermann, président du Conseil communal de Bôle. Notre interlocuteur a tout d'abord fait le point de la situation.

LES BESOINS ACTUELS SONT ASSURÉS

L'infrastructure du village correspond au développement actuel, mais ne pourrait pas absorber une croissance importante sans poser des problèmes difficiles à résoudre. Sur place on trouve une importante fabrique de fourniture d'appareillages de précision, des magasins, de l'agriculture et de la viticulture, mais une bonne partie de la population active travaille à l'extérieur. Si les mesures de protection des terrains viticoles et agricoles étaient maintenues, une modification du plan d'aménagement sera inévitable. Depuis deux législatures, un gros travail a été accompli : nouveaux plans d'aménagement, mise au point du plan d'alignement, taxe de desserte, révision du règlement de construction et d'urbanisme, refonte du réglement général de la commune.

La politique d'austérité ? M. Ledermann répond :

— Cela dépendra de ce qui pourrait nous être imposé en fonction de besoins difficiles à prévoir.

Dans l'immédiat, les autorités souhaitent mettre sous câbles la totalité du réseau électrique et procéder à certains aménagements. Elles espèrent aussi pouvoir accueillir de nouvelles petites entreprises non polluantes.

Le « tassement » conjoncturel ? Il pose certains problèmes financiers notamment la difficulté d'établir un budget équilibré. A Bôle, on est conscient du fait que la période de grande euphorie est révolue et de la nécessité d'être plus modeste à l'avenir. Mais notre interlocuteur reste confiant :

— On assiste au retour d'une situation plus normale qui permettra aux communes de souffler un peu avant de songer à un nouveau départ. Les administrés en sont conscients. On peut citer l'exemple donné par le corps enseignant qui accepte de travailler dans des locaux devenus étroits et qui, lors du vote du budget, a renoncé à une contribution communale pour sa sortie annuelle.

Un autre exemple : la commune, pour lutter contre le gaspillage et la pollution, a entrepris le ramassage du verre, après celui du vieux papier, confié aux écoliers.

L'IMPORTANCE DE LA COLLABORATION

La collaboration intercommunale ? Les esprits sont plus mûrs à l'idée régionale. Bôle a adhéré à plusieurs syndicats intercommunaux car certaines tâches doivent être résolues en commun. On mise sur la restructuration du Groupement des communes du littoral pour aller de l'avant.

La région ? Les notions de régionalisme ne sont pas encore suffisamment claires. Il s'agira de les définir afin de s'atteler à la solution de problèmes concrets. Par exemple, il serait souhaitable de résoudre, à l'échelle régionale, la question des transports publics. Ces derniers devraient être plus attrayants afin de dissuader les automobilistes d'utiliser leurs véhicules à tout bout de champ. Il s'agira de relier aux trams les localités qui sont en dehors de leur circuit, d'étudier de nouveaux moyens de transport, de résoudre des problèmes financiers et techniques.

Les relations avec la ville de Neuchâtel ? Notre interlocuteur constate qu'elles évoluent favorablement. Il souhaite leur renforcement afin que les communes puissent s'entendre directement entre elles, sans avoir besoin d'une intervention de l'Etat.

Les problèmes qui se posent ? M. Ledermann répond :

— Ce qui rend encore la situation un peu difficile c'est que le chef-lieu estime que les petites communes profitent de certaines charges qu'il assume. Mais on ne doit pas oublier, en abordant le problème d'une répartition plus équitable de ces charges, l'apport des communes dans la vie économique et culturelle de la ville.

Sa position : la promotion d'un dialogue confiant entre le chef-lieu et les petites communes devra se réaliser sur la base des intérêts réciproques. La mission du Groupement des communes du Littoral sera d'œuvrer à la recherche de solutions d'intérêt général, aboutissant à des simplifications de structures et à la stimulation de la vie économique. De même que sa tâche sera de servir de trait d'union entre les communes et l'Etat en vue d'éviter de se trouver devant le fait accompli lors de la prise de décisions.

Le dialogue qui s'est déjà instauré entre les communes et la ville a permis de trouver des solutions satisfaisantes pour la répartition de certaines charges (écoles professionnelles, frais hospitaliers, etc.). Il faudra persévérer dans cette voie à tous les niveaux.

Bref, à Bôle, les autorités envisagent l'avenir avec un certain optimisme et estiment que la situation actuelle commande de progresser à petits pas, en tenant compte des besoins de la collectivité, en misant sur la concertation. J. P.

Les derniers honneurs au major Walther Russbach commandant de la police cantonale neuchâteloise

La république a fait, hier après-midi, d'émouvantes obsèques au major Walther Russbach, commandant de la police cantonale neuchâteloise, décédé à 62 ans d'une crise cardiaque, samedi, au lendemain de son hospitalisation.

De tout le canton, de Suisse et même de France, des représentants des autorités civiles et militaires étaient venus rendre les derniers honneurs à ce haut fonctionnaire cantonal qui dirigea la police cantonale pendant dix-neuf ans, après avoir commandé la gendarmerie de 1949 à 1955 et avoir été l'adjoint du capitaine Matthey durant six ans dès janvier 1943.

Aux premiers rangs de l'assistance, on reconnaissait les conseillers d'Etat neuchâtelois Carlos Grosjean, François Jeanneret, Jacques Béguin et René Meylan, le chancelier Jean-Pierre Porchat, des représentants d'autres autorités civiles du canton ainsi que les commandants des polices locales des trois villes, ceux de corps de police cantonaux et communaux de toute la Suisse et même de la gendarmerie française.

Réunie sur le parvis de la Collégiale, la nombreuse assistance venue rendre les derniers honneurs au major Russbach. (Avipress J.-P. Baillod)

Dans son oraison funèbre le pasteur Laederach, de Serrières, a mis en relief les qualités du défunt, son énergie, sa volonté, mais surtout son sens de l'humain, sa discrétion et son tact à tout épreuve.

Le commandant Huber, de Lausanne, président de la conférence des commandants de polices cantonales, parlant au nom de ce groupement ainsi que de l'Institut et de l'école suisses de police à Neuchâtel, a rendu hommage à ce collègue hautement apprécié, à cet ami fidèle qui a donné son cœur et sa raison à son canton.

Le président du Conseil d'Etat et chef du département de police, M. Carlos Grosjean, dit avec émotion la reconnaissance du pays neuchâtelois à l'endroit du disparu après avoir, lui aussi, souligné ses qualités professionnelles et humaines.

Alors que la bannière de la police cantonale s'inclinait sur le cercueil recouvert des couleurs neuchâteloises, un peloton de gendarmes tira une salve d'honneur sur l'esplanade de la Collégiale.

La traversée de Neuchâtel par la Nationale 5
Une conférence de presse du M.P.E.

La traversée de Neuchâtel par la N 5 est une affaire pratiquement classée. Dans deux mois, Berne donnera son feu vert. Dans un ultime baroud d'honneur, les partisans de la solution « Tunnel-Sud » se mettent soudain à remuer ciel et terre. Le Mouvement populaire pour l'environnement et son président ne sont pas dupes. Hier matin, lors d'une conférence de presse, M. Knœpfler a dit :

— ...Et s'ils s'agitent à ce point, c'est pour donner l'impression que leur tracé est le seul à donner satisfaction aux habitants et plus spécialement aux commerçants. Leur pétition ne vise pas d'autre but.

AFFIRMATIONS DÉPLACÉES

Mais, a poursuivi M. Knœpfler, la pétition lancée par le comité de « Tunnel-Sud » repose sur de telles énormités, de telles erreurs qu'une mise au point s'imposait sans esprit de propagande mais par respect de la vérité. Ce que le peuple a refusé en septembre 1971 et ce que le MPE refuse en son nom, aujourd'hui comme hier, c'est de voir les rives actuelles saccagées par des travaux d'une durée indéterminée en raison de l'état des finances fédérales. C'est aussi de voir combler le port, ce cœur de la cité, et de le sacrifier sur l'autel d'un silo à voitures. Qu'il s'agisse du nouveau port ou de l'urbanisation des remblayages envisagés par « Tunnel-Sud », il n'y a là qu'esquisses et promesses.

Le président du MPE s'est dit ensuite choqué de constater que des personnes qui se veulent sérieuses traitent de « naïfs » les défenseurs du projet de l'Etat et accusent le gouvernement de ne pas vouloir le bien de Neuchâtel et de sa région :

— ...Cette affirmation nous paraît être aussi ridicule que déplacée lorsqu'on sait combien de projets ont été étudiés par l'Etat et quelle impartialité il a montré à cet égard, a poursuivi M. Knœpfler.

Et il a insisté sur le fait que Berne avait bel et bien reçu les deux études concurrentes et que le comité « Tunnel-Sud » ne s'était pas vanté d'avoir été reçu par l'autorité fédérale devant laquelle il a pu exposer ses projets de long en large.

LA VILLE ENLAIDIE...

Relevant ensuite d'autres invraisemblances du comité « Tunnel-Sud », le président du MPE a fait comprendre qu'il s'agissait là « d'affirmations gratuites destinées à égarer l'opinion publique mais qui ne conduiront pas très loin leurs auteurs, surtout à l'égard des services fédéraux ». Et il termina en rappelant la « mobilisation » de Franz Weber. Celui-ci a confirmé au MPE qu'il maintenait avec vigueur sa prise de position en faveur du tracé « Métropolitain ».

— Où sont les naïfs ?, dit encore M. Knœpfler. Parmi les adeptes d'un projet « Métro » longuement étudié, moins cher que le tracé sud nouvelle version et apportant les mêmes avantages du point de vue trafic sans enlaidir les rives ? Ou parmi les signataires d'une pétition en faveur d'un projet sud encore à l'état d'esquisses dont bénéficieraient certes quelques promoteurs mais qui enlaidirait la ville pour une génération au moins ?

DES VOIES D'ACCÈS COUTEUSES

De son côté, M. Cl.-F. Joly s'est plus spécialement intéressé au problème des « parkings » et il a pêché certaines invraisemblances dans les arguments avancés par « Tunnel Sud » :

— Dans la propagande de « Tunnel-Sud », lorsque le MPE propose un parc dans la baie de l'Evole, il s'agit d'une entreprise impossible à réaliser alors que cette proposition va de soi quand elle émane de « Tunnel-Sud » dont le projet ne mentionne pas bien entendu le nombre de nouvelles places disponibles !

Plus grave : dans le projet « Tunnel-Sud », des voies de débord en tunnel (deux fois 1500 mètres) sont nécessaires pour accéder au parc du Port. On pense que ces voies d'accès ne seront payées ni par la Confédération, ni par le canton et cela ajoutera donc encore son poids à la facture à payer par les contribuables. D'autre part, à l'inverse du planning très « serré » de « Tunnel-Sud », le projet d'aménagement du MPE prévoit que la construction de parcs de stationnement pourra se faire au fur et à mesure que les fonds nécessaires seront disponibles.

Pour terminer, M. Gennaro Olivieri a parlé des problèmes posés par les remblayages de la solution « Tunnel-Sud » qui demanderait de 1,3 à 1,6 millions de mètres cubes de matériau. Où les trouver ? Comment les transporter ? La facture sera lourde, les inconvénients sans nombre alors que dans le projet « Métro » la pierre arrachée aux tunnels arrivera directement à l'endroit des remblayages.

BRUIT ET POLLUTION

Quant aux risques de bruit et de pollution dont font état les partisans de « Tunnel-Sud », M. Olivieri devait rappeler que le tunnel le long des rives comprend un plus grand nombre d'accès à ciel ouvert que le projet de l'Etat. Ces accès se trouvent à proximité du centre. « Tunnel-Sud », qui conduit une part importante de différents types de circulation au centre de la ville, sera donc une source de bruit et de gaz d'échappement, non seulement au centre de la ville mais, par exemple, dans les quartiers universitaires là où l'autoroute ne sera pas couverte.

« Tunnel-Sud » plus cher que « Métro »

Au cours de cette conférence de presse, M. J.-R. Jeanneret, ingénieur et expert indépendant du M. P. E., a abordé quelques problèmes techniques.

● **Le coût, déjà** — Etablis en 1973, les devis pour les deux projets s'élevaient respectivement à 287 millions de francs pour « Métropolitain » et à 244 millions pour le tracé sud 1969 complété en 1973 pour devenir « Intégration paysagère », puis en 1974 pour devenir « Tunnel-Sud ». Par rapport au tracé sud 1969, « Tunnel-Sud » est deux fois plus long, près de deux fois plus large et sa surface est le triple de celle prévue par le projet de 1969. Le coût de la galerie couverte de « Tunnel-Sud » sera donc beaucoup plus élevé tant pour les travaux de génie civil que pour l'équipement électro-mécanique. Ce coût supplémentaire est estimé à 52 millions de francs. Donc, le coût de « Métro » peut être estimé à 287 millions de fr. et celui de « Tunnel-Sud » à 296 millions de francs. Et dans ces montants, le coût des « parkings » et de l'aménagement des remblayages n'est pas compris.

● **Le trafic** — Selon les comptages de 1970, 32 % des véhicules traversent actuellement le centre de la ville (c'est-à-dire un quadrilatère dont les angles sont l'église catholique, le dépôt des trams, le lac et la gare) sans s'y arrêter et il peut être admis que la plus grande partie empruntera la N 5 quelle que soit la solution choisie. Cela uniquement parce que le cheminement sera plus facile.

— Toujours selon les chiffres de 1970, 37 % des véhicules dont l'origine est extérieure à la ville se rendent dans le centre en utilisant soit la N 5, soit la T 20. Ces véhicules doivent quitter la N 5 pour se rendre à leur lieu de destination au centre et utiliser le réseau routier urbain. Dans le cas du « Tunnel-Sud », seule une petite partie des véhicules arrivant de l'Est accéderont directement aux deux « parkings ». En revanche, pour quitter ces derniers et retourner à leur origine de départ, ils devront utiliser le réseau routier ubain. Pour les véhicules venant de l'Ouest, c'est la même chose mais inversée : accès par les routes urbaines et sortie du « parking » plus ou moins directe.

— 31 % des véhicules dont l'origine se situe à l'extérieur du centre-ville, mais à l'intérieur des limites communales, ont également pour destination le centre ville.

Dans la solution « Tunnel-Sud », a ajouté M. Jeanneret qu'accompagnait M. Schmid, du bureau Allemand et Jeanneret, il ne faut pas surestimer l'influence du « parking » du Port sur la circulation au centre. Car, en réalité, il ne représente que le déplacement du parking actuel des Jeunes Rives. Or, malgré cette possibilité de stationnement, des véhicules continuent à circuler en ville.

En conclusion, M. Jeanneret estime que tant pour la solution « Tunnel-Sud » que pour la solution « Métro », l'allègement de la circulation en ville est à peu près semblable.

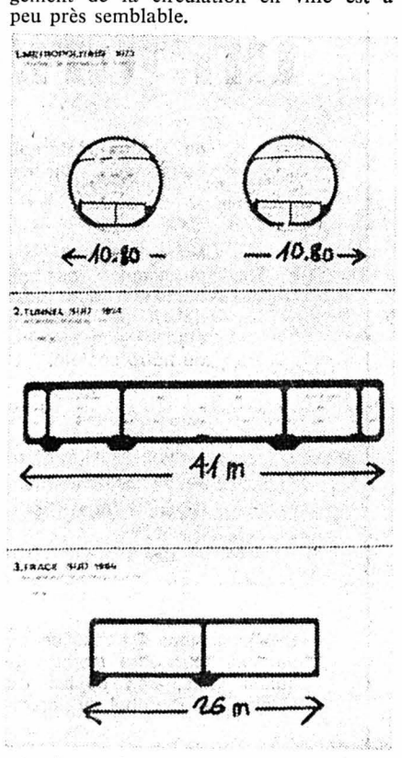

En haut, la coupe d'un tunnel du projet « Métro ». La largeur de chaque boyau est de 10 m 80. Au milieu, la galerie de « Tunnel-Sud » avec ses pistes, ses voies d'accès et les deux galeries réservées au système de ventilation. Là, la largeur est de 41 mètres. En bas, enfin, le projet « Sud » de 1969. La largeur totale de la galerie était de 26 mètres.

Le signal horaire à la radio : les huit « tops » rétablis

Il y a bien une quarantaine d'années que les auditeurs de la radio vivent au rythme du signal horaire donné, avec cette exactitude toute helvétique, par l'Observatoire de Neuchâtel. Les « tops » accompagnés de l'annonce de la provenance font partie intégrante du décor sonore de l'auditeur suisse, principalement en Romandie à midi trente au moment du bulletin d'information principal de la demi-journée.

Or, depuis quelque temps, pour des raisons purement techniques, nous avait déclaré il y a peu Benjamin Romieux, directeur de l'information, certains « speakers » avaient pris la liberté d'abréger ledit signal horaire, allant même jusqu'à supprimer la mention de la provenance pour leurs propres commodités.

La mise sur les ondes de ce signal horaire produit par l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel fait l'objet d'une convention entre l'institution neuchâteloise, qui dépend du département cantonal de l'intérieur, et la Société suisse de radiodiffusion. La SSR paie 2000 fr. à l'Etat neuchâtelois, somme qui n'a pas varié depuis... quarante ans !

Cette convention, M. Schenker l'a rappelé récemment aux chefs des services de l'information, doit être respectée. D'ailleurs, ce signal horaire y compris la mention de la provenance, fait tellement partie de la vie quotidienne des Suisses, que ce serait une grave erreur psychologique de le supprimer. Il n'en a jamais été question, nous a-t-on déclaré aux studios de la radio romande.

Mieux même : le signal horaire de l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel va retrouver sa forme intégrale comme le veut la convention : les huit « tops » et l'annonce.

On s'était ému, dans certains milieux neuchâtelois, de l'amputation subie par le signal. Ce n'est pas la première fois puisque jadis déjà, du temps du conseiller d'Etat Renaud, ce magistrat avait dû intervenir énergiquement, il y a plus d'une trentaine d'années, pour faire respecter l'intégralité du signal horaire ! On ne sait plus si c'était aussi pour des raisons... techniques qu'on l'avait mutilé.

Tel quel, le signal n'en a plus que pour deux ans. Il est trop long, au gré des gens de la radio, et déjà des pourparlers ont été engagés avec l'Observatoire et son directeur M. Bonanomi, pour voir de quelle manière il serait possible de le raccourcir sans préjudice.

L'affaire n'est pas simple, contrairement à ses apparences. Il s'agit de modifier une machine assez complexe. Ce projet est donc à l'étude. G. Mt.

Les vacances scolaires pour 1975-76

Les directions des écoles primaire et préprofessionnelle du canton ont fixé comme suit le calendrier des vacances scolaires pour 1975-76 : début de l'année scolaire 1975-76 : 25 août ; lundi du Jeûne : 22 septembre ; automne 1975 : du 6 au 17 octobre, rentrée le 20 octobre ; hiver 1975-1976 : dès le 22 décembre, rentrée le 5 janvier ; lundi 1er mars ; printemps 1976 : du 5 au 19 avril, rentrée le 20 avril ; Ascension 1976 : 27 et 28 mai ; lundi de Pentecôte 1976 : 7 juin ; Fête de la jeunesse : 9 juillet ; été : du 12 juillet au 20 août, rentrée le 23 août ; lundi du Jeûne : 20 septembre ; automne : du 4 au 15 octobre, rentrée le 18 octobre ; hiver 1976-1977 : fin des classes : 23 décembre, vacances du 24 décembre au 7 janvier, rentrée le 10 janvier.

Publications de l'ONT

● L'Office neuchâtelois du tourisme (ONT) vient d'éditer, sous une forme partiellement renouvelée, la série des prospectus touristiques sur le canton de Neuchâtel.

Il s'agit d'une présentation illustrée de ce dernier sur les différents plans de l'hébergement et des arrangements forfaitaires introduits il y a quelques années, du camping et du caravaning et de nouveaux arrangements forfaitaires hivernaux pour la pratique du ski dans le Jura.

Amateurs de drogue ?

Tentative de cambriolage dans une pharmacie de Marin

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, la pharmacie Wildhaber, rue Bachelin, a été l'objet d'une tentative de cambriolage. Les auteurs du méfaits ont forcé la porte d'entrée du magasin mais, en pénétrant plus avant dans la pièce, ils déclenchèrent un signal d'alarme qui les mit en fuite et ils repartirent par où ils étaient venus.

En s'éloignant de l'immeuble, ils furent remarqués par une personne habitant la rue des Tertres qui alerta la police, mais il était trop tard. On peut penser qu'il s'agissait d'amateurs de drogue.

SUITE Production stoppée à Cressier

Les cours mondiaux ont baissé de cinq à six francs les 100 kilos depuis trois semaines et les acheteurs, dans l'espoir d'une nouvelle baisse, préfèrent laisser les citernes vides. Est-ce raisonnable ? En effet, le courant pourrait se renverser brusquement, provoquant une forte demande, si un coup de froid survenait ou encore si un nouveau conflit, suivi d'un embargo, éclatait au Proche-Orient. Ne conviendrait-il pas alors de se ravitailler à temps ?

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

D'autre part, sur le plan mondial, après la première phase d'euphorie, l'augmentation de plus de 500 % des produits pétroliers, se révèle être une arme à double tranchant. En effet, la demande est moindre, les pays consommateurs s'efforcent de réduire leurs besoins et prêchent l'économie tandis que les recherches de solutions de rechange s'intensifient un peu partout. Déjà certains pays producteurs (Arabie saoudite, Venezuela, Koweït, Libye, Nigeria se voient contraints de baisser leur production en vue de maintenir les prix. Et des experts américains prédisent une chute sensible des prix pétroliers.

Une autre constatation : en Suisse, et ailleurs, le public, préoccupé par la dernière guerre du pétrole, consomme moins, les logements et les bureaux sont chauffés au minimum, les automobilistes roulent plus rationnellement, les locaux sont isolés.

Bref, le galop des prix pétroliers a contribué largement à l'apparition d'une psychose de crise et a provoqué de nombreuses difficultés dans divers secteurs industriels.

Les cours sont incertains, plutôt en baisse et les acheteurs et les revendeurs attendent, à tort ou à raison, que la situation soit plus claire. On doit aussi penser au climat provoqué par le référendum contre les surtaxes des carburants et dont le résultat en juin influencera le marché suisse.

Les grossistes se voient obligés d'écouler leurs stocks à perte sans trop savoir à quelles conditions ils pourront les renouveler.

Des raisons, parmi tant d'autres, qui expliquent les difficultés actuelles de la raffinerie de Cressier et d'autres entreprises semblables.

Le dossier reste ouvert. J. P.

Déjà des nouveautés pour le printemps...
Mine de Rien
Boutique Mode
Cap 2000, PESEUX

AVIS OFFICIELS

A vous rentiers (ères) AVS

Aptes et désireux (ses) d'exercer temporairement une activité dans les commissions de taxation de l'impôt direct, nous offrons la possibilité d'assumer durant quelques mois par année, une fonction intéressante. Très grande discrétion exigée.

Pour renseignements et offres, prière de s'adresser au secrétariat de l'administration cantonale des contributions, à Neuchâtel, rue du Pommier 9.
Tél. 21 11 81, interne 276.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté des lettres

Institut d'histoire, fbg de l'Hôpital 41.
Jeudi 30 janvier 1975, à 11 h 15

conférence de
M. PIERRE GUILLEN, professeur, directeur du Centre de recherches d'histoire italienne et alpine de l'Université de Grenoble

intitulée :

La rivalité économique anglo - allemande à la veille de la première guerre mondiale : Mythe et réalité

Entrée libre. Le doyen

VILLE DE NEUCHATEL

Le service médical des écoles de Neuchâtel

cherche deux

INFIRMIÈRES

Exigences : diplôme en soins généraux expérience de plusieurs années
Traitement : selon barême communal
Entrée en fonctions : début mai 1975 ou date à convenir

Adresser les offres de service manuscrites à la Direction des Ecoles primaire et préprofessionnelle, collège de la Promenade, 2000 Neuchâtel, avec curriculum vitae et pièces à l'appui, jusqu'au 16 février 1975.

Neuchâtel, le 24 janvier 1975
Commission scolaire

TECHNICUM NEUCHATELOIS
Division de La Chaux-de-Fonds

Journée « Portes ouvertes »

Le public est cordialement invité à visiter l'établissement en activité le samedi 1er février 1975, de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45.

La Chaux-de-Fonds

Bâtiment principal, Progrès 40,
Horlogerie et microtechnique
Mécanique

Centre professionnel de l'Abeille, Paix 60
Ecole d'art appliqué
Ateliers de bijouterie et gravure
Cours de préparation et d'orientation

Ecole de travaux féminins
Couturières
Information pour la préparation au brevet d'enseignement des travaux à l'aiguille et pour la Section de préparation aux écoles de personnel paramédical et social.

Le Locle

La visite de la division du Locle aura lieu le samedi 8 février 1975

Le directeur général :
P. Steinmann

ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE - NEUCHATEL
Mise au concours

Par suite de démission honorable du titulaire, la Commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel met au concours :

un poste de maître principal ou maîtresse principale

(qui comprend un certain nombre d'heures d'enseignement)

Titres exigés : licence et certificat d'aptitudes pédagogiques, brevet pour l'enseignement secondaire inférieur (BESI), brevet spécial, ou titres équivalents.
Exigences particulières : expérience de l'enseignement secondaire inférieur, sens des contacts humains, personnalité dynamique, qualité d'organisateur et d'administrateur.
Obligations et traitement : légaux.
Entrée en fonction : début de l'année scolaire 1975/1976.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont priés de s'adresser à la direction de l'Ecole secondaire régionale, avenue de Bellevaux 52, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 92 62.

FORMALITÉS A REMPLIR JUSQU'AU 5 FÉVRIER 1975 :
1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à la direction de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, case postale 70, 2002 Neuchâtel.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement secondaire, département de l'Instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel.

LA COMMISSION

ROUTES NATIONALES SUISSES
République et Canton de Neuchâtel
Département des travaux publics

SOUMISSION

Le Département des travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel mettra en soumission les travaux de fondation du futur centre d'entretien situé au sud de l'autoroute, à la limite communale de Cornaux et de Cressier (lot A 8.813).
Les quantités principales sont :
— plateforme de travail, grave 1300 m3
— pieux forés ∅ 60 et 80 cm
nombre 33
longueur 10-14 m
béton 300 m3
acier 10 to
Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 5 février 1975, à midi, en précisant le numéro du lot, auprès du Bureau de la N 5, rue Pourtalès 2, 2001 Neuchâtel.
Neuchâtel, 21 janvier 1975.

IMMEUBLES

Ayant besoin de liquidités, je vends, à Boudry, dans immeuble récent et tranquille,

1 à 4 petits appartements soignés

Belle chambre, cuisine très bien équipée, W.-C.-douche, hall et cave.
Prix exceptionnel : à partir de Fr. 48.500.—
(Eventuellement avec mobilier complet pour 2 personnes.)
Placement intéressant face à l'inflation.
Très bon rendement.
Hypothèques à disposition.
Tél. (039) 31 65 80, dès 18 heures.

A vendre, après 25 ans d'excellentes affaires, région Neuchâtel, plein centre localité industrielle, proximité 10 fabriques, banques, maisons de commerce,

hôtel-café-restaurant (35 lits), grande salle

Chiffre d'affaire : Fr. 500.000.—, laissant important bénéfice net.
Capital nécessaire : Fr. 250 à 300.000.—
Agence immobilière Claude Butty
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

A vendre à Bevaix

TERRAIN

de 4000 m2 en zone industrielle.
Accès facile. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres GN 3747 au bureau du journal.

Saint-Raphaël

à la Côte-d'Azur,

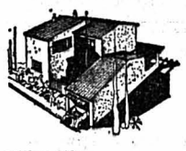

Villas dès Fr. 135.000.—.
Appartements dès Fr. 64.500.—.
Crédit par banque suisse, visites organisées.
INTER-SERVICE
Village Suisse,
15, Cité, Genève.
Tél. (022) 21 56 45.

Particulier cherche

maison ancienne ou ferme

à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à 2901-586 au bureau du journal.

Nous vendons, à La Chaux-de-Fonds, près du centre,

immeuble locatif

ancien, rénové, de 8 appartements de 3 et 3 1/2 pièces + garages.
Rendement brut : 7,2 %.
Utile pour traiter : Fr. 330.000.—.
Renseignements.
Ecrire sous chiffre PR 900176 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A LOUER

BOUDRY

« sur la forêt » (près de la gare)

APPARTEMENTS A LOUER

dès juin 1975 : 3, 4 et 5 1/2 pièces
dès octobre 1975 : 2, 3, 4, 5 1/2 et 6 1/2 pièces

SITUATION : très tranquille, à quelques minutes du centre de la ville, en surplomb à l'est de la vallée de l'Areuse, vue étendue, zone de verdure importante, places de jeux d'enfants et d'adultes (boggia, etc.).

CONSTRUCTION : soignée, bien isolée et de bon confort

AMÉNAGEMENT : moderne, cuisine équipée complétement, (memo-time inclus), loggia couverte, service de conciergerie permanent.

PRIX DES LOCATIONS :
2 pièces à partir de Fr. 325.— + charges Fr. 65.— = Fr. 390.—
3 pièces à partir de Fr. 450.— + charges 82.50 = Fr. 532.50
4 pièces à partir de Fr. 515.— + charges 100.— = Fr. 615.—
5 1/2 pièces (attiques) à Fr. 925.— + charges Fr. 127.50 = Fr. 1052.50
6 1/2 pièces (attiques) à Fr. 1175.— + charges Fr. 150.— = Fr. 1325.—
garages à partir de Fr. 75.—
places de parc à voitures à Fr. 22.50
places de parc à vélos à Fr. 5.—

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : CAISSE DE RETRAITE DE FAVAG S.A. Monruz 34, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 41, interne 258.

A LOUER

dans immeuble neuf à la Coudre

appartements de 2 pièces

à partir de Fr. 470.— + charges

studios

à partir de Fr. 320.— + charges.

TOURAINE S.A.
Bourguillards 16
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 55 55

CUDREFIN
A louer dans villa, pour le printemps 1975,

2 appartements de 4 pièces

confort, cheminée. Belle situation, tranquillité.
Renseignements :
Tél. (021) 29 99 21 ou samedi et dimanche (037) 77 12 49.

A LOUER

Appartements pour locataires exigeants

Vous trouverez aux CLAVAZ A CORTAILLOD:

Tranquillité - Ensoleillement - Confort
Aménagements modernes - Isolations maximales
Places de jeux pour enfants
à des prix favorables :

1 1/2 pièce à partir de 330.—
2 pièces à partir de 370.—
3 1/2 pièces à partir de 550.—
4 1/2 pièces à partir de 650.—
5 1/2 pièces à partir de 770.—

Visite de l'appartement pilote meublé sur demande à :

FIDUCIM S.A.
Gestion commerciale et immobilière
Tél. 038 31 54 44 Grand-Rue 18 2034 Peseux

A louer à Dombresson

appartement

de 4 pièces, confort moderne, loyer 340 fr. + charges ; disponible dès le 1er avril 1975.

Pour visiter : Tél. (038) 53 35 64.

Pour traiter : Etude Meylan, Huguenin et Reeb, pl. Numa-Droz 12, Neuchâtel. Tél. 25 85 85.

Rue des Parcs, Neuchâtel

A louer, pour le 1er avril, **appartement modeste** de trois chambres, cuisine, véranda. Loyer mensuel 177 fr. 50.
S'adresser à l'Etude Roger Dubois notariat et gérances, rue du Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 14 41.

A louer, dès le 1er avril 1975, à Cornaux

appartement

de 4 1/2 pièces.
Location mensuelle, sans charges, 575 fr.
Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. 24 59 59.

A louer, à l'ouest de la ville,

appartement de 3 pièces

tout confort, cuisine agencée.
Loyer mensuel, charges comprises, 486 fr.
Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 76 72.

ECLUSE 27

A louer, pour date à convenir, studios dans maison d'ordre.
S'adresser entre 13 h et 14 h (dimanche excepté) à Mme Ruffino Fabro, même immeuble.

A LOUER, est de Neuchâtel,

superbes studios meublés

neufs, avec tout le confort, cuisine équipée, libres tout de suite ou pour date à convenir.
Loyer : Fr. 475.— + charges.

RÉGENCE SA
Rue Coulon 2
(à côté de l'Université)
Tél. 038/25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer, à Corcelles, dès le 24 mai 1975 ou date à convenir,

villa

située en bordure de forêt, avec vue imprenable et tranquillité, comprenant : entrée dégagement, living, salle à manger avec accès sur terrasse extérieure ainsi que 4 chambres, cuisine parfaitement agencée, 2 salles de bains, W.-C. séparés, cave, buanderie-séchoir, jardin et garage.
Possibilités d'aménagement pour sous-location.
Loyer mensuel Fr. 1650.— garage compris, acompte chauffage, eau chaude en plus.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

Le Landeron

A louer, libres tout de suite ou à convenir, dans immeubles de construction récente,

STUDIOS AVEC W.-C. - LAVABO douche commune.
Fr. 207.— charges incluses

APPARTEMENT D'UNE PIÈCE
cuisine, bains, W.-C. et cave.
Fr. 281.— charges incluses.

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
ensoleillé, tapis tendus, W.-C. séparés, cuisine moderne, case de congélation.
Loyer mensuel Fr. 502.— charges incluses.

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
Loyer mensuel : Fr. 671.— charges incluses.

ATELIER-BUREAU
Fr. 154.— par mois.

Renseignements par

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17 Bern Tel. 031 22 02 55

A louer, à Boudry, libre immédiatement,

appartement

de 4 1/2 pièces.
Location mensuelle, sans charges, 650 fr.
Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59,

---

A louer tout de suite ou pour fin mars

appartement de 2 pièces meublé

tout confort.
Loyer, charges comprises : Fr. 460.—
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou pour date à convenir, quartier place de l'Hôtel-de-Ville,

appartement 3 pièces,

cuisine, vestibule, W.-C. intérieurs, dépendances, 135 fr.
Adresser offres écrites à SA 3758 au bureau du journal.

A louer à Bevaix

appartement 2 1/2 pièces

neuf, tout confort, éventuellement meublé, jardin, dans maison privée ; entrée indépendante libre tout de suite.

Tél. (038) 46 12 58.

A louer, à Boudry, Addoz 40,

appartement de 2 pièces

tout confort
Loyer y compris charges : Fr. 354.—.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer tout de suite, à la rue des Fahys, des

garages chauffés

dans parc collectif.
Loyer : 70 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer dans immeuble moderne, à Boudry,

JOLI STUDIO

(3 pièces + hall et cave) meublé et très bien équipé pour 1 ou 2 personnes
Loyer avantageux : Fr. 385.— par mois, charges comprises.
Tél. 42 33 51.

A louer, pour le 1er mai 1975 ou date à convenir,

l'hôtel-restaurant du Grand-Sommartel

S'adresser à Gilbert Robert, 2092 Les Petits-Ponts. Tél. (039) 37 17 93.

Bôle

A louer pour fin mars, à la rue des Sources,

appartement de 4 pièces

tout confort.
Loyer, charges non comprises : 510 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

PENSIONS

Nous cherchons famille de langue française qui prendrait

en pension

notre fils de 16 ans (école de commerce), à partir du 15 avril 1975.
Dr H.-R. Matti, médecin
3762 Erlenbach im Simmental.
Tél. (033) 81 15 55.

DEMANDES À LOUER

Instituteurs zuricois cherchent, pour la période des cours de vacances (du 14 juillet au 7 août 1975),

CHAMBRE OU APPARTEMENT

à Neuchâtel ou aux environs.
Prière de s'adresser à Real-und Oberschullehrerseminar des Kantons Zurich, Döltschiweg 182, 8055 Zurich. Tél. (01) 33 77 88.

---

2 étudiants cherchent pour le 1er avril

appartement meublé de 2 à 3 pièces

Neuchâtel ou aux environs.
Bon marché.
Tél. (061) 72 12 00, de 8 à 12 et 14 à 18 heures, demander M. Jermann.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

installateurs sanitaires

Temporis, fbg du Lac 31.
Neuchâtel. Tél. 24 50 48.

On cherche

mécanicien auto sérieux

capable de travailler seul. Place stable avec responsabilités. Très bonne rémunération.
Adresser offres écrites à GH 3654 au bureau du journal.

Importante librairie de Neuchâtel, cherche un ou une

libraire qualifié (e)

Il s'agit d'une activité variée au sein d'une bonne équipe. Entrée en FÉVRIER ou date à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, sous chiffres LT 3752 au bureau du journal.

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

Depuis 1872
LA GENEVOISE ASSURANCES

Nous cherchons
pour le siège de notre Compagnie, à Genève,

un juriste

de langue maternelle allemande, ayant une bonne connaissance du français.

Notre futur collaborateur, appelé à seconder le chef du service des sinistres, tant sur le plan administratif que juridique, aura pour tâche la liquidation de sinistres et se verra confier diverses études de nature juridique en relation avec l'activité de notre société.

Nous offrons :
— une activité intéressante et variée ;
— d'excellentes conditions de travail ;
— un horaire variable et un restaurant d'entreprise ;
— des avantages sociaux de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir faire parvenir leur offre manuscrite, accompagnées de leur curriculum vitae, des copies de certificats et prétentions de salaire, à notre chef du personnel.

Direction générale
16, Avenue Eugène Pittard, 1211 Genève 25
022 - 47 92 22

Nous ne dépassons pas le 60!

- **60** centimes = hausse limitée.
- **60** centimes, c'est le prix de vente au numéro de la FAN-L'EXPRESS **dès le 1er février.**
- **60** centimes = seulement 10 c. de hausse sur le tarif actuel de 50 c. en vigueur depuis novembre 1972!
- Seulement **10** c. de plus, après 25 mois d'inflation galopante!

60 CENTIMES, C'EST VRAIMENT UNE HAUSSE TRÈS LIMITÉE.

Chaque jour le monde chez vous grâce à la **FAN** Le plus mondial des quotidiens régionaux

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **40 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

AU CENTRE DE LA VILLE, un beau bureau non meublé. Tél. (038) 24 73 43.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

STUDIO, niche avec frigo, cuisinière électrique et ventilation, salle de bains avec W.-C., cave et galetas, immédiatement ou date à convenir, 254 fr. plus charges. Place de parc à louer. Tél. (038) 25 32 27.

A LA NEUVEVILLE, pour le 15 février ou 1er mars, appartement 3 pièces, tout confort, cuisine agencée, 2 balcons, situation tranquille, vue sur le lac, 459 fr., charges comprises. Tél. 25 73 01, heures de bureau, Mme Mury ; tél. 51 14 04, dès 19 heures.

LIBRE IMMEDIATEMENT chambre indépendante, cuisine. Tél. 25 06 66, 25 18 64.

CORTAILLOD, studio tout confort, charges comprises, 220 fr. Tél. 42 21 19, de 11 à 13 heures et le soir.

CHAMBRE MEUBLEE, mansardée, sans confort. Av. du 1er Mars, tél. 25 63 89.

CHAMBRE MEUBLEE, douche, av. du 1er Mars. Tél. 25 63 89.

GRAND STUDIO meublé, centre de Peseux, 280 fr., chauffage compris. Tél. 31 40 87.

STUDIO NON MEUBLE, confort, part aux douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

BELLE CHAMBRE. Tél. 24 44 21, heures des repas.

CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE à demoiselle, quartier haut de la ville. Possibilité de cuisiner. Libre immédiatement. Location 200 fr. Téléphoner au 24 40 88.

CHAMBRE MEUBLEE au centre, confort, à monsieur tranquille. Tél. 25 30 52.

A DEUX JEUNES FILLES, appartement meublé 2 pièces, bain, cuisine, confort. Tél. 25 24 57.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, au centre. Charges comprises, 175 fr. Téléphone 24 44 28 dès 14 heures.

PESEUX, dans quartier tranquille. maison familiale, 4 ½ pièces, tout confort, balcon et jardin, libre mars-avril. Tél. (032) 93 96 13.

APPARTEMENT 2 PIECES, meublé, pour 1 ou 2 personnes, 500 fr. + charges. Quartier Vauseyon. Libre tout de suite. Téléphone 33 35 26 le matin ou 24 22 12 l'après-midi.

VACANCES ANTIBES - COTE-D'AZUR, pour juillet - août, dans lotissement calme, à 5 minutes de la plage, villa équipée, grand confort, 4 chambres + grand séjour. Jardin, grande terrasse. Prix mensuel 3500 fr. fr. Tél. (038) 31 12 06, après 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

STUDIO NON MEUBLE, avec armoire et cuisinette agencée. Libre immédiatement, quartier Gibraltar, prix : 345 fr. Tél. (038) 25 46 13, après 18 heures.

A PESEUX, 2 pièces, grand hall, cuisine équipée, tout confort. Tél. 25 40 37, de 12 à 14 heures.

A CRESSIER, dès le 25 mars, logement confortable 4 pièces + cuisine et bains dans village, 520 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

STUDIO NON MEUBLE, cuisine agencée, salle de bains, Chavannes 19, libre tout de suite, 330 fr. charges comprises. Téléphone 25 91 52, heures de bureau.

SERRIERES, logement meublé, confort, 5 chambres. Tél. 24 00 34.

CHAMBRE INDEPENDANTE tout confort, 160 fr. ; à dame seule. Tél. 31 63 52, aux heures des repas.

BOUDRY, Addoz 46 b, immédiatement, appartement 2 ½ pièces. Mois de février payé. Tél. 42 37 56, à partir de 19 heures.

APPARTEMENT 3 ½ pièces, Port d'Hauterive, pour le 24 février 1975. Téléphoner après 19 heures au 33 40 27.

URGENT. Pour cause de départ, appartement 2 pièces, cuisine, cave et galetas, rue de Bourgogne 86, rez-de-chaussée. Tél. 31 65 23 ou 31 52 52, interne 44.

IMMEDIATEMENT, appartement 2 pièces, vue sur lac, Hauterive, 425 fr, charges comprises. Tél. 42 14 14.

A CRESSIER, dès le 28 février, logement confortable 3 pièces + cuisine et bains, situation tranquille, 400 fr. + charges. Téléphone 47 18 33.

BELLE CHAMBRE bien meublée, tout confort, proximité gare. Libre début février. Tél. 25 29 15.

STUDIO NON MEUBLE, centre-ville, libre immédiatement, 350 fr. Tél. 42 34 73.

4 PIECES avec confort à Boudry, loyer mensuel : 575 fr. charges et place de parc comprises. Tél. 42 25 35.

A CORNAUX, pour le 24 mars, 2 pièces, confort, cuisine agencée, 345 fr., charges comprises + 1 garage 50 fr. Tél. 47 16 37, après 19 h 30.

A 2 MINUTES DES BUGNENETS, immédiatement ou pour le printemps, grand studio, tapis tendus, cuisinette, douche, cave, parc. Tél. 24 01 51.

STUDIO MEUBLE comprenant : cheminée de salon, téléphone et antenne. Tél. 41 28 15.

STUDIO MEUBLE pour le 24 février 1975, à l'ouest de la ville, comprenant : 1 chambre à 2 lits, 1 cuisine, 1 salle de bains et W.-C., 1 hall, loyer : 425 fr. + 35 fr. charges. Téléphone 24 76 58, matin ou soir.

Demandes à acheter

BERCEAU corbeille osier, poussette de chambre. Tél. 25 34 58, matin et soir.

CANAPE SEUL. Tél. 25 34 58, matin et soir.

PNEUS 12 pouces, carcasse radiale ; 1 amplificateur stéréo, 2 colonnes. Tél. (038) 25 89 89.

TELEVISION PORTATIVE multinorme. Adresser offres écrites à FM 3746 au bureau du journal.

QUELQUES BONBONNES en verre, 10-20 litres. Tél. (038) 41 23 14.

VELOMOTEUR Puch, 2 vitesses, en bon état. Tél. 55 10 92.

MACHINE A TRICOTER d'occasion, bon état. Tél. (038) 25 85 23, dès 19 heures.

Perdus - Trouvés

PERDU, jeudi soir, rue des Chavannes, une ceinture en gabardine beige. Prière de téléphoner au 24 48 68, après 19 h 30.

TROUVE JEUNE CHATTE tigrée roux - brun - beige - gris, aux Poudrières. Tél. 25 72 86, heures repas.

Demandes à louer

URGENT : couple sans enfants cherche logement 2 pièces, confort, en ville. Téléphone 25 78 78, lundi, mercredi, jeudi de 14 à 17 heures.

JE CHERCHE une chambre à Neuchâtel. Prière de téléphoner au (032) 22 72 30 pendant les heures de bureau.

APPARTEMENT 4-4 ½ pièces, situation haut de la ville. Tél. 25 16 57.

COUPLE SOLVABLE, 2 enfants, cherche à louer, campagne neuchâteloise, logement 2-3 pièces pour week-end, jardin indispensable. Tél. (039) 22 29 82, après 18 heures.

WEEK-END A L'ANNEE, loyer modéré. Tél. (038) 33 35 68.

DEUX JEUNES DROGUISTES cherchent un appartement meublé à 2 pièces, pour le 1er avril, à Neuchâtel ou banlieue. Adresser offres écrites à EK 3731 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 PIECES, loyer modéré, ville ou environs, mai-octobre. Tél. (061) 43 96 15.

Offres d'emplois

QUI DONNERAIT leçons d'arithmétique commerciale à apprentie de II commerce ? Tél. 41 25 43, heures repas.

ON CHERCHE PERSONNE pour aider tous les jours de 18 à 21 h. Tél. 24 27 13 ou 25 26 51.

PERSONNE, région Cormondrèche, est cherchée pour entretien d'un jardin à temps perdu. Possibilité d'avoir un jardin potager. Adresser offres écrites à NW 3754 au bureau du journal.

AIDE à plein ou à mi-temps sachant cuire, pour ménage soigné, en ville. Adresser offres à IP 3749 au bureau du journal.

FEMME DE MENAGE un matin par semaine à Peseux. Tél. 31 65 72.

CUISINIERE OU PERSONNE AIMANT CUISINER, pouvant également remplacer la maîtresse de maison, dans petite pension familiale de 12 personnes. Congés réguliers. Téléphoner au 33 28 34 pour prendre rendez-vous.

Demandes d'emplois

GYMNASIENNE donnerait leçons de mathématiques, d'allemand, degré primaire, secondaire, 1 heure : 8 fr., Cortaillod environs. Tél. 42 14 50.

DAME cherche emploi, horlogerie ou aide de bureau, préférence district de Boudry. Tél. 55 17 86.

DESSINATRICE EN BATIMENT, une année de pratique, cherche place à Neuchâtel ou environs. Tél. (021) 29 63 08, heures des repas.

ETUDIANTE cherche travail pour le mercredi après-midi. Tél. 33 21 09.

DEMOISELLE, SUISSESSE, 30 ans, cherche emploi immédiatement le soir. Tél. (038) 33 46 89, le soir.

CADRE HORLOGER, longue expérience dans secteurs différents, cherche poste à responsabilités. Ecrire sous chiffres MV 3753 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL pour le matin ou éventuellement à domicile. Adresser offres écrites à OX 3755 au bureau du journal.

EMPLOYEE DE BUREAU cherche place à mi-temps ou 4 jours par semaine. Adresser offres écrites à EL 3745 au bureau du journal.

Divers

DESSINATEUR EXPERIMENTE entreprend tous travaux d'architecture. Tél. 31 32 74.

A vendre

LIT FRANÇAIS MODERNE, bas prix. Téléphone 31 73 91 - 25 03 89.

BARQUE DE PECHE, avec bâche, bas prix. Tél. (038) 25 54 40.

ECOUTEURS PIONNER STEREO, valeur 110 francs, cédé à 40 fr. Tél. 51 20 51.

SKIS neufs et occasions, avec fixations de sécurité modernes. 20 %. Tél. 31 60 55.

1 CHAMBRE A COUCHER complète, 1 salle à manger (une table et quatre chaises), 1 armoire, 1 lit double avec entourage et literie, 1 cuisinière électrique. Tél. (038) 31 72 34, heures des repas.

3 LITS de style complets. Tél. 24 57 32, à 12 h 30 ou après 18 h 30.

PETIT LIT POUR NOUVEAU-NE, entouré de dentelle et de rideaux, avec lot de draps. Valeur 375 fr. cédé à 125 fr. Tél. 51 20 51.

SALLE A MANGER chêne massif, Renaissance flamande : table, chaises, buffet, desserte, etc. Belle occasion, 5000 fr. Tél. (038) 25 58 53.

PERCEUSE BLACK DECKER valeur 79 fr. cédée à 35 fr. Tél. 51 20 51.

1 SECRETAIRE LOUIS-PHILIPPE, pupitre, mobilier 1925 comprenant 1 chambre à coucher, 1 salle à manger. Tél. (032) 93 96 13.

POUR CAUSE DE DEPART : 1 chambre à coucher, 1 salle à manger, potager, ustensiles de cuisine et vaisselle. S'adresser à Gilbert Leuba, Grand-Rue 26, 2108 Couvet.

POUSSETTE bleu marine, 80 fr. et une verte, 50 fr. Tél. 24 46 64.

4 PNEUS NEIGE et 4 pneus d'été, 165-13, montés sur jantes, pour Ford 17 M. Téléphone 46 11 42.

FEUILLES PLACAGE, noyer, acajou, palissandre, cerisier, érable, baguettes lalton. Tél. (038) 31 10 43.

LIT A RESSORTS (sans matelas), 25 fr. Tél. 42 21 32.

TABLE AVEC ALLONGE, 4 chaises rembourrées, vaisselier, buffet de service (palissandre), en bloc ou séparé ; au plus offrant. Tél. 42 21 32.

COURS D'ALLEMAND, 17 disques et 12 fascicules. Tél. 63 28 73, heures des repas.

SALON LOUIS XVI comprenant : canapé 3 places, 2 fauteuils, bergère gris Trianon, velours frappé gris-bleu et crème, 1 table basse dessus marbre. Très beaux meubles français neufs achetés 8500 fr,, cédés cause départ à 5500 fr. Tél. (038) 31 10 43.

DEUX ENREGISTREURS Uher report S avec accessoires, pour bricoleur, 400 fr. Tél. (038) 25 49 68.

BEAUX HABITS enfants 1 à 2 ans. Téléphone 31 25 00.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AVIS DIVERS

MEUBLES NUSSBAUM

Le bail de notre magasin-exposition de la place Pury n'a pas été renouvelé...

Nous vous offrons 15 % de rabais

sur tous les articles (meubles et bibelots) exposés

et continuons la vente normale dans nos magasins et expositions de Peseux et de la rue de l'Ecluse.

MEUBLES NUSSBAUM

PESEUX En face du temple ✆ 31 43 44 — **NEUCHATEL** Ecluse ✆ 31 50 88

SOLDES FRACASSANTS

(Vente autorisée)

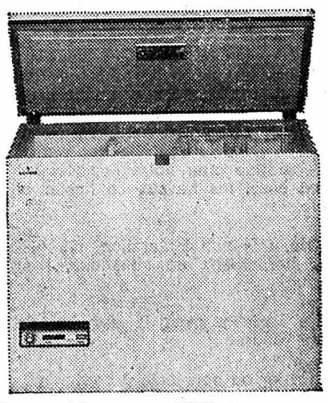

Congélateur 250 l
éclairage intérieur, poignée avec serrure. Garantie 5 ans sur moteur.
Notre prix **599.—**

Congélateurs bahuts
modèle superluxe 400 l, 3 lampes témoins, compartiment de congélation rapide, poignée avec serrure, éclairage intérieur. Valeur 1098.—
Soldé **768.—**

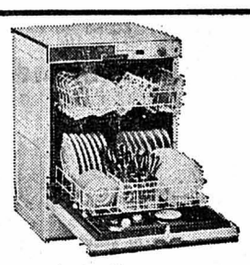

Lave-vaisselle
12 couverts, standard, 3 niveaux d'aspersion, adoucisseur incorporé, prérinçage et programme universel, cuve inox. Valeur 1490.—
Soldé **890.—**

Lave-vaisselle SIEMENS
à pouvoir lavant total et bio-actif - cuve inox 12 programmes.
Valeur 2295.—
Soldé **1548.—**

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Lido VOYAGES

PÂQUES 1975

VENISE ET SA LAGUNE
en train — du 28 au 31 mars
dép. Lausanne — dés **Fr. 298.—**
dép. Genève — **Fr. 308.—**

ROME, VILLE ÉTERNELLE ANNÉE SAINTE
du 27 au 31 mars
en train, y compris couchette à l'aller + visites
dép. Lausanne — dés **Fr. 283.—**
dép. Genève — **Fr. 293.—**

ROME - ANNÉE SAINTE PAR AVION
du 28 au 31 mars
hôtel garni + visites + transferts — **Fr. 471.—**
hôtel en ½ pension, idem — **Fr. 605.—**

COSTA DEL SOL, TORREMOLINOS
du 23 au 30 mars
9 jours, par avion, dép. Genève — **Fr. 715.—**

MADRID - TOLÈDE AVION - AUTOCAR
dép. Genève, du 28 au 31 mars — **Fr. 675.—**

MAJORQUE : LA REINE DES BALÉARES PAR AVION
départ No 1, du 23 au 31 mars — **Fr. 530.—**
départ No 2, du 28 mars au 6 avril — **Fr. 548.—**

LES CANARIES, GRAN CANARIA
séjour à Las Palmas ou Playa del Inglès
du 22 au 30 mars, 9 jours — **Fr. 975.—**
en appartement, hôtel 1re classe — **Fr. 1200.—**

ILE DE MADÈRE du 23 au 31 mars
en appartement et petit déjeuner — **Fr. 975.—**
hôtel 1re classe, pension complète — **Fr. 1100.—**

IRLANDE - DUBLIN du 28 au 31 mars
séjour en ½ pension — **Fr. 695.—**

PARIS par train spécial

Départ : 27 mars soir — Retour : 31 mars soir
TRAIN SEUL dép. Genève
1re classe **Fr. 126.—** 2me classe **Fr. 83.—**
TRAIN SEUL dép. Lausanne 1re classe **Fr. 112.—**
Arrangements : 2me classe **Fr. 75.—**
* train 2me classe + hôtel garni + transferts — **Fr. 210.—**
* id. + hôtel demi-pension + id. + 3 visites en autocar — **Fr. 335.—**
* id. en pension complète — **Fr. 378.—**

suppl. départ Genève Fr. 8.—

PARIS - PAR AVION DE LIGNE
Départ 27 mars, 20 h 15 - Retour 31 mars, 16 h 55
PRIX EXCEPTIONNEL :
hôtel garni + petit déjeuner ** — **Fr. 283.—**
hôtel garni + petit déjeuner *** (bain et WC) — **Fr. 366.—**
Arrangements avec repas et visites.

A NE PAS MANQUER !

Un grand choix de croisières de Pâques comme aussi de magnifiques voyages par autocar. Toute la gamme des grands voyages **AIRTOUR SUISSE :** les Canaries, le Maroc, l'île de Madère, l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale, l'Amérique du Sud, Israël, le Liban, etc.

Envoi gratuit des programmes détaillés.

Lido VOYAGES

LAUSANNE : Terreaux 4 (021) 20 72 71
GENÈVE : Terreaux-du-Temple 20 (022) 31 63 35
LAUSANNE : VOYAGES CLUB S.A.R.L., av. Rumine 9, tél. 22 27 79.

VÉHICULES A MOTEUR

A vendre
Suzuki T 20
Sport, 32.000 km, expertisée.
Tél. (038) 65 11 07.

A vendre, pour cause de double emploi
VW 1200
1964.
Tél. 25 73 59.

A vendre
Dyane 6
modèle 1974, 29.000 km. Fr. 5500.—
Tél. 57 14 57, (heures repas).

A vendre
Porsche 912
en parfait état de marche.
Prix : 2800 fr.
Tél. (039) 31 16 83.

A vendre
Fiat 500 L
66.000 km, non expertisée. Prix intéressant.
Tél. (038) 47 18 88.

A vendre au plus offrant
Epave Renault 16
moteur TS, en état de marche.
Tél. 21 11 81, interne 349.

A vendre
Toyota Corolla 1200 DL
modèle 1974, expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15 tél. privé (038) 41 37 03.

Belle occasion. A vendre
Opel Ascona
1600 deluxe, modèle 1974, 15.000 km ; prix intéressant.
Tél. 33 59 84, le matin.

A vendre
MG 1100
expertisée, année 1964, 94.000 km. Prix à discuter.
Tél. (024) 21 71 48, entre 12 h 15 et 13 h 15.

A vendre pour bricoleur
Vauxhall Viva
1968, accessoires neufs, 1 pot, batterie distillateur, régulateur, pompe à eau, moteur, essuie-glace.
Tél. 41 36 43 ou 31 70 36.

Occasion unique Mazda 816 de luxe
19.000 km, à l'état de neuf, prix intéressant.
Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHATEL
Limousine 4 portes 5 places
Triumph 1300
Traction avant 6,5 CV
Modèle 1968.
Expertisée.
Prix : Fr. 1900.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38 Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre
Simca 1000 Rallye I
modèle 1973, 29.000 km, équipée avec phares longue portée, jantes larges + 4 pneus neige 90 % montés sur jantes.
Tél. (038) 25 63 25, dès 18 heures.

A vendre, pour cause de double emploi,
Citroën Mehari
23.000 km ; prix à discuter.

L'annonce reflet vivant du marché

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Maison du peuple

Le bal du T.-C.S.: plus couru que jamais

Au milieu du mimosa et des œillets, une tradition encore et un geste apprécié de la ville de Nice, le grand bal annuel de la section du Jura neuchâtelois du Touring-club suisse, a une nouvelle fois déroulé ses fastes, samedi soir à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds. Des fastes dans la meilleure acceptation du terme, puisque l'on y côtoyait la qualité du sourire et celle de la bonne humeur, l'entrain, le plaisir d'être ensemble autour d'une affiche prestigieuse : l'orchestre de Marcel Azzola, le virtuose de l'accordéon.

— Cette année, le T.-C.S. du Jura neuchâtelois, comme nous tous, a dû faire face à des problèmes d'inflation, devait déclarer en substance M. Pierre Aubert, le « patron » de la section.

En 1974, en effet, cette manifestation avait attiré à l'Ancien-stand quelque 300 personnes. Et une foule d'autres... qui durent repartir chez eux, faute de place. Aussi, les organisateurs décidèrent-ils de changer de salle. Le résultat ? 540 danseuses et danseurs, ravis de cette occasion unique dans les annales de la vie locale, de pouvoir s'en donner à cœur joie jusqu'à l'heure fatidique de la fermeture.

Buffet froid, jeux et divertissements multiples ne constituèrent qu'un petit hors-d'œuvre lors de cette soirée qui voyait la présence d'un représentant du Conseil communal, M. Claude Robert, de porte-parole des sections de Genève, Fribourg, du Jura, de Vaud, du Valais, et de divers représentants de la police, de la justice, etc...

On put assister à la réplique donnée par René Dessibourg, un accordéoniste du « Cru » dont la renommée a largement dépassé les frontières, à Marcel Azzola, et à l'apparition de Bernard Dimey, le poète de Paris qui venait juste de quitter la scène de « La Lucarne », aux Brenets.

L'ambiance, selon la tradition toujours, ne faiblit jamais. Comment l'aurait-elle pu d'ailleurs, dans ce tourbillon de valses classiques et d'airs à la mode qui entraîna les participants jusqu'aux petites heures du matin. Ny.

Succès de la soirée scolaire de La Sagne

De notre correspondant :

Vendredi soir, à la salle de spectacles de La Sagne, les élèves des classes primaires du collège du Crêt et ceux de l'école secondaire intercommunale (ESIP) ont présenté un programme varié qui a conquis le nombreux public venu assister à cette soirée. M. Michel Monnard, directeur de l'ESIP, souhaita la bienvenue à chacun.

En lever de rideau, la chorale de l'ESIP interpréta « Tout le long des saules », sous la direction de M. Julien Junod. Puis, un groupe de chanteurs que dirige M. Eric Renoit, présenta trois pièces fort différentes les unes des autres : « Le Ruisseau », de Mozart, « Au bord de la rivière », de Cockenpot, et « L'Ane », de Guy Béart. Les enfants des classes primaires, à commencer par les petits, doivent être félicités tant pour la qualité des sketches que pour la variété des œuvres présentées. Les costumes colorés de ces acteurs en herbe et les gestes spontanés ont ravi le public. Les ballets ont également permis de voir à l'œuvre des gosses plein d'entrain et de grâce sur des thèmes musicaux fort bien choisis.

Le groupe de gymnastique démontra que le sport occupe aujourd'hui une grande place à l'école. Les exercices étaient difficiles. Ils furent bien réglés et harmonieusement présentés. Puis les élèves de l'ESIP ont joué le théâtre qu'ils ont choisi et créé eux-mêmes, réparti en trois chapitres : l'école d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Une fresque qui passait de la préhistoire à l'instituteur de nos grands-parents, du maître actuel au robot électronique de l'an 2500 ! et d'une leçon d'allemand à celle d'équitation. En intermède, des clowns occupaient la scène pour permettre le passage d'un tableau à l'autre.

Enfin, la chorale de l'ESIP offrit encore « sous les platanes du préau », de C. Boller. La soirée se termina vers minuit. Le produit de cette manifestation est destiné au financement des camps de ski et des journées de sport.

A la Salle de musique

Guitare et violon pour la 321me heure du Conservatoire

Le non-conformisme du programme de dimanche soir (Gragnani, Scheidler et Paganini) a enchanté les uns et dérouté les autres ; nous nous rangeons parmi les seconds car, malgré son aspect récréatif, le concert donné par Rudolf Wrangler et Hans-Heinz Schneeberger nous a paru long. Dans les sonates de Bach, dans la sonate de Bartok — également pour violons seuls — le plus talentueux des violonistes suisses a déjà donné la preuve que ses dons techniques conduisent à la plus heureuse des réalisations artistiques. Schneeberger n'est pas qu'un virtuose, il est surtout un très grand musicien.

Ayant cédé à l'invitation de Rudolf Wrangler, il a mis son art au service d'une « musique de salon » et de second ordre ; sur le plan des harmoniques, des doubles cordes, du staccato, du pizzicato de la main gauche et de toutes les chicanes de virtuosité (c'est proprement effarant de difficultés) il a démontré, une fois de plus, qu'il maîtrise toutes les embûches. Nous le remercions pour une démonstration aussi diabolique ! Et le tout dans un sourire et avec la plus grande décontraction ! Quant au guitariste que nous entendons pour la première fois, disons-lui toute la chance qu'il a de pouvoir donner en concert les œuvres de Paganini avec Hans-Heinz Schneeberger. Ces œuvres étaient originales, c'est-à-dire écrites par Paganini pour violon et guitare ; sur le plan de la culture, ces œuvres ne passent cependant pas la rampe. M.

LE LOCLE

Concert annuel de la société des accordéonistes des Ponts

De notre correspondant :

Samedi soir, à l'hôtel du Cerf, aux Ponts-de-Martel, avait lieu la soirée annuelle de la société des accordéonistes « Victoria ». Sous la baguette de Mlle Jeannine Robert, les musiciens débutèrent en interprétant « Fête vaudoise ». Après un deuxième morceau, M. Eric Robert souhaita la bienvenue aux nombreux spectateurs et invita M. Roger Cattin, délégué de l'Association romande des musiciens accordéonistes, à monter sur scène. Celui-ci remit à M. Alain Vermot le diplôme romand pour le récompenser de ses 15 ans d'activité au sein de la société. Puis, les musiciens jouèrent encore plusieurs partitions, dont l'une fut dirigée par le sous-directeur, M. Jean-Michel Ducommun.

Pour terminer la partie musicale, les très jeunes élèves de la société se produisirent. Malgré une moyenne d'âge très basse, les membres fournissent un bel effort et leur niveau est bon.

Dans la seconde moitié de la soirée, la troupe théâtrale « Comœdia », du Locle, interpréta « Le coin tranquille », une comédie gaie de Michel André. Bien que ces comédiens soient des amateurs, ils jouèrent avec une certaine sûreté et conquirent facilement le public.

Camp de la Croix-Bleue neuchâteloise

(c) Samedi et dimanche, se déroulait dans le chalet de la Croix-Bleue de la Roche, au-dessus des Ponts-de-Martel, un camp de l'espoir. Durant ces deux jours, les jeunes membres de cette société, qui venaient de tout le canton, ont tenté par des discussions, de fixer leur « objectif 75 ». La soirée de samedi fut agrémentée par des jeux et des diapositives. Relevons encore la présence de deux invités : MM. Richard Barbezat et Philippe Quartier, agent romand de ce mouvement de jeunesse.

BROT-PLAMBOZ

Succès du thé des paysannes

(c) La pluie qui est tombée sans discontinuer samedi après-midi fut pour une fois bénéfique, puisque le thé-vente organisé par l'Union paysanne des Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz fut un plein succès. De nombreux objets artisanaux, tricots, broderies, etc..., furent vendus et les tourtes, pâtisseries et canapés eurent les faveurs des visiteurs. Les enfants purent également se distraire à plusieurs séances de cinéma et à une pêche miraculeuse. Enfin, deux jeunes accordéonistes accompagnées de leur père à la trompette, agrémentèrent la rencontre.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (24 janvier)

NAISSANCES : Voisard Jimmy, fils de Michel-Lucien, mécanicien, et de Brigitte, née Küng ; Schlichtig Carine, fille de Jean-Claude, horloger, et de Marie-Pierre, née Boutenel.

PROMESSE DE MARIAGE : Moscheni Marcello, forgeron, et Rauss Anne-Dominique.

MARIAGES CIVILS : Appel Hans-Günter-Gustav, médecin dentiste et Frossard Marie-Christine-Clotilde ; von Gunten Charles-André, opticien, et Baumann Francine-Irène.

DÉCÈS : Meyer, née Cattin, Regina Jeanne, ménagère, née le 19 juillet 1908, veuve de Jules-Adonis-Paul ; Boichat, née Robert-Nicoud, Maria-Victorine, ménagère, née le 1 octobre 1890, épouse de Louis-Arsène ; Emery Lucie-Mathilde, ménagère, célibataire, née le 2 juillet 1896 ; Jenni Ernst, contremaître, né le 28 décembre 1915, époux d'Irma, née Leutwyler. Bouille-Maurice-Paul, ouvrier, né le 19 juin 1906, célibataire ; Schilt André-Numa, né le 16 août 1901, veuf d'Yvonne-Renée, née Domon ; Kocher, née Grégorowitsch, Lydia-Dorothée, née le 19 avril 1889, veuve de John-Eduard ; Quartier-dit-Maire Martine-Nicole, née le 25 janvier 1966.

Etat civil du Locle (25 janvier)

Naissance : Cisneros Manuel Jesus, fils de Manuel Salvador, ouvrier de fabrique, et de Manuela, née Caballero.

Mariages : Béguin Pierre-Auguste, ingénieur-technicien, et Béguin Lucette Nelly ; Ducommun William Roger, horloger, et Berger, née Blandenier Marceline Denise.

(27 janvier)

Naissance : Flück Michel Emile, fils de Robert André, boucher et de Claudine Esther, née Vermot-Petit-Outhenin.

Décès : Widmer née Debossens, née le 3 juin 1913, ménagère, épouse de Charles Amédée.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 15 h et 20 h 30, La moutarde me monte au nez (12 ans, prolongations).

Eden : 18 h 30, Jeux pervers d'une femme d'aujourd'hui (20 ans) ; 20 h 30, Impossible, pas français (16 ans).

Plaza : 20 h 30, Portier de nuit (18 ans).

Scala : 18 h 45, Les seigneurs de la forêt (12 ans) ; 21 h, Attention, on va s'fâcher (12 ans).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72 : 21 h 30 - 4 h

Le Scotch : 21 h 30 - 4 h

La Boule d'or : 21 h - 2 h

Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h

Chez Jeanine : 21 h - 4 h

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande).

Musée des beaux-arts : les collections.

Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.

Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Musée paysan des Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes.

Vivarium (61, rue Jardinière) : de 14 h à 17 h .

Galerie du Manoir : encres, de Schlitz (Paris).

Galerie du « Club 44 » : Michel Valdrac, peintures et dessins.

Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Henry, 68, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS

Château des Monts : musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Voiture volée

Du 24 au 27 janvier, un bus VW, de couleur grise, portant les plaques NE 10267, a été volé dans une cour de la rue du Collège 58 à La Chaux-de-Fonds.

Nouveau directeur de la clinique dentaire scolaire

(c) A la suite de la démission du Dr José Dahan, appelé à enseigner à l'Université de Louvain, le comité des services médical et dentaire scolaires a nommé au poste du directeur de la clinique dentaire scolaire le Dr Cyrus Raouf, né en 1937, actuellement médecin dentiste à la clinique, où il seconde le Dr Dahan depuis le 15 avril 1971.

OFFRES D'EMPLOIS

Ferblanterie paratonnerre
eau - gaz - air comprimé **Appareillage**
Traitement et filtration des eaux
Service de réparation
Tél. 25 71 77 ou 31 41 86

Maison Geiger

Jean-François Benguerel

engagerait
FERBLANTIER
ou
ferblantier-appareilleur

Neuchâtel. Chavannes 21 Tél. (038) 25 71 77

Fabrication d'aquarium
tout verre
Table - support - installation - agencement
MISE EN SERVICE
DOUCE MER

Raskin Suisse

Fabrique de machines-outils et d'outillage de poinçonnage cherche
TREMPEUR QUALIFIÉ
ayant quelques années de pratique.
Nous offrons : place stable et bien rétribuée, prestations sociales, locaux modernes, horaire libre, réfectoire.
Faire offres de service ou téléphoner à RASKIN S.A., 1033 Cheseaux. Tél. (021) 91 19 51.

Entreprise de tôlerie en ventilation cherche
1 préparateur-contremaître
ayant connaissance en tôlerie, serrurerie avec sens de l'organisation pour alimenter en travail environ 15 ouvriers.
Nous offrons :
Bon salaire, prestations sociales modernes dans petite équipe.
Les candidats sont priés de prendre contact avec :
SCHMIDLIN S.A. tôlerie en ventilation
9-11, chemin de la Muraille,
1211 Le Lignon-Genève.
Tél. (022) 44 46 16.

FAN
Pour notre service des abonnements et de distribution du journal, nous cherchons une
employée de bureau
de langue maternelle française, ayant l'expérience des contacts téléphoniques avec la clientèle et connaissant bien la ville et les environs.
L'activité principale consiste dans le contrôle des ordres des abonnés et leur préparation pour notre département IBM. Ce poste comprend aussi les travaux de fichier et un peu de dactylographie.
Tous les travaux de série, tels que facturation, enregistrement des paiements, bordereaux de mutations, sont exécutés par un ordinateur.
Nous offrons un horaire variable avec la semaine de quatre jours, du mardi au vendredi.
Entrée en service le 17 février ou pour date à convenir.
Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction de l'Imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 4, rue Saint-Maurice, 2001 NEUCHATEL.

TV **Télévision Suisse romande**
cherche
UNE MAQUILLEUSE
les candidates doivent être en possession d'un diplôme de visagiste-esthéticienne et éventuellement posséder des connaissances de télévision ou de cinéma.
Les personnes intéressées à ce poste sont priées d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à :
l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE case postale, 1211 GENÈVE 8.

MIGROS
Nous cherchons pour notre Marché à PESEUX :
nettoyeuse auxiliaire
les matins ; horaire selon entente
employée au bar auxiliaire
les vendredis et samedis, ainsi que quelques heures dans la semaine.
Veuillez vous adresser directement au gérant du Marché Peseux, tél. 31 29 61.

Entretien de bureaux
Etude d'avocats et notaire cherche personne de confiance pour l'entretien de leurs bureaux, le soir, 2 à 3 fois par semaine, au centre de la ville, dès mars.
Tél. 24 36 23, de 11 h 30 à 12 h 30.

TOURING AU LAC cherche
portier d'étage
Faire offre ou se présenter à la Direction.

Fabrique d'horlogerie SOHOREC S.A.,
Poudrières 135-137, 2006 NEUCHATEL. Tél. (038) 24 31 61.
engage pour entrée immédiate
HORLOGER OU HORLOGÈRE
connaissant bien la mise en marche et la retouche.
Travail intéressant, situation stable, cantine à disposition.
Nous cherchons
PERSONNE DE CONFIANCE OU COUPLE
pour travaux de nettoyage, environ 90 minutes par jour et le samedi matin.
Faire offres écrites ou se présenter.

Dame âgée, habitant une villa agréablement située aux abords du Locle, cherche à engager pour date à convenir une
GOUVERNANTE
— Chambre à disposition.
— Conditions intéressantes.
— Pas de gros travaux.
Faire offres sous chiffres RZ 3757 au bureau du journal.

URGENT
Buffet du tram, Boudry, cherche une
sommelière
Bons gains, 2 jours de congé hebdomadaires.
Tél. 42 18 15.

Gunhardt
engagerait
boulanger
ou
boulanger-pâtissier
Laboratoire moderne. Bon salaire.
Tél. (038) 42 10 26.

DAMES
trouveraient emploi à temps partiel ou à plein temps pour aider en équipe à divers travaux ménagers.
Se renseigner en téléphonant au (038) 57 16 66.

Compagnie suisse d'assurances cherche
inspecteur - acquisiteur
Nous demandons :
bonne présentation, si possible formation commerciale, entregent et volonté de se créer une situation stable.
Nous offrons :
fixe, frais et commissions d'acquisition, avantages sociaux, ambiance de travail agréable, possibilité de développement en cas de succès.
DISCRÉTION ABSOLUE ASSURÉE.
Ayez l'amabilité de nous communiquer votre offre sous chiffres PY 3756 au bureau du journal, et nous prendrons aussitôt contact avec vous.

RIVAREX S.A.

Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77
cherche, pour son département fabrication meubles de camping ;
UN MAGASINIER
chargé de la gestion de stock et responsable du service expédition ;
OUVRIÈRES
pour travaux faciles de fabrication.
Mise au courant assurée, bon salaire versé 13 fois, prestations sociales de 1er ordre.
Les personnes intéressées voudront bien prendre contact par téléphone ou se présenter directement à la réception de l'usine.
Fabrique de meubles de camping – Atelier de galvanoplastie

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Climats intérieurs

ORGUEIL

Que nous le reconnaissions ou que nous feignions de l'ignorer, nous sommes tous plus ou moins sensibles aux compliments d'autrui. Qu'ils soient sincères ou intéressés, ils flattent notre amour-propre et, malheureusement, tout ce qui se rattache au « moi » retient notre attention. On se défend de cette disposition propre à l'égoïsme personnel, mais si nous pénétrons au cœur du problème, nous nous rendons bien vite compte de la somme d'orgueil que nous ressentons quand nous sommes approuvés, complimentés, voire admirés par nos semblables. Que nous ayons besoin de leur présence et de leur appui est une chose naturelle à tous ceux qui ne se sentent pas une vocation d'ermite ! Mais de cette attitude à celle qui vous amène à faire la roue comme le paon prétentieux, il y a un long chemin qu'il vaut mieux se résoudre à abandonner.

Pourtant, notre société est bien faite pour engendrer des orgueilleux de toutes espèces. On mesure et on compare sans cesse, en oubliant quelquefois les règles nécessaires à ces évaluations. Et puis nous développons d'une façon exagérée l'esprit de compétition dans tous les domaines !

Etre le premier, le champion, la vedette, cela compte tellement plus que d'être convaincu d'avoir réalisé un travail consciencieux et utile ! L'exploit, hélas ! prend si facilement la place de la tâche accomplie simplement, humblement. Il réclame une manifestation d'audace alors que le quotidien, l'habituel, se contente de persévérance, d'efforts renouvelés et de volonté.

Parce que tout, autour de nous, prend des dimensions plus vastes, parce que les connaissances et les informations sont toujours plus étendues, il est plus difficile peut-être de garder une juste mesure des comportements et des situations.

Et puis, c'est tellement agréable, n'est-il pas vrai, de s'entendre dire : « Vous avez raison ! » Cela ragaillardit n'importe quel courage défaillant !... et ravive tous les orgueils vacillants ! Mais, en définitive, cela a bien peu d'importance d'avoir raison ; sans doute vaudrait-il infiniment mieux avoir compris, encouragé, aimé. C'est moins étincelant, mais plus chaleureux ; et plus durable aussi, dans le chemin de la vie, où nous passons en pèlerins orgueilleux...

Anne des ROCAILLES

La section « Jolimont » du club Jurassien a tenu ses assises annuelles à Couvet

De l'un de nos correspondants :

Samedi après-midi, à l'hôtel du Pont de Couvet ont siégé les membres de la section « Jolimont du Club » jurassien sous la présidence de M. Fernand Vaucher. Une quarantaine de « clubistes » avaient répondu à la convocation.

Après l'interprétation du chant de la société, l'assistance observa une minute de silence pour honorer la mémoire de MM. Albert Hablützel et Ernest Ansermin décédés au cours de l'année écoulée. Dans les communications, le président de la société souligna le fait que pour les deux prochaines années, le comité cantonal sera formé de deux membres de chacune des trois sections du Val-de-Travers et qu'ainsi « Jolimont » s'y trouvera représenté.

Passant au point suivant de l'ordre du jour, les membres de l'assemblée accepteront l'admission d'un nouveau sociétaire en la personne de M. Jean-Claude Jampen alors qu'aucune démission n'est enregistrée. Sur proposition du comité, une augmentation de la cotisation annuelle sera votée sans opposition.

COMPTES ACCEPTÉS

La lecture du rapport de caisse, donnée par M. Claude Jeanneret laissa apparaître que l'exercice écoulé n'a que très peu modifié l'état des finances de la société. Sur recommandation des vérificateurs, MM. Francis Maire et Robert Jeanneret, l'assemblée acceptera les comptes à l'humanité des voix.

Un membre du comité de surveillance de la propriété rendit ensuite compte de l'activité de son groupe de travail. Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises pour notamment refaire le chemin des Sapeurs, nettoyer et rafraîchir le drapeau et entreprendre une visite d'inspection au cours de laquelle les participants constatèrent que l'on assiste actuellement à un accroissement du nombre des bouquetins dans la région. Rappelons au sujet de la propriété que celle-ci fut acquise en 1876 grâce à un fonds constitué par les bénéfices cumulés réalisés par la vente du Petit Rameau de Sapin, et qu'elle s'étend sur un vaste territoire dans la région du Creux-du-Van.

M. Claude Jeannin, président du « chalet » mentionna ensuite les diverses améliorations réalisées l'an dernier et fit des propositions de travail à entreprendre dans un proche avenir. Il faut notamment poursuivre si la récolte des fonds est suffisante la mise en place du jardin botanique, auquel M. Roger Jeanjaquet a déjà mis la main et remettre en état le chemin d'accès au chalet. Dans son rapport, le président de la société émit le souhait de voir davantage de membres participer aux réunions mensuelles. Puis il rappela les diverses manifestations et réunions organisées par « Jolimont » en 1974. Il conclut son exposé en remerciant M. Claude Jeanneret caissier démissionnaire, appelé à de plus hautes charges, auquel il remit un cadeau souvenir.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Pour succéder à M. Fernand Vaucher démissionnaire, l'assemblée élut M. Jean Borel à la présidence de la section de Couvet du Club Jurassien. Son comité se compose des personnes suivantes : MM. Fernand Vaucher vice-président, Eric Reymond caissier, Robert Jeanneret secrétaire, Auguste Patthey convocateur, Rodolphe Buttikofer archiviste, Alfred Pellaton assesseur. Le comité du chalet aura comme membres MM. Claude Jeannin président, Charles-Edouard Thiébaud vice-président, Charles Gérald Arnold caissier-caviste, Alain Didier responsable de l'intérieur, François Codoni responsable de l'extérieur Roger Jeanjaquet responsable du jardin botanique, Gabriel Diodatti assesseur.

Les délégués à la commission cantonale de la propriété seront MM. Jean Borel et Rodolphe Buttikofer. Le correspondant au « Petit Rameau de Sapin » sera M. Gérard Perret, les autres délégués : MM. Robert Jeanneret commission de botanique, Alain Didier et André Soumi commission de géologie et spéléologie, Claude Jeanneret commission de zoologie, Claude Jeannin et Auguste Bianchi à l'U.S.L. Les vérificateurs de compte seront MM. Claude Monnard, Charles Raubert et Raymond Guyot. Les responsables du loto : Eric Reymond, Françis Maire, Jean Borel et Claude Jeanneret.

La séance s'est poursuivie par un souper et une soirée familière réunissant plus de 70 participants.

J-P. D.

NOIRAIGUE

Réunion des buralistes postaux

(sp) Préparée par M. Arno von Kaenel, les buralistes postaux du vallon, venus de toutes les communes à l'exception de Fleurier et de Couvet, ont siégé, samedi, à Noiraigue.

A cette occasion, divers problèmes intéressant à la fois les buralistes et la région ont été évoqués sans que des décisions aient été prises, les questions se rapportant aux buralistes étant traitées lors des assemblées générales.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Georges Bornoz-Heft, à Saint-Sulpice ;
Madame et Monsieur Gianni Mazzucato-Bornoz et leur fille Jacqueline, à Fleurier ;
Les descendants de feu Auguste Heft ;
Les descendants de feu Numa Bornoz,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Georges BORNOZ
née Rita HEFT

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, après quelques jours de maladie, dans sa 69me année.

Saint-Sulpice, le 28 janvier 1975.

Toi qui as fait plus que ton devoir ici-bas, va maintenant te reposer près du Père et jouir de la vie éternelle.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 30 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Départ du domicile mortuaire : la poste, Saint-Sulpice, à 13 heures.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

« Le Cyclophile » de Fleurier, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Rita BORNOZ

de Saint-Sulpice, épouse de Monsieur Georges Bornoz, membre honoraire et ancien membre du comité.

Pour le service funèbre se référer à l'avis de la famille.

Les **Contemporaines de 1906**, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Rita BORNOZ

et garderont d'elle un très bon souvenir.

Pour l'incinération, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Robert CLERC

profondément touchée des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, de leur présence, de leurs dons, de leurs envois de fleurs, de leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Môtiers, janvier 1975.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 15 « Les mâles » (Ciné-club)
Môtiers, château fermé : jusqu'au 31 janvier.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Buttes-La Robella : installations en service.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. tél. 61 38 48.
Les Verrières, bureau de renseignements : banque cantonale.
FAN. bureau du Val-de-Travers :
Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76 télex 3. 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

SPORT AU VALLON

Les Vallonniers au 5me Relais des neiges

(c) Au cours du week-end dernier, plusieurs équipes vallonnières ont participé au 5me Relais des neiges, organisé par le Ski-club des Cernets-Verrières. Les résultats obtenus par les fondeurs du Val-de-Travers ont été les suivants :

Catégorie OJ (3 x 3 km) : 7me, Les Cernets-Verrières IV (A. Junod, G. Ruttimann, P. Junod) ; 12me, Couvet I (D. Heyer, C. Rossetti, G. Celloni) ; 25me, Les Cernets-Verrières III (P. Rey, G. Rey, S. Maillardet).

Catégorie OJ (filles et dames) : 5me, Les Cernets-Verrières I (M. Keller, A.-F. Burket, M.-C. Rey).

Catégorie seniors et juniors (3 x 8 km): 7me, Les Cernets-Verrières I (L. Québatte, H. Schneider, J.-P. Junod) ; 8me, Les Cernets-Verrières II (A. Rey, R. Junod, W. Junod) ; 19me, Les Cernets-Verrières IV (B. Brunisholz, J.-M. Piaget, M. Garin) ; 28me, Couvet II (M. Vanello, J.-P. Raynaud, T. Bouquet); 33me, Les Cernets-Verrières V ; 35me, Couvet 1.

FLEURIER

Cours de photo pour débutants

(sp) Heureuse initiative que celle du club 30 x 40 qui propose, chaque mardi jusqu'à fin février, au laboratoire du collège régional de Fleurier, un cours de photo pour débutants ouvert aux membres comme aux non-membres. Ces cinq soirées sont animées par M. Yvan Lipka, de Couvet, et portent successivement sur le principe de l'appareil de photo, la technique de prise de vues, la théorie des couches sensibles et le développement des négatifs et des positifs.

Camps de ski dans les Alpes et le Jura

(sp) Comme ces dernières années, le collège régional de Fleurier organise, cet hiver, des camps de ski à l'intention des élèves des quatre sections du degré secondaire inférieur et de ceux du gymnase. Tandis que trois de ces camps auront lieu dans les Alpes (les Crosets, Montana et Zinal) à l'intention des amateurs de descente, un quatrième sera mis sur pied dans le Jura (les Genevez) où pour la première fois, les adeptes du ski de fond pourront s'en donner à cœur joie. Jusqu'à présent, en effet, il semblait que de telles vacances blanches ne pouvaient se dérouler ailleurs que dans les Alpes ; or, le camp des Genevez réunira une cinquantaine de participants !

En finale romande

(sp) Quatre Neuchâtelois ont été sélectionnés en vue de la finale romande de l'actuelle campagne d'éducation routière. Parmi eux figurent deux élèves du collège régional de Fleurier, Ch. Cavin et D. Cothés.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Etat civil de 1974

(c) **Naissances :** 17 mars. Emmanuel-Frédy Piaget, fils de Frédy Piaget et Heidi-Elisabeth, née Weber ; 12 juin. Gregory Piaget, fils de Gabriel Piaget et de Jacqueline, née Zwahlen ; 1er septembre. Linda Sartori, fille de Augusto Sartori et de Evelyne, née Zwahlen ; 7 septembre. Cédric Brandt, fils de Willy-Maurice Brandt et de Odette-Alise, née Sueur ; 17 septembre. **Pascal-Jacques** Piaget, fils de Jacques-André Piaget et de Monique, née Piaget ; 7 novembre. Charlotte Lambelet, fille de José-Alain Lambelet et de Christiane, née Duperrex.

Mariages : 21 mars, Sylvain-Etienne Piaget, né en 1948, horticulteur, et Pierrette, née Tharin en 1953. 29 mars. Claude-René Piaget, né en 1954, étudiant, et Mary-France, née Jeanmonod en 1953. 31 mai. Robert-Eugène Graf, né en 1951, électricien, et Marie-Louise, née Blatti en 1951. 25 octobre. Daniel-Henri Benoit, né en 1947, agriculteur, et Hélène, née Pilloud en 1952. 20 décembre. Jean-Hugues Walther, né en 1947, et Monique, née Sedfi en 1948. 27 décembre. Jan-Michel Corlet, né en 1947, employé de commerce et Eliane-Mathilde, née Pétremand en 1944.

Décès : 25 janvier, Lydie Barbezat, veuve, née en 1887 ; 7 mars, Alice Audétat, célibataire, née en 1880 ; 7 mars. Emma Stettler, veuve, née en 1900 ; 26 septembre, Denise Barbezat, mariée, née en 1924 ; 12 novembre. Willy Charles Brugger, retraité, marié, né en 1890.

TRAVERS

Carnet de deuil

(sp) On rend, aujourd'hui, les derniers devoirs à M. Paul Ecabert, âgé de 91 ans, vice-doyen de la commune, décédé après une longue maladie. M. Ecabert, horloger de profession, avait vécu aux Bois, dans le Jura et était venu, avec sa femme, se fixer à Travers il y a 14 ans, vivant avec son fils, le doyen Ecabert, curé de la paroisse.

FRANCE VOISINE

Cycliste tué à Ornans

(c) En rentrant à bicyclette de chez sa fille où il avait passé la soirée, M. Paul Jallon, 74 ans, retraité de la SNCF à Ornans, s'est fait renversé par la voiture conduite par M. Robert Briffe, 33 ans, directeur d'usine, domicilié à Besançon. Le malheureux septuagénaire a été tué sur le coup.

Récidiviste en culottes courtes

(c) Il a l'âge des gosses qui ont encore besoin de l'affection et de la protection de leurs parents. Pourtant, c'est déjà un voyou que la police connaît bien car elle l'avait « pincé » cet été alors qu'il volait dans des voitures en stationnement. Mais son dernier coup est d'une audace folle : ce garnement est entré dans la Loue, rivière qui traverse Ornans, et, avec de l'eau jusqu'au ventre en cette fin de janvier, a contourné une maison qui abrite une quincaillerie. Puis, il a grimpé sur le balcon de l'immeuble, s'y est introduit et a dérobé 254 fr. dans un tiroir-caisse. Heureusement, une commerçante l'a aperçu de sa boutique située de l'autre côté de la rue. Le jeune voleur a pu être rattrapé après une course folle et amené aux gendarmes.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche :
jeune fille
ou
garçon
pour le buffet ;
sommelière ou **sommelier**
débutante acceptée ;
un jeune cuisinier
Bons gages, congés réguliers.
Faire offres au Restaurant de la Place, Le Locle.
Tél. (039) 31 24 54.

Nous cherchons personne pour
nettoyage
d'un petit bureau, une fois par semaine.
Tél. 24 32 44.

Nous cherchons
employée de bureau
à temps partiel pour correspondance, classement, etc.
Tél. 24 32 44.

Hôtel-restaurant cherche
sommelière
Deux horaires.
Samedi - dimanche congé.
Tél. (038) 31 13 42.

Gain supplémentaire
Qu'est-ce que vous pensez d'un deuxième salaire ? Peut-être supérieur à votre premier. Voiture indispensable.
Tél. (038) 63 11 42 jeudi 30 et vendredi 31 janvier, entre 10 h et 14 h.

Carrosserie de Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir
1 tôlier
et
1 peintre sur voiture
si possible avec certificat de capacité.
Adresser offres écrites à NR 3699 au bureau du journal.

Demoiselle de réception
est cherchée par cabinet médical ; pas de qualification spéciale. Entrée en fonction si possible début mars.
Adresser offres écrites à CJ 3743 au bureau du journal.

Pour entrée immédiate, on demande
fille de buffet
libre le soir et tous les dimanches.
S'adresser à la Confiserie Wodey-Suchard, tél. 25 10 92.

Importateur cherche
personne
pouvant s'occuper de la vente par correspondance magasins d'un produit unique.
Sans connaissance spéciale. Gros bénéfice.
Pour traiter : Fr. 15.000.—
Ecrire sous chiffre 200-6873 aux Annonces Suisses « ASSA », 1, rue du Vieux-Billard. 1211 Genève 4.

Bar à café en ville cherche
sommelière
Libre le soir.
Tél. 24 61 21.

Je cherche, pour le 15 avril 1975,
une personne de confiance
sachant cuisiner et capable de tenir un ménage soigné, dans villa aux environs immédiats de Neuchâtel. Aide d'une femme de ménage 3 fois par semaine. A disposition très belle chambre avec TV, salle de bains.
Faire offres sous chiffres DK 3744 avec références, au bureau du journal.

Afin de compléter notre équipe spécialisée dans les enquêtes auprès de la clientèle, nous engageons
jeunes dames jeunes hommes
Age minimum 22 ans. Formation complète des débutants.
Salaire intéressant dès le départ.
Tél. (038) 24 22 03.

Emplois immédiats :
TECHNICIEN
CHIMISTE
PHYSIOLOGISTE
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(dans l'horlogerie)

Fabrique de moyenne importance située à Saint-Aubin cherche une
secrétaire de direction
capable de travailler de façon indépendante, maîtrisant le français, l'allemand et ayant si possible des notions d'anglais. Prestations sociales de 1er ordre, 13me salaire.
Adresser offres détaillées sous chiffres 28-900030 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Chronique du Val-de-Ruz

Au tribunal de police du district

En état d'ivresse, il met le feu à des copeaux pour effrayer sa femme

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

J.-Cl. M., précédemment à Landeyeux, s'est introduit dans l'appartement d'un voisin et a dérobé 500 fr., placés dans un portefeuille. Après avoir contesté être l'auteur de ce vol, il a finalement reconnu les faits. J.-Cl. M. est condamné à 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et au paiement des frais fixés à 165 francs.

VOITURE NON CONFORME

Lors d'un contrôle à Cernier, la police constata que la voiture conduite par C. B., de Dombresson, avait un pneu qui ne présentait plus une sculpture suffisante. Deux jours plus tard, C. B., « tombait » dans un autre contrôle, à Fenin cette fois, et outre le pneu défectueux qui n'avait pas été changé, la police constata que le frein à main était inefficace et que l'éclairage avant droit ainsi que celui de la plaque arrière ne fonctionnaient pas. La prévenue expliqua qu'elle ignorait ces défauts du fait que le véhicule lui avait été prêté. Le juge lui fit remarquer que le conducteur est responsable du véhicule qu'il conduit et la condamna à payer 100 fr. d'amende et 47 fr. de frais.

Circulant au volant de son automobile de Valangin en direction de Neuchâtel, F. M. a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route et a enfoncé une barrière. Il a aussitôt fait dépanner sa voiture sans aviser le lésé, en l'occurrence l'Etat de Neuchâtel, ni la police. Il reconnaît la perte de maîtrise mais conteste le délit de fuite en invoquant qu'il ignorait qu'il devait aviser le lésé ou la police. Le tribunal le condamne à payer 400 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

INCENDIE INTENTIONNEL

R. S., de Fenin, est rentré un soir à son domicile en état d'ivresse. S'étant disputé avec sa femme, il prit son mousqueton mais comme il n'avait pas de cartouches, il se rendit au stand de Vilars. N'ayant pas trouvé de munition, il revint chez lui. Sachant que son fusil n'était pas chargé, il déclara cependant à sa femme qu'il voulait se tirer une balle dans la tête puis la menaça de son arme. Toujours sous l'effet de l'alcool, R. S. se rendit ensuite dans sa menuiserie où il mit le feu à des copeaux. S'étant rendu compte de la portée de son acte, il éteignit aussitôt les flammes au moyen d'un extincteur. Lorsque les premiers secours de Fontainemelon, avisés par la femme de R. S., arrivèrent sur place, le feu était maîtrisé. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné, pour ivresse au volant et incendie intentionnel avec repentir actif, à 20 jours d'emprisonnement sans sursis et il paiera 180 fr. de frais. Comme Raymond de Sanctis a déjà été condamné en 1972 par le tribunal de La Chaux-de-Fonds pour ivresse au volant, la publication du jugement est ordonnée à ses frais.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 24 h.

Cinq décès, mais pas de naissance en 1974

(c) L'officier d'état civil de l'arrondissement de Dombresson-Villiers-Le Pâquier, a enregistré, l'année dernière, cinq décès (8 en 1973) et 10 (18) mariages. Il n'y a pas eu de naissance à domicile (dernière au Pâquier en 1963). Les bans, concernent 51 mariages et ont été publiés dans les trois villages en 1975. Au 31 décembre dernier il y avait 1701 feuillets ouverts dans le registre des familles à Dombresson, 642 au Pâquier et 770 à Villiers.

AVIS DIVERS

Seulement 40 c. le mot !
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Pour cause imprévue à remettre à Fleurier
appartement
3 pièces, tout confort.
S'adresser au (038) 61 37 79.

AVIS DIVERS

L'océan Indien
Séjour aux
Seychelles
où l'on parle le vieux français.
17 jours, de Paris, en pension complète.
HOTEL REEF 4550 fr. fr.
HOTEL BOUGAINVILLE 3860 fr. fr.
Accueil et transfert aux aéroports compris.
L'Est Voyages Pontarlier
50, rue de la République, tél. (81) 39 15 29.

SOCIETE D'EMULATION
SALLE DES SPECTACLES, COUVET
SAMEDI 1er FÉVRIER, à 20 h 15
GRAND CONCERT DE JAZZ « NEW ORLEANS »
avec l'ancien accompagnateur clarinettiste de Sydney Bechet
CLAUDE LUTER
et l'orchestre suisse **THE NEW RAGTIME BAND** (7 musiciens)
Location : pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13
Prix des places. Fr. 8.— 10.— et 12.— (réduction de 2.— aux jeunes).

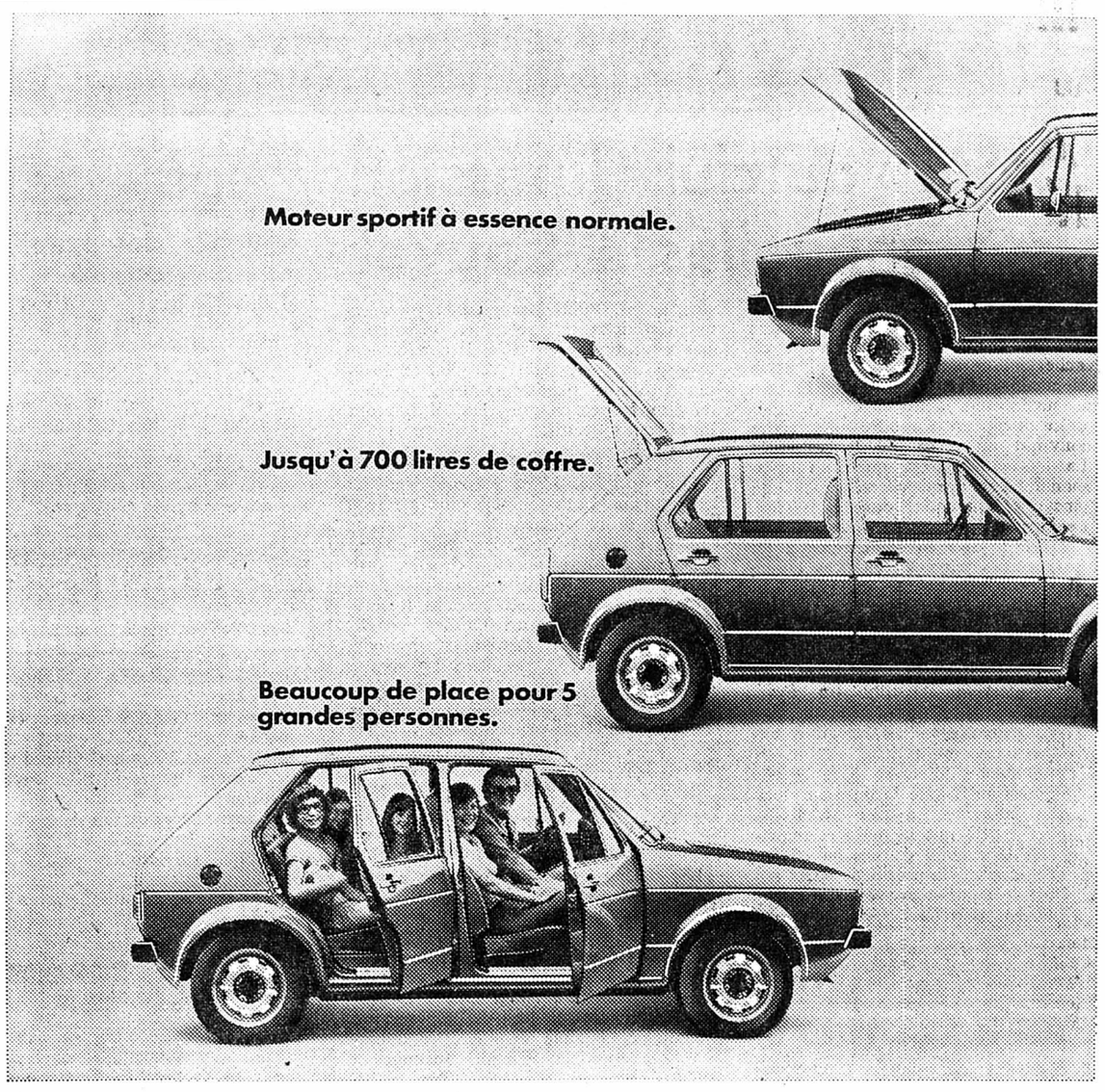

Opération "Portes ouvertes".

En général, une voiture ne possède qu'une seule caractéristique exceptionnelle. La Golf, elle, en possède au moins trois.

Premièrement: Son moteur vigoureux: 1,1 l avec 52 CV ou 1,5 l avec 70 CV. Nerveux mais sobre, 8 litres d'essence normale seulement (pour 52 CV/DIN).

Deuxièmement: La Golf vous sera d'une aide précieuse pour transporter vos achats de fin de semaine, votre pique-nique, etc... Car, sous son large hayon arrière, se cache un espace de chargement variable jusqu'à une contenance de 700 litres. Contenance mesurée uniquement jusqu'au bord inférieur de la lunette arrière.

Et troisièmement: La Golf est une Berline confortable et sûre. Intérieur spacieux pour 5 grandes personnes – carrosserie de sécurité – zones froissables calculées électroniquement. Déport négatif du plan de roue.

Et pourtant la Golf ne mesure que trois mètres septante de long.

Une caractéristique très appréciable lorsqu'on recherche une place de parking.

Golf 1,1 litre dès Fr.9990.-
+frais de transport.

AMAG

Golf, la VW compacte.

DDB/75.B.1.f

UN PRIX GERLE

TRÈS BELLE

CASAQUE

POUR DAME, JOLIES IMPRESSIONS MODE MANCHES LONGUES

SEULEMENT

35.-

coupon

La Gerle

RUELLE DUBLÉ 3

CRANS-MONTANA
VALAIS-SUISSE

La terrasse ensoleillée (1500 m). Ski, skibob, ski de fond, patinoires, curling, équitation, piscines couvertes.

31 téléphériques et téléskis jusqu'à 3000 m. Nombreuses promenades. 3 routes ouvertes toute l'année.

Renseignements : **OFFICES DU TOURISME**
CRANS ✆ 027-7 21 32 - Télex 38 173
MONTANA ✆ 027-7 30 41 - Télex 38 203

STALINISME PAS MORT!

La Russie? 200 000 capitalistes super-monopolistes s'appuyant sur 20 millions de terroristes pour exploiter 200 millions d'êtres humains!
Le communisme? Un capitalisme sous sa forme la plus éhontée! Les communistes? On n'en trouve plus qu'en Occident!
Dans tous les pays où règne la tyrannie communiste, la misère la plus totale sévit. C'est dans ce royaume de la terreur, de la haine et du mensonge que les chrétiens par millions sont pourchassés, emprisonnés, torturés, souvent assassinés; que des enfants sont brutalement et définitivement enlevés à leurs parents; c'est aussi sous ce régime que l'on trouve pourtant le plus grand pourcentage de chrétiens, car le sang des martyrs c'est la semence de l'Église. Savez-vous qu'il est mort plus de martyrs depuis la naissance de la religion marxiste que pendant les 19 siècles précédents? Savez-vous que le but réel des dirigeants, but habilement camouflé, est d'anéantir l'Église, corps de Jésus-Christ? Venez en aide à vos frères et sœurs chrétiens en vous documentant le plus possible et en faisant connaître autour de vous leurs indicibles souffrances. Écrivez sans tarder, au moyen du talon-réponse ci-dessous, à AIDE AUX ÉGLISES MARTYRES, CASE POSTALE 169, 3601 THOUNE

U
Nom M., Mme, Mlle
Rue
NPA/Localité
Vous recevrez gratuitement un livre-témoin écrit par un martyr.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Prix MIGROS
Profitez-en!

Le cuir NAPPA... quelle classe!

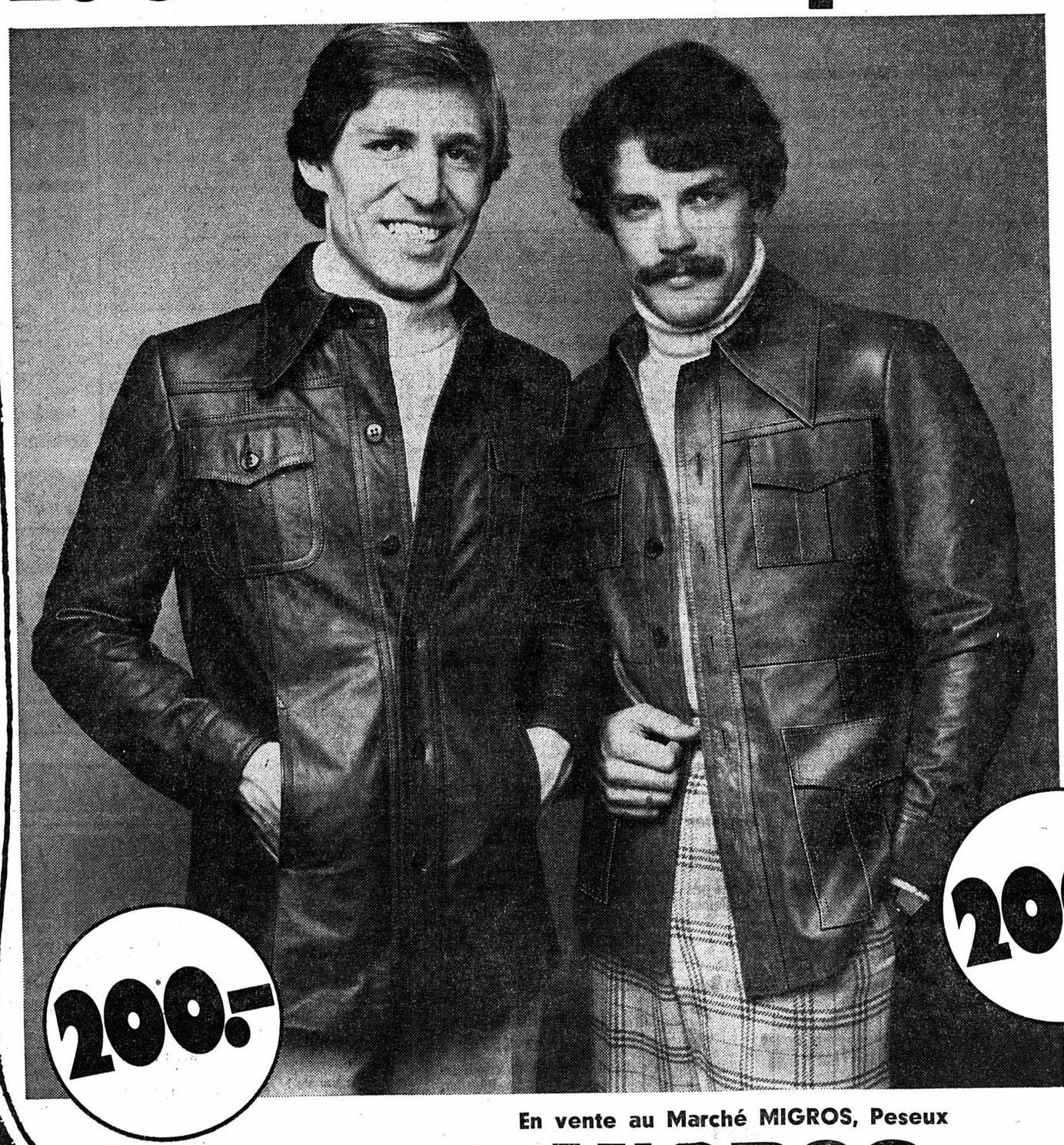

Cuir véritable de 1ère qualité. Pratique, confortable, sportif. Brun foncé ou brun moyen.

M DRESS

Veste
Légèrement cintrée. Doublée. 2 poches de poitrine à rabat et 2 poches latérales. Poche intérieure.

Veste safari
Doublée. 4 poches à rabat. Poche intérieure.

En vente au Marché MIGROS, Peseux

MIGROS

FRIBOURG

« Erreur d'aiguillage » à Neirivue : une automotrice prend un vagon de marchandises en écharpe

De notre correspondant :

Un grave accident, qui s'est produit hier matin, illustre une fois encore la nécessité d'une modernisation du réseau à voie étroite des G. F. M. A la suite d'une erreur d'aiguillage, un train de voyageurs a heurté un train de marchandises. Défaillance humaine ? Peut-être encore que l'on n'écarte pas l'hypothèse d'un acte de malveillance. Cette aiguille manuelle n'était équipée ni d'un système de verrouillage, ni d'un contrôle de position. N'importe qui peut donc la manœuvrer !

Vers 7 h 34, plusieurs convois, voyageurs et marchandises, avaient déjà passé à Neirivue. L'aiguille était en bonne position. Le peu de neige tombée au cours de la nuit font qu'il n'y en avait pas sous le contrepoids de l'aiguille, à l'endroit où il ne se trouvait plus lorsque arriva le train parti de Montbovon à 17 h 24.

Une trentaine de personnes devaient monter à Neirivue : des écoliers et des adultes gagnant Bulle et les environs. Il faisait nuit. Le train approchait de la gare à une vitesse de 22 km/h environ. Il semble que le mécanicien ait vu, au dernier moment, que l'aiguillage n'était pas fait. Le convoi s'engagea sur une voie de garage où, le long du quai, des vagons de marchandises étaient en cours de chargement.

VIEUX MATÉRIEL

L'automotrice était la 121, une machine de 35 tonnes, construite en... 1922 et modernisée dans les années 40, offrant 58 places assises, de type Abe 4/4, suivie de trois voitures. Elle prit en écharpe le vagon de marchandises de tête, puis, déséquilibrée, elle dérailla et s'inclina, sans se renverser tout à fait sur le côté gauche. Le choc fut violent. Des glaces volèrent en éclats en heurtant la barrière métallique longeant la route Bulle - Château-d'Oex. Quelques personnes furent superficiellement blessées. Une jeune femme fut pensée à l'hôpital de Riaz. Quant aux deux employés occupés à charger les vagons, ils se tirèrent sans mal du vagon de tête qui fut soulevé et renversé contre le quai. Les autres voyageurs en furent quittes pour la peur. Des cars assurèrent le transbordement jusqu'à 18 h, lorsque la voie fut dégagée.

PROVIDENTIEL !

On aurait dû déplorer des pertes humaines, si un autre fait exceptionnel ne s'était pas produit préalablement. En effet, les vagons de marchandises avaient été exceptionnellement avancés plus loin que de coutume, pour faciliter un chargement de meubles. Ainsi, les voyageurs qui attendaient le train à Neirivue ne se trouvaient pas, contrairement à l'habitude, à la hauteur de la voie de traverse où la locomotive se renversa, mais quelques mètres plus loin. Pourtant, deux élèves de l'école secondaire n'ont évité qu'à l'ultime moment d'être happés.

Il est difficile de chiffrer les dégâts pour l'instant. A première vue, ils s'élèveraient à quelque 200.000 francs.

M. G.

La motrice des G F M sur le flanc en gare de Neirivue.

(Avipress - Gremaud)

Près de trois millions pour les forêts : à deux doigts du référendum obligatoire

Depuis 1965, à quatre reprises, des crédits d'engagement ont été demandés au Grand Conseil pour l'équipement des forêts communales et privées. Un nouveau programme, pour les années 1976 à 1979, vient d'être soumis aux députés. Il s'élève à 12,2 millions de francs, dont 5,8 millions de subventions fédérales, 3,5 millions en participations des communes et de tiers, ainsi que 2,9 millions de subventions cantonales.

D'emblée, on remarque que le crédit demandé au canton est de peu inférieur aux trois millions qui provoqueraient la mise en route du processus du référendum financier obligatoire. Le Conseil d'Etat a-t-il cherché à éviter l'obstacle ? M. Joseph Cottet affirme qu'il n'en est rien. Les grandes lignes du programme d'équipement étaient fixées avant même qu'il soit question du référendum financier obligatoire. Le crédit demandé aujourd'hui couvre d'ailleurs les besoins pour la législature en cours et pour la première année de la suivante.

Dans le message adressé au Grand conseil par le gouvernement, est rappelée la triple mission de la forêt : production, protection et délassement. Or, il importe avant tout de poursuivre l'amélioration de l'équipement forestier, en voies d'accès notamment, afin que la gestion puisse être rationnelle. Le rendement financier contribue d'ailleurs au maintien des populations montagnardes les moins favorisées. Il s'agit aussi de garantir l'approvisionnement de l'industrie du bois, et de compléter celui du pays en combustible. Enfin, estime le Conseil d'Etat, les travaux d'équipement forestier concourent à l'emploi d'une main-d'œuvre locale.

M. G.

Les chasses fribourgeoises fermées aux chasseurs des autres cantons

Le peuple genevois a décidé l'an dernier la suppression de la chasse dans le canton. Une initiative a été lancée pour atteindre le même but dans le canton de Vaud et des courants d'opinions semblables se manifestent à Neuchâtel et en Valais. Ils ont même montré l'oreille à Fribourg qui, pour l'heure, entend se prémunir contre l'« invasion » de chasseurs venant d'un canton où la chasse pourrait être un jour interdite.

Bien des Genevois, en tout cas, voudraient se « rabattre » sur Fribourg.

— Nous avons enregistré beaucoup plus de demandes et le nombre de chasseurs non fribourgeois risquerait de devenir supérieur à celui des chasseurs du pays, a dit M. Joseph Cottet, conseiller d'Etat.

C'est pourquoi une disposition nouvelle a été introduite dans l'arrêté du 3 juillet 1973 sur la chasse, valable jusqu'à cette année. Le texte en est clair : « Les personnes légalement domiciliées dans un canton où l'exercice de la chasse est interdit ne peuvent pas obtenir le droit de chasser dans le canton de Fribourg. »

Cette disposition a fait l'objet de recours administratifs, adressés au Conseil d'Etat fribourgeois par plusieurs chasseurs domiciliés dans le canton de Genève. Selon un avis de droit demandé au ministère public, il faut modifier la loi sur la chasse de 1951. Le Grand conseil est donc saisi d'un projet de loi.

LA QUESTION SE COMPLIQUE

Et les Fribourgeois de Genève ? Pour M. Cottet, ils n'ont aucun droit à être traités autrement « car ils ne contribuent ni financièrement, ni d'autre manière, à la marche de l'Etat de Fribourg ».

Les chasseurs fribourgeois eux-mêmes sont en effervescence. Une motion de M. Schwaller, de Guin, propose que soit abandonné le système du permis pour passer à l'affermage tel qu'on le connaît à Saint-Gall. Les lots de territoires de chasse seraient alors offerts aux groupes de chasseurs selon un ordre de priorité : pour commencer, les chasseurs des communes intéressées, puis ceux des districts voisins, enfin ceux des autres cantons. L'espoir de ces derniers est donc mince.

M. G.

Un temps à prendre froid !

Libérol

efficace contre la toux, la bronchite, le rhume;
réchauffe et calme dans les cas de rhumatisme, névralgies, lumbago.
Libérol bébé pour les tout petits.
Libérosin Spray pour le nez bouché.
Produits éprouvés de Galactina, dans les pharmacies et les drogueries.

VAUD

Au tribunal de police de Payerne

(c) Le tribunal de police de Payerne, présidé par M. François Meylan, s'est occupé, hier, d'un accident de la circulation qui s'est produit le 2 avril 1974, vers 11 h 35, à Combremont-le-Petit. Un automobiliste, âgé de 45 ans, domicilié dans la région d'Yverdon, conduisait un fourgon dans le village précité. Son véhicule avait renversé un jeune cycliste de huit ans, habitant chez ses parents, à Combremont, qui débouchait d'un chemin masqué par un mur, à droite du sens de marche du véhicule. L'enfant, qui avait été grièvement blessé (fractures du crâne, de la jambe, du poignet et de la machoire), est en bonne voie de guérison. Le prévenu est accusé de lésions corporelles graves par négligence et de violation des règles de la circulation. L'instruction de l'affaire a montré que le chemin d'où arrivait, un peu imprudemment, le jeune cycliste n'était pas signalé, à l'époque. Les renseignements sur le prévenu sont bons et son attitude à l'égard du blessé a été d'une parfaite correction.

Dans son jugement, le tribunal a reconnu le prévenu coupable de lésions corporelles graves par négligence et l'a condamné à une amende de 300 fr, avec délai de radiation de deux ans, ainsi qu'au paiement des frais de la cause, soit 365 francs. Acte fut donné de ses réserves à la partie civile.

POMY

Soirée de « La Villageoise »

(c) Ce week-end, la société de musique « La Villageoise » a donné sa soirée annuelle à la grande salle de Pomy, sous la direction de M. Hubert Procureur.

Carnet de deuil

(c) A l'église de Gruyères a été célébré l'office d'enterrement de Mlle Antonie Ruffieux, décédée à Fribourg à l'âge de 79 ans. En 1919, avec sa sœur Marie, décédée il y a quelques années, Mlle Ruffieux avait fondé le groupe du costume « Les Gruériennes ». Les deux sœurs avaient été parmi les fondateurs de l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, en 1928. Elles tenaient à Gruyères, à l'enseigne de la Fleur-de-Lys, un hôtel d'excellente réputation. Comme hôtelières, Mlles Ruffieux étaient bien connues en Suisse romande et en France.

BIENNE

Tôles froissées

(c) Hier vers 15 h 20, deux voitures sont entrées en collision rue de l'Hôpital. Les dégâts s'élèvent à 2000 fr. environ.

Le P. D. T. bernois en lice aux élections du National

La section bernoise du parti du travail a décidé de participer aux élections pour le renouvellement du Conseil national. Le parti n'avait pas présenté de candidat à l'occasion des dernières élections. Comme l'indique un communiqué du parti, l'accent sera mis sur le travail politique dans les entreprises et les syndicats.

JURA - JURA

Au tribunal du district de Moutier

Après la mort par étouffement d'un bébé de quelques mois : acquittement de la mère

Début mars 1974, une jeune mère célibataire de Bâle, B. S., âgée de 25 ans, était venue passer les fêtes de carnaval dans la région de Crémines. Elle avait laissé, pendant qu'elle faisait une nuit blanche, sa petite Sandra, âgée de quelques mois, dans une chambre d'hôtel, sans surveillance pendant plusieurs heures. Le matin, à son arrivée, on devait découvrir le cadavre du bébé.

La prévenue avait été inculpée d'homicide par négligence et a même été incarcérée pendant quelques jours.

Le jugement de cette affaire a eu lieu hier au tribunal de district de Moutier, placé sous la présidence de M. Albert Steullet. Le ministère public était représenté par M. Troehler, procureur du Jura. La jeune mère a été libérée des préventions qui pesaient sur elle. En effet, d'après le rapport de l'autopsie, il n'a pas été trouvé de rapport de causalité entre l'homicide par négligence et la mort du bébé. La petite qui souffrait d'une otite est décédée par asphyxie en quelques minutes après avoir réingurgité des aliments vomis. Les conclusions de l'expert relèvent que même la présence d'une personne dans la chambre, n'aurait rien changé.

Dans ces conditions, le tribunal ne pouvait que libérer la prévenue. En revanche, les frais judiciaires ont été mis à sa charge, celle-ci ayant, par une certaine négligence morale provoqué le dépôt de l'enquête.

Ah ! la belle escalade

(c) C'est le titre que donne la « Troisième force » (M. U. J.) à un communiqué dans lequel elle dénonce l'intolérance qui règne depuis quelque temps dans le Jura-Sud.

« L'intolérance, écrit le M. U. J., s'est installée dans les districts du Sud du Jura. Ah ! la belle escalade !

» La liberté de réunion n'est plus assurée : des citoyens d'un groupement politique se voient refuser le droit de se réunir à Saint-Imier, à Cortébert, à Tavannes, et à Bévilard et sont contraints d'entrer dans la clandestinité. Ces mesures ne touchent que certains.

» Le noyautage des partis remet en surface des citoyens parfaitement inactifs jusqu'à présent et dont le seul objectif est d'empêcher l'expression politique jurassienne.

» M. Ory, secrétaire général permanent de « force démocratique », se voit interdire par son comité le droit de diffuser une interview télévisée.

» Le M. U. J. constate avec effroi que les craintes qu'il avait énoncées au Conseil fédéral le 16 décembre 1974, d'une détérioration du climat politique dans le sud sont aujourd'hui confirmées.

» Les libertés d'opinion de parole et de réunion, vitales pour toute démocratie, sont aujourd'hui mises en cause. N'est-il pas temps pour les démocrates, qui sont la large majorité de ce pays, de dire : « Non, pas ça ! »

Nouvelles menaces de mort contre M. Béguelin

(c) Il y a quelque temps, toute la région de Delémont avait été mise en alerte par de multiples coups de téléphone annonçant que M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, serait tué avant minuit. L'intéressé avait été prévenu par la police cantonale.

Depuis lors, les menaces écrites se sont multipliées. Hier, dans l'après-midi, trois voix d'hommes différentes se sont fait entendre au téléphone. La femme de M. Roland Béguelin a été particulièrement visée par ces appels anonymes. La phrase était : « Béguelin sera tué avant minuit ». Les organes de la police ont été immédiatement informés.

SAINT-IMIER

Octogénaire renversée

Hier vers 17 h 50, une habitante de Saint-Imier, âgée de 85 ans, s'était avancée sur un passage de sécurité. Alors qu'elle avait franchi le milieu de la chaussée, elle fut happée par une automobile conduite par une habitante de Saint-Imier également.

Blessée, la passante a été transportée en ambulance à l'hôpital de Saint-Imier.

Les forestiers partisans de l'unité

Le collège des ingénieurs forestiers du Jura vient de faire parvenir aux autorités constituées et aux mouvements engagés dans la question jurassienne, ainsi qu'aux grandes associations culturellles et économiques et aux organismes forestiers régionaux et suisses, un mémoire de 57 pages, consacré, dans une première partie, à la présentation de la forêt jurassienne, dans une seconde partie aux conséquences d'un partage du patrimoine forestier jurassien et, enfin, à une prise de position des ingénieurs forestiers face au danger d'éclatement du Jura.

Dans une lettre d'accompagnement de ce document très intéressant sur lequel nous reviendrons prochainement, le collège des ingénieurs forestiers du Jura — compte dix membres, dont cinq sont ressortissants des districts de Moutier et de La Neuveville — explique de la manière suivante l'origine du mémoire : « Dans une situation aussi exceptionnelle (Réd. l'unité du Jura sera mise en jeu dans les consultations populaires des prochains mois), nous, les membres du collège des ingénieurs forestiers du Jura, avons estimé qu'il était de notre devoir de participer à l'effort d'information qui doit être fait, afin que chaque citoyen puisse fonder son choix sur les faits et non seulement sur des arguments de nature émotionnelle ».

Les ingénieurs forestiers, à l'unanimité, en arrivent à la conclusion que la génération actuelle, usufruitière des forêts jurassiennes, n'a pas à décider de leur partage. Ils se déclarent fermement partisans de l'unité du Jura et estiment que tout doit être entrepris pour sauver l'intégrité territoriale du pays. Le partage de la forêt jurassienne représenterait à leurs yeux une perte irréparable et définitive.

BOÉCOURT

Non au D. M. F.

(c) Réunis en assemblée, les bourgeois de Boécourt, après avoir partiellement révisé un règlement et adopté les budgets forestier et bourgeois, ont refusé d'entrer en matière sur une vente (ou échange) de terrain en faveur du département militaire fédéral. Le terrain en question était destiné à l'implantation d'un dépôt de munition.

Informations horlogères

BFG : 174 collaborateurs (ouvrières à domicile, retraités, etc...) touchés par les licenciements

Après les mesures prises à la manufacture de montres Roamer Watch Co S.A., à Soleure, la fabrique Baumgartner Frères (B. F. G.), de Granges, a annoncé le licenciement de 174 collaborateurs. Les ouvriers touchés par ces mesures de réduction de la production — on parle de 10 % — sont pour la plupart des ouvrières à domicile (69 personnes), des retraités AVS ainsi que des étrangers. La direction a précisé que les ouvrières licenciées n'avaient pas charge de famille et que, leur salaire était pour la plupart un second revenu. Elle s'engage d'autre part à veiller à ce qu'il n'y ait pas de drames sociaux. De plus, en raison d'un manque général de travail, un horaire réduit a été prévu pour tout le personnel, mais aucune directive précise n'a encore été prise à ce sujet.

Nominations à General Watch Co., Ltd

Le Conseil d'administration de General Watch Co Ltd, à Bienne, une société holding affiliée à l'ASUAG et qui contrôle d'importantes fabriques d'horlogerie et des sociétés de distribution a décidé de donner une nouvelle structure à son organe de direction, tenant ainsi compte de l'élargissement des tâches de celui-ci depuis la fondation de la société en 1971. Dans cette perspective, il a créé un poste de directeur général et a fait appel à M. Marco Bruesch, docteur en droit, pour assumer cette fonction. M. Bruesch bénéficie d'une grande expérience industrielle acquise comme président de la direction d'une importante entreprise de Suisse centrale. Il entrera en fonction dans le courant du second semestre.

Par ailleurs, le conseil d'administration a nommé M. Armin Glaus directeur du « Marketing » de G. W. C. M. Glaus, actuellement directeur d'une société à Hong-kong, commencera sa nouvelle activité au début du mois de mars.

Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken

(Centrale nucléaire Gösgen-Däniken SA)

Emprunt 8¾ % 1975–87
de fr. 80000000

Le produit est destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire.

Modalités de l'emprunt:

Montant:	Fr. 80 000 000.
Titres:	Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 10 février.
Durée:	12 ans au maximum.
Cotation:	aux bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève.
Prix d'émission:	101%.
Délai de souscription:	du 29 janvier au 4 février 1975, à midi.
Libération:	au 10 février 1975.

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées qui tiennent également le bulletin de souscription à la disposition des intéressés.

Union de Banques Suisses

Crédit Suisse
Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse
Banque Leu SA
MM. A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale de Berne
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale Lucernoise

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DÉMÉNAGEMENT
M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.
Transports dans toute l'Europe.

mode teinturier — pour des vêtements propres !

MORAT
BAR - DANCING - NAVY-CLUB
RÉOUVERTURE
1er février 1975

Prêts
immédiatement
remboursement par petits acomptes
plus avantageux
Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00–12.15 et 13.45–18.00
Tél. 038 - 24'63'63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le projet d'article constitutionnel sur la radio et la TV accepté aux Etats

Autorité autonome de recours jugée indispensable

BERNE (ATS). — Après avoir examiné pendant près de trois heures et demie, lundi, le projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision, le Conseil des Etats a poursuivi mardi pendant 5 heures le débat sur le même sujet. Il a non seulement accepté l'entrée en matière, mais agréé sans opposition la version mise au point par la commission. La principale innovation par rapport au projet initial du Conseil fédéral a trait à l'autorité autonome de recours dont l'introduction a été jugée indispensable. Suisse romande et Alémanique ont montré à cette occasion, à quelques exceptions près, qu'un clivage pouvait se faire par région linguistique au-delà des intérêts de partis. En effet, la plupart des parlementaires francophones ont exprimé leur réserve au sujet de cette institution de recours extérieure à la S. S. R., tandis que les Alémaniques la jugeaient indispensable.

INTERVENTIONS NEUCHATELOISES

Le premier orateur à prendre la parole est M. Carlos Grosjean (rad-NE) Il a évoqué le problème de la liberté d'expression — et de ses droits et de ses limites. Notion qui n'est pas monolithique, souligne le parlementaire neuchâtelois. La liberté d'un simple citoyen n'est pas tout à fait semblable à celle d'un journaliste qui dispose, pour s'exprimer, d'une institution monopolitique telle que la TV ou la radio. Il faut remarquer que l'opinion d'un journaliste, diffusée par un « mass media » influence l'opinion publique, que l'Etat préfère le panégyrique à la critique, que les moyens de communications audiovisuels peuvent tromper l'opinion publique par des manipulations (exemple : le « fameux » docteur Goebbels) et enfin qu'il y a un lien entre le développement de la violence et les progrès de l'information ; étant donné ces faits, il y a lieu de dire que le contrôle est nécessaire. Pourquoi voudrait-on que les « medias » ne soient pas contrôlés ?

A l'article 2, le socialiste neuchâtelois Aubert propose d'adjoindre aux institutions de droit public ou de droit privé qui seraient chargées de la création et de l'émission des programmes les « communes ou autres institutions de droit public, « en vue de l'émission de programmes locaux ou régionaux ».

M. Aubert rompt une lance en faveur de la télévision locale qui permet la participation des citoyens à des émissions locales où sont débattus des problèmes qui les touchent. La proposition de M. Aubert est finalement repoussée par 28 voix contre 4.

Pour le démocrate-chrétien Dreyer, de Fribourg, l'organe de recours — même s'il ne doit être qu'une instance de constat, ce que n'admettent peut-être pas sans arrière pensée les partisans de ce contrôle — est un projet sujet à caution. Les idées sont floues à son sujet : qui sera légitime à se plaindre ? Qui sera appelé à comparaître ? Il vaudrait mieux régler ce problème au niveau de la loi, idée que défend également le démocrate-chrétien valaisan Lampert. Une fois exigé par une disposition constitutionnelle, cet organe ne pourra plus être supprimé, même s'il se révélait totalement superflu.

De plus, il échappera difficilement au danger d'une politisation du fait du dosage politique savant auquel on a l'habitude de procéder chez nous dès qu'il s'agit de désigner une quelconque commission ayant un certain pouvoir de décision.

Le socialiste neuchâtelois Pierre Aubert, quant à lui, se méfie des justices parallèles. Même pour les cas de ce genre, on peut toujours avoir affaire aux tribunaux ordinaires.

Au contraire, le radical soleurois Luder estime indispensable la mise en place d'une autorité de contrôle. Une insertion dans la constitution mettra fin à toute discussion au moment de l'élaboration de la loi d'application.

Seule une autorité extérieure de recours permettra de régler les tensions entre les usagers et l'institution d'exploitation. D'ailleurs, il y a des partisans de ce système même au sein de la S. S. R. M. Reverdin, libéral genevois, s'est rangé parmi les partisans de l'autorité autonome de recours : les organes de recours internes, a-t-il affirmé, ne donneront pas entière confiance aux personnes de l'extérieur. Une autorité extérieure travaillera dans de meilleures conditions. Le Conseil fédéral, par la voix de M. Ritschard, s'est rallié à la proposition de la majorité de la commission, dans ce sens qu'un organe extérieur est nécessaire, mais qu'il ne devra être saisi d'une plainte qu'après que toutes les possibilités de recours auront été épuisées auprès des organismes internes. La Chambre a maintenu dans le texte l'alinéa concernant l'autorité autonome de recours par 26 voix contre 11.

En revanche, le droit de réponse et de rectification, demandé par quatre sénateurs, dont le Genevois Reverdin, n'a pas reçu l'agrément de la Chambre des cantons. Combattu par le radical tessinois Bolla, le démocrate-chrétien valaisan Bodenmann et le Conseil fédéral, ce projet n'a pas trouvé grace du fait, a-t-on estimé, qu'il n'a pas sa place dans la constitution, car il ne concerne qu'une partie de l'activité des moyens de communication audio-visuels. De plus, il pourrait susciter de trop nombreuses demandes d'usagers mécontents. M. Reverdin avait appuyé sa proposition au nom du « service de la vérité ». La puissance des « medias » avait déclaré le parlementaire genevois, est telle que les erreurs peuvent avoir des conséquences très graves. Il faudrait protéger le citoyen contre les erreurs diffusées aux quatre coins du pays. Mais la Chambre, par 24 voix contre 10, a suivi sa commission et le Conseil fédéral qui préfèrent voir cette question régler au niveau de la loi.

LIBERTÉ D'EXPRESSION PRÉSERVÉE

Le Conseil des Etats a, au contraire, approuvé une adjonction de la commission visant à favoriser, par un alinéa à l'article 36, « une diffusion aussi égale que possible des émissions radiophoniques et télévisées dans toutes les régions du pays ». Cet alinéa, qui défend les intérêts des cantons et des régions, a été accepté par 30 voix sans opposition.

Bien entendu, il a aussi été longuement question du problème de la liberté d'expression. Une proposition romande (Mme Girardin, MM. Dreyer, Péquignot et Reverdin) a été admise, tendant à changer le texte dans le sens d'une meilleure expression de la garantie et de la promotion de certaines valeurs (personnalité, convictions religieuses, vie culturelle, patrimoine linguistique et valeurs sociales). D'autre part, le passage où est inscrite la garantie de l'autonomie des institutions quant à la création et à l'émission des programmes » a été placé à part dans le texte, ce qu'avait proposé M. Aubert socialiste neuchâtelois. La Chambre a suivi la commission qui a soutenu que les mots « autonomie » et « liberté » ont le même sens dans nos textes légaux, le premier étant applicable aux institutions, le second aux individus.

Le projet d'ensemble, qui a été accepté par 37 voix sans opposition, sera examiné par le Conseil national au cours de la prochaine session.

SUITE Au National : M. Chevallaz crie misère

C'est ainsi que M. Ruettimann (P. D. C. - AG) approuve toutes les propositions permettant de réelles économies, mais pas celles qui sont de simples transferts. Pour lui, on pourrait encore économiser sur le personnel et la paperasserie. Même les petites économies sont utiles lorsqu'elles sont nombreuses. Il insista sur le fait que tous doivent faire des économies.

H. Hofer (rad-SG) s'oppose au fait que la Confédération veuille faire des économies chez les autres, mais n'en fasse pas chez elle. Il rompit une lance en faveur de l'agriculture qu'il estima particulièrement menacée par la réduction des subventions. Ce serait notamment favoriser l'exode de la campagne vers les villes.

M. Fischer (rad-BE) souligna que nous sommes au début d'une crise. Il faut donc d'abord un assainissement de la trésorerie pour que l'année prochaine nous puissions vraiment faire une politique conjoncturelle.

Le député bernois est aussi d'avis que la Confédération ne fait aucune économie propre mais transfère des dépenses sur le dos des cantons, des communes et des privés. La volonté réelle d'économiser manque donc.

M. Barras (P. D. C.-FR) accepte sans gaîté de cœur la plupart des mesures. Toutefois, il s'oppose à la réduction des parts cantonales. Il faudrait d'abord épuiser les possibilités d'économie dans le ménage fédéral. Il rappela que les contributions à l'agriculture sont un correctif assurant un revenu normal aux agriculteurs. Ce n'est donc pas là qu'il faut couper. Il proposa de supprimer une grande partie des dépenses de matériel pour la protection civile, les communes en recevant par cargaisons.

M. Breitenmoser (P. D. C.-BS) demanda que les accents soient bien placés. Il ne faut pas que l'Etat, du fait de dépenses supplémentaires, fasse payer la facture au citoyen.

M. Schmitt (rad-GE) souligna que le pessimisme semble l'emporter quant à notre situation économique. C'est exagéré quand les premières difficultés arrivent. Ce qui n'empêche pas d'être attentif. Il faut tenir compte de l'apparition du chômage notamment. D'autre part, plusieurs mesures prévoient des réductions de subventions. Les cantons et les communes vont donc avoir des difficultés. Il faudrait donc traiter des diminutions avec ces collectivités publiques pour qu'elles puissent en tenir compte dans l'élaboration de leurs prochains budgets.

M. Baechtold (ind-BE) demanda les possibilités de répartition des économies entre les différents départements. Au niveau du personnel, il faut revoir les besoins de l'administration à tous les niveaux. Quant aux investissements, comment le Conseil fédéral les augmentera-t-il en cas de besoin ?

LA RÉPONSE DE M. CHEVALLAZ

Au nom du gouvernement, le conseiller fédéral Chevallaz répondit aux orateurs. Il rappela nos moins-values douanières, mais s'opposa à la proposition de M. Schwarzenbach qui demandait de dénoncer nos accords avec le Marché commun. En ce qui concerne le franc suisse, le Conseil fédéral suit de très près l'évolution de la situation.

C'est un slogan rentable de demander des économies,mais l'exercice est difficile et douloureux quand on doit accepter sa part. En ce qui concerne la concertation, les délais sont trop brefs : il faut donc trancher. En période de récession, a aussi affirmé M. Chevallaz, il faut accroître les investissements publics et modérer les impôts. Pour l'emprunt, les collectivités y recourront : 1,2 milliard pour l'Etat et ses régies, plus de 1 milliard pour les cantons et une somme un peu inférieure pour les communes. En outre, la masse monétaire sera quelque peu élargie. En définitive, le budget tient compte d'une accélération possible du ralentissement économique.

PAS POSSIBLE

Pour ce qui est du budget propre de l'Etat on ne peut le réduire plus fortement. De 1960 à 1973, la part des besoins propres du budget est passé de 56 % à 36 %. Le budget est donc moins un budget de fonctionnement que de redistribution et de répartition. En tout cas, la Confédération doit faire face à ses tâches. Quand au 80 millions de budget militaire, le Conseil fédéral s'est rallié à la solution des Etats : 100 millions répartis entre les divers départements. Pour les transferts de charges, il est indispensable qu'ils soient touchés par les réductions de dépenses. Quant aux pleins pouvoirs demandés pour la répartition ils ne sont pas abusifs : il y a un plafond de 400 millions et les délais l'exigent. Le transfert de l'AVS paraît préférable à une réduction des prestations. Pour la réduction des parts des cantons, le gouvernement admet que la réduction soit de 10 % et non de 20.

LES RECETTES

Recettes nouvelles : elles s'imposent. Il y aura à moyen et long terme un nouveau système de contributions indirectes. En attendant, on propose une augmentation atténuée de l'ICHA. Il y aura aussi une légère augmentation de l'impôt direct. A ce sujet, le Conseil fédéral se rallie aux propositions de la commission du National. Le rétablissement de l'impôt sur les coupons paraît inopportun, de même que la modification du droit de timbre. Par contre la majoration de 30 à 35 % de l'impôt anticipé ne présente aucune difficulté. La limitation de durée à ce sujet est d'ailleurs admise. Dans le cadre de ces pouvoirs, on a majoré de 20 % les taxes sur l'alcool, on a par contre renoncé à majorer les charges sur le tabac.

En ce qui concerne la lutte contre la fraude, si des propositions, ont été publiées, le gouvernement admet que des dispositions légales complexes et étendues ne sauraient être traitées dans une session d'urgence.

Ainsi l'exercice est certes dur. Il y faut une large cohésion, une volonté d'information positive, un large engagement. Si les extrêmes difficultés, permettaient à la fois de mieux préciser et de mieux justifier les tâches et les missions, les ressources qui y sont indispensables, elles auraient, après l'avoir mis en cause, renforcé la nécessaire continuité de l'Etat fédéral.

L'entrée en matière n'est pas combattue. Elle est adoptée. La proposition de renvoyer le projet au gouvernement (proposition Muret (R. D. T.-VD) est repoussée par 140 voix contre 8.

VAUD - VAUD - VAUD

Gros scandale financier devant la justice

De notre correspondant :

« La lecture des pièces essentielles du dossier prendrait une semaine, déclare le président du Tribunal correctionnel de Lausanne, M. Paul Rochat, devant qui comparaissent J.-Pierre M., 50 ans, banquier, ancien directeur de la succursale de l'Union de banques suisses à Nyon ; Roland L., 36 ans, Français, conseiller financier, précédemment domicilié à Nyon et qui a jugé prudent de mettre une frontière entre lui et le tribunal ; Brahim H., 48 ans, Algérien, ingénieur, domicilié à Nyon, actuellement détenu préventivement depuis quelques jours ; Charles D., administrateur, 45 ans, Valaisan, en fuite ; Rémy P., 39 ans, Neuchâtelois, administrateur, domicilié à Genève, détenu préventivement lui aussi pour les débats ; Anrico M. 47 ans, Italien, conseiller financier, domicilié à Genève. Il y a cinq plaignants dont l'Union de banques suisses, dix avocats. Plus de cinquante témoins seront entendus durant les trois semaines que dureront les débats, à raison de trois jours hebdomadaires.

PREMIÈRES ESCARMOUCHES

Dès le début de l'audience d'hier, les défenseurs de Brahim H. et de Rémy P. s'opposent au plan d'instruction proposé par le président Rochat et, par voie incidente, demandent à la Cour la libération immédiate de leurs clients. Ils demandent aussi le renvoi de l'affaire afin que chacun des quatre juges puisse prendre connaissance du dossier et, lorsque l'on jette un coup d'œil sur l'impressionnante pile de ce dernier, force est de nous rendre compte que cela demanderait à tout le moins un bon mois. De plus, les deux avocats demandent qu'un complément d'enquête soit fait par un juge ad hoc et qu'une expertise comptable soit ordonnée.

Pour sa part, l'un des avocats de la partie civile demande que l'accusation soit étendue en ce qui concerne l'accusé Jean-Pierre M. aux violations de secret bancaire. Comme sur cette affaire, s'en greffe une autre, importante, de trafic de dinars, entre l'Algérie et la Suisse, un autre représentant de la partie civile demande qu'une partie de cette affaire soit instruite à huis clos afin que la liberté de tiers et de témoins ne soit pas mise en danger. L'avocat d'un accusé en fuite demande, lui, à pouvoir plaider malgré l'absence, ô combien regrettée par la Cour! de son client. Bien entendu, le procureur général du canton de Vaud, M. Willy Heim, s'oppose à toutes les conclusions incidentes déposées par la défense, et s'en remet à la justice pour celles déposées par les parties civiles. Il résume parfaitement l'affaire en ce qui concerne Jean-Pierre M., et notamment celle des dinars algériens qui est de loin la plus complexe, lorsqu'on sait que 7 millions 200.000 dinars, valant approximativement 4 millions 500.000 fr. suisses, représentant des économies non déclarées au fisc algérien, ont été collectées en Algérie même par le directeur d'Air-Alger à Genève. Une partie de ces dinars a été payée à l'avance par Jean-Pierre M. au moyen d'avis bancaires censés émis par l'U. B. S. et que celle-ci se refuse à honorer. 740.000 dinars ont pu être changés en Suisse. Deux millions 800.000 ont été saisis par la police algérienne. D., a négocié en Algérie même 600.000 dinars. 4 millions de dinars n'ont pas été retrouvés. Ils pourraient être déposés entre les mains de M. Yasef Sadi, personnalité bien connue de la révolution algérienne à qui l'on doit notamment un livre sur « La bataille d'Alger ». « La tentative désespérée de P. et de H. pour faire renvoyer les débats, déclare le procureur général, sont indignes de notre Cour. » Et ce dernier de rappeler que, durant les six premiers mois de l'enquête sur cette affaire, qui a débuté en janvier 1972, les accusés « ont littéralement promené le juge d'instruction en bateau ». La Cour rejette les conclusions incidentes de la défense concernant le déroulement de l'instruction au fond.

S'inspirant du principe cher à Octave Mirbeau, « les affaires, c'est l'argent des autres », Jean-Pierre M., licencié H. E. C., directeur de la succursale de Nyon de l'U B S dès 1953, ancien conseiller municipal, ancien député, major à l'armée, qui gagnait, en 1972, 89.000 francs par an, s'est mis, dès 1966, à faire des trous pour en boucher d'autres. Il prit dans quelque 60 comptes numérotés de clients étrangers, pour accorder des prêts dépassant 20.000 francs sous sa seule signature, à des clients dont certains devaient se révéler insolvables. Il se lança avec légèreté dans des opérations douteuses, tant et si bien qu'à fin 1972, le découvert d'un million dont il était responsable et dont il garda pour lui 400.000 francs, passa rapidement à plus de 2 millions. Il se lança alors, en compagnie de H., directeur d'Air-Algérie à Genève, après avoir été chargé d'affaires du premier gouvernement algérien en Yougoslavie, conseiller administratif à l'ambassade d'Algérie à Paris, de Roland L., de Rémy P., dans cette affaire de dinars qui devait aboutir à l'arrestation de quatre passeurs qui furent condamnés, en Algérie, à de lourdes peines de réclusion, alors que trois organisateurs du réseau furent condamnés à mort par coutumace. Sur cette affaire de dinars, le président Rochat constate que la Cour se trouve en présence de six versions. Celle de H., celle de D. et de P., celle de L., celle de la police vaudoise qui pense que H. est un agent provocateur de la police algérienne pour faire « pincer » les passeurs, celle d'un journal algérien qui parle d'un complot contre l'Etat algérien par l'opposition algérienne, enfin de celle d'un journal français selon lequel il s'agirait d'un ministre algérien qui aurait sorti des dinars. On se serait alors rabattu sur les passeurs pour éviter de remonter trop haut. Quand à L., en plus des 72 versions qu'il a données de l'affaire, il a écrit au président Rochat une lettre déchargeant H., accablant M., accusant la police, le juge, le procureur qu'il accuse d'être enchanté de mettre des Arabes en difficultés. Enfin, il accuse un directeur de l'U B S, d'avoir organisé toute l'affaire des dinars pour « tordre les Algériens ».

JUGEMENT INCIDENT

Dans un jugement incident rendu en fin d'après-midi, la Cour a admis la demande de deux des parties civiles tendant à inculper éventuellement Jean-Pierre M. de violation du secret bancaire et de faire entendre à huis clos des témoins de l'affaire des dinars. En revanche, elle a rejeté l'ensemble des demandes présentées par la défense et notamment la mise en liberté des accusés P. et H. qui resteront en détention préventive jusqu'à la fin des débats. Aujourd'hui, la Cour instruira les délits commis par Jean-Pierre M. qui sont d'ailleurs tous admis et également tentera de voir clair dans l'affaire des dinars.

Alpnach part en guerre contre la reconstruction d'une fonderie

De notre correspondant :

Dans une résolution aux autorités municipales d'Alpnach, aux autorités cantonales obwaldiennes et à l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les habitants d'Alpnach (OW) protestent avec véhémence contre la reconstruction de la fonderie Fischer dans les quartiers habités de la commune. Cette fonderie avait été détruite dans la nuit du 2 au 3 janvier 1975 par un violent incendie, qui avait fait pour plus de vingt millions de francs de dégâts. Toute la localité d'Alpnach avait été secouée par de violentes explosions : 80 tonnes de magnésie et 25 d'aluminium avaient entre autre pris feu.

Les habitants veulent éviter que cette fabrique soit reconstruite sur l'emplacement actuel, qui se trouve à une centaine de mètres des zones habitées. Dans la résolution qui risque de faire passablement de bruit, il est fait état de la constitution fédérale, qui garantit la protection du patrimoine et de l'homme. La constitution cantonale obwaldienne, les lois civiles suisses et la loi cantonale sur la construction sont également évoquées. « Nous devons rappeler aux autorités que les réclamations se suivent à un rythme soutenu depuis 1972, très exactement depuis que cette fabrique a été inaugurée. Le danger d'incendies et d'explosions est très grand. Les odeurs de magnésie fondue pénètrent dans les appartements et le bruit, que fait cette fabrique nuit et jour, est insupportable.

Lucerne : la loi sur les gains fonciers finalement rejetée...

(c) En moins de 48 heures, trois résultats différents ont été rendus publics par la chancellerie d'Etat lucernoise à la suite de la votation sur la nouvelle loi à propos des bénéfices fonciers. Dimanche après-midi la chancellerie d'Etat annonçait que la loi en question avait été rejetée avec une différence de quelque 200 voix. Trois heures plus tard, nouvelle intervention de la chancellerie : le premier résultat ne correspondait pas à la réalité. Une erreur avait été constatée en ville de Lucerne et la nouvelle loi était acceptée avec une majorité de huit voix. Le directeur du département cantonal des finances s'était réjoui trop tôt. Mardi après-midi la chancellerie alertait à nouveau les journalistes, en précisant que la loi était rejetée à la suite d'une erreur de 20 voix dans la commune de Fluehli. La nouvelle loi est donc rejetée par 17.909 non contre 17.897 oui, soit par 12 voix de différence.

Toux, rhume, enrouement
guettent à nouveau leurs proies
Par protection, adoptez Vicks VapoRub pour vous frictionner la poitrine et le dos. Le lendemain matin, vous vous sentirez déjà beaucoup mieux. La toux gênante a cessé. Vous pouvez de nouveau respirer par le nez. Vicks VapoRub combat les refroidissements de deux façons : en agissant sur la peau et par inspiration d'émanations calmantes. **Vicks VapoRub** convient particulièrement aux enfants de tout âge, car il est d'usage externe. En vente dans les pharmacies et les drogueries.

APPRENTISSAGES

FTR
FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Jeunes gens, jeunes filles qui sortirez de l'école en 1975, il vous faut penser maintenant déjà à votre future vie professionnelle. Dans notre entreprise, vous pourrez apprendre le métier que vous avez choisi.

Nous cherchons pour l'automne prochain :

APPRENTI(E)S DE COMMERCE

Vous ferez des stages dans nos divers départements selon un programme soigneusement établi. Vous pourrez acquérir une bonne compréhension du commerce et de l'économie.

Durée de l'apprentissage : 3 ans

APPRENTI MÉCANICIEN

Des stages pratiques à l'atelier de mécanique, aux ateliers d'entretien du parc des machines et installations diverses vous permettront d'apprendre à connaître tous les aspects de la profession.

Durée de l'apprentissage : 4 ans.

Offres et renseignements aux Fabriques de Tabac Réunies SA. Service de recrutement, 2003 Neuchâtel Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

LA CHAUX-DE-FONDS
Pour cause de maladie, à remettre

CAFÉ-RESTAURANT

bien situé, parc. Chiffre d'affaires prouvé. Toute possibilité d'achat.

Ecrire sous chiffres P 28-130068 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A vendre
restaurant
au bord du lac, à la campagne.
Faire offres sous chiffres BI 3742 au bureau du journal

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

EPICERIE

Pour cause de décès, à remettre à La Chaux-de-Fonds, dans quartier de fabriques, bonne épicerie ; chiffre d'affaires intéressant, petit appartement à disposition. A la même adresse, à vendre chambre à coucher d'occasion, en très bon état, prix avantageux.

Adresser offres écrites à HO 3748 au bureau du journal.

A remettre, à La Chaux-de-Fonds, magasin
tabac-journaux-loterie
bien situé, à proximité d'un collège.
Adresser offres écrites à JR 3750 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons ou acceptons en paiement
vieil or
bijoux et **couronnes dentaires,** quel que soit leur état.
Toutes les **bagues** (aussi des brillantines) et toutes les **montres** (même abîmées).
Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli, 6004 Lucerne.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune
typographe
Suisse allemand, cherche place stable pour le mois de mai 1975.
Adresser offres à Rainer Hunkeler, cidrerie Altishoferstrasse, 6252 Dagmarsellen (LU).

Pour notre fille (16 ans), nous cherchons pour le printemps 1975 une
place au pair
si possible avec des petits enfants. Nous désirons un bon contact avec la famille.
Prière d'écrire sous chiffre OFA 619 ST, Orell Füssli Agence de publicité S.A., case postale, 9001 Saint-Gall.

Je suis un
ACTUAIRE
connaissant parfaitement le domaine des assurances collectives. Après plusieurs années de pratique dans une importante compagnie d'assurances suisse alémanique, je cherche un poste en relation avec mes capacité à Neuchâtel ou dans les environs.
Ecrire sous chiffres AH 3741 au bureau du journal.

CHARPENTIER
qualifié, 24 ans, deux cours école suisse du bois, cherche place dans entreprise de sa branche, pour le 1er mars. Désire apprendre le français. Région Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds.
Pour renseignements : Tél. (038) 24 02 88.

Jeune
chauffeur
catégorie D, cherche emploi pour la Suisse et l'étranger. Entrée 1er mai ou selon accord.
Adresser offres sous chiffres D 350 355 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

Personne qualifiée
entreprendrait tous vos travaux d'entretien : Jardinage, clôture, maçonnerie.
Tél. 42 22 82, après 18 heures.

L'annonce reflet vivant du marché

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché

Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs.

Montant désiré Fr.	remb. mensuel Fr. (max. 24 mois)
But du crédit	
Je désire conclure une assurance pour solde de dette*	
Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail*	*oui/non
Nom	Prénom
NP/Lieu	Adresse
A l'adresse ci-dessus depuis	Nationalité
Domicile précédent	Adresse
Né le	Profession
Etat civil	Nombre d'enfants
Employeur	Depuis
Salaire mensuel Fr.	Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.)
Loyer mensuel Fr.	Dettes remboursables par acomptes Fr.
Date	Signature

391

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55 — 9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22 — Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

CAMPS DE SKI

Equipez-vous à tarif réduit :

En raison de changements de modèles

baisse des prix

sur

skis de promenade
skis alpins de marques
chaussures (pointures 3-8)
vestes de ski - ensembles
veste et pantalon
dames et messieurs

Il s'agit d'articles de marque de haute qualité et garantis chez

Tosalli SPORTS

Av. de la Gare, COLOMBIER. Tél. 41 23 12

INTERSPORT

Boutique alpaca

Michel Rognon
Grand-Rue 30
2012 AUVERNIER.

Modèles
pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute Coiffure Stähli
vis-à-vis de la poste
Tél. 24 20 21.

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire Tél. 25 67 70 — **J.-J. Kramer** Tél. 33 34 54 — **W. Pillonel** Tél. 42 28 95

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Maculature en vente au bureau du journal

Bruno Rœthlisberger offre **pommes et poires** à partir de Fr. 1.30, prises à son dépôt, à Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

mode teinturier — pour des vêtements propres !

DÉMÉNAGEMENTS
toutes directions Suisse et France,
POLDI JAQUET
NEUCHATEL Tél. 25 55 65

Locaux bricolage
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13
uninorm

Machines à laver
Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec rabais élevé. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de 400 francs.
Réparations toutes marques.
Magic Neuchâtel
Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Institut International

Fausses-Brayes 3
NEUCHATEL

Le **HASARD** fait parfois bien les choses.

Vous ne pouvez cependant laisser votre avenir au hasard.
La conjoncture actuelle vous force à choisir votre voie...

RÉUSSIR ou ne PAS RÉUSSIR !

Les professions d'avenir se font de plus en plus rares. L'informatique est une profession ouverte à tous (pas de formation spéciale).

Nos cours de perforation et de programmation sont enseignés par d'éminents spécialistes. Inscriptions et renseignements dès maintenant. Un renseignement ne coûte rien.

BON pour renseignements gratuits à retourner à :
INSTITUT INTERNATIONAL COM., place Saint-François 8

Nom : Prénom :
Adresse : Lieu :
Tél. professionnel Tél. privé

HASSLER SOLDES **HASSLER SOLDES**

TAPIS D'ORIENT - TAPIS MOQUETTE - TAPIS DE FOND - TISSUS RIDEAUX
COUPONS - TAPIS - LINO - PLASTIQUE - FEUTRE - TISSUS, ETC.

DANS NOS MAGASINS

HASSLER S.A., RUE SAINT-HONORÉ 12, TÉL. 25 21 21, MINI-PRIX, PLACE-D'ARMES 6

DU 15 JANVIER AU 3 FÉVRIER 1975 — VENTE AUTORISÉE

hockey sur glace

Le championnat suisse de ligue nationale perturbé par la neige

Menant 4-1 Neuchâtel obtient... un point!

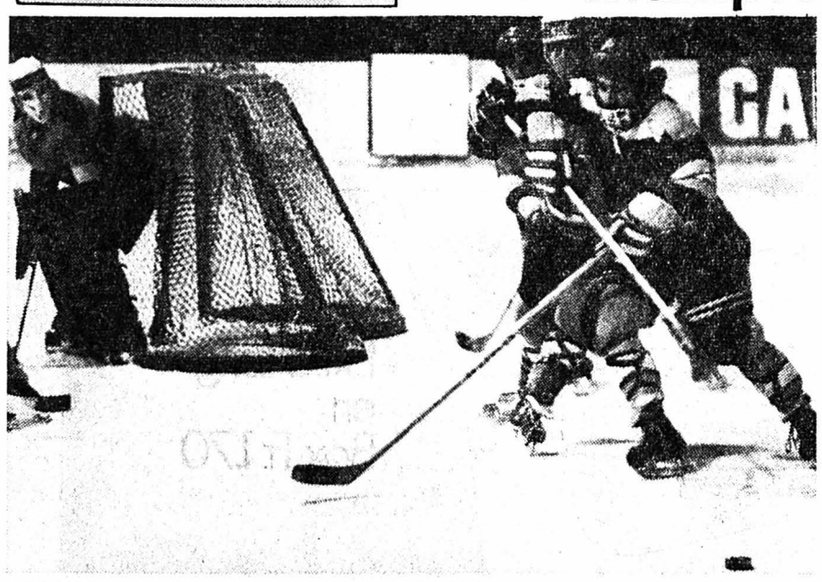

ESPOIRS - Pour les Neuchâtelois Quadri, Y. Yerli et Huggler en compagnie du Fleurisan Vincent, tout n'est pas perdu... (Avipress Baillod)

BALE - NEUCHATEL 5-5 (1-2 3-3 1-0)

MARQUEURS : Borer 3me ; Paroz 4me ; Zingg 10me ; Dolbec 21me ; Paroz 28me ; Schaub 29me ; Rauth 30me ; Borer 36me ; Schmied 38me ; Borer 53me.

BALE : Friedli ; Hager, Schaub ; Hamme, Kannegiesser ; Tschudin, Voegeli, Birchmeier ; Parolini, Borer, Brotschi ; Derungs, Catti, Rauth. Entraîneur : Catti.

NEUCHATEL : Quadri ; Huggler, Schmied ; Bonjour, Vallat ; Y. Yerli, Paroz, Dolbec ; Zingg, Steiner, Gygli. Entraîneur : Huggler.

ARBITRES : MM. Wenger et Mottaz.

NOTES : Patinoire de Bâle. 800 spectateurs. Pluie presque durant toute la rencontre. Glace relativement en bon état. Schalberger prend la place de Friedli dès le début de la troisième période. Bâle modifie ses lignes pour l'ultime période, faisant jouer ses trois meilleurs joueurs ensembles (Rauth, Parolini, Borer) afin de faire la décision, Catti ne revenant pas sur la glace. Péna- Bâle ; six fois deux minutes contre Neuchâtel.

La situation des deux équipes l'exigeant, ce fut un match très âpre, mais correcte qui, par son déroulement, suscita des sentiments divers dans les deux camps.

Ayant pris la décision de renoncer à la troisième ligne afin de concentrer ses valeurs, Neuchâtel paru se détacher irrésistiblement au début du deuxième tiers-temps. Il mena rapidement par 4 à 1, ce qui contituait une réelle sécurité, dans la mesure où Bâle, désorienté et extrêmement nerveux, commettait d'avantage d'erreurs que d'habitude.

EGALISATION

Mais tout fut bientôt remis en question. Une pénalisation de Gygli permit à Bâle de réduire l'écart et de retrouver le moral. Le match s'enflamma subitement et usant son adversaire par d'incessantes attaques, Bâle finit par égaliser à 4 à 4. Il avait indirectement su tirer profit du fait de jouer pendant plusieurs minutes en supériorité numérique.

Au troisième tiers, Bâle modifia ses lignes, remplaça Friedli par Schalberger qui est beaucoup plus expérimenté, car l'équipe était à nouveau dépassée à la marque. Elle parvint à égaliser après l'ultime changement de camp mais n'eut plus la force d'arracher la victoire au cours des dernières minutes.

Ce partage est équitable. On peut affirmer que si ces deux équipes avaient toujours joué dans cet état d'esprit, elles n'en seraient probablement pas là. Neuchâtel a accompli une bonne performance et fut très près de la victoire. Il eut le tort de fléchir pendant quelques minutes au deuxième tiers : un peu plus de concentration et il serait maintenant à égalité avec Bâle au classement.

Guy CURDY

Ligue A

Ambri Piotta - Berne, arrêté à la 10me minute sur le « score » de 1-0 (chutes de neige) ; La Chaux-de-Fonds - Villars 10-4 (2-0 3-2 5-2) ; Langnau - Genève-Servette, 7-2 (3-0 3-1 1-1) ; Sierre - Kloten, renvoyé (chutes de neige).

1. Berne	20	15	3	2	113-60	33
2. Chx-de-F	21	15	—	6	128-86	30
3. Langnau	21	14	2	5	104-64	30
4. Kloten	20	9	1	10	82-82	19
5. Ambri P	20	8	2	10	69-76	18
6. Villars	21	8	—	13	63-87	16
7. Sierre	20	4	2	14	55-120	10
8. Genève S	21	4	—	17	90-129	8

Ligue B, promotion

Arosa - Lausanne 5-5 (1-1 2-2 2-2) ; Davos - Bienne, arrêté à la 50me minute sur le « score » de 3-4 (0-0 2-2 1-2) en raison de la neige ; Zoug - Forward Morges 8-2 (4-0 1-2 3-0) ; Zurich - Viège 6-1 (4-0 0-0 2-1).

1. Zurich	7	6	1	—	47-14	13
2. Bienne	6	5	—	1	40-18	10
3. Zoug	7	5	—	2	42-21	10
4. Viège	7	3	1	3	39-37	7
5. Forward M	7	2	1	4	20-37	5
6. Arosa	7	1	3	3	28-46	5
7. Lausanne	7	1	2	4	19-40	4
8. Davos	6	—	—	6	16-38	—

Ligue B, relégation

Bâle - Neuchâtel, 5-5 (1-2, 3-3, 1-0) ; Langenthal - Fleurier, reporté au 6 février ; Lugano - Martigny, 7-1 (0-1, 3-0, 4-0) ; Olten - Fribourg 6-2 (1-1, 2-1, 3-0).

1. Lugano	7	5	—	2	37 24	10
2. Olten	7	4	1	2	31 19	9
3. Fleurier	6	3	2	1	19 20	8
4. Bâle	7	2	2	3	30 3	6
5. Fribourg	7	2	2	3	22 28	6
6. Martigny	7	3	—	4	27 34	6
7. Langenthal	6	2	1	3	26 23	5
8. Neuchâtel	7	1	2	4	24 34	4

● Match international à Ljubljana : Yougoslavie - Hongrie 6-3 (2-0, 2-3, 2-0).

Finalement, Fribourg lâche pied à Olten

OLTEN - FRIBOURG 6-2 (1-1 2-1 3-0).

MARQUEURS : Schafer 5me ; Nadeau 19me ; R. Bachmann 32me ; Waeber 33me ; Sutter 36me ; Haenggi 45me; Schaffer 51me ; Laghi 54me.

OLTEN : Straubhaar ; Pluss, Schlitter ; Schupbach, R. Bachmann ; Laghi, Blaser, Haenggi ; P. Von Rohr, Schafer, R. Bachmann ; Aeschlimann, Sutter, Schmitter. Entraîneur : L. von Rohr.

FRIBOURG : Rochi ; Hubscher, P. Vonlanthen ; Waeber, Jeckelmann ; M. Stoll, Nadeau, M. Rémy ; Ruffieux, Schweizer, Hertig ; Stempfel, R. Raemy, A. Vonlanthen. Entraîneur : Aucoin.

ARBITRES : MM. Ungemacht et Ledermann.

NOTES : Patinoire d'Olten. 1200 spectateurs. Fortes chutes de neige durant toute la rencontre. Glace mauvaise. Fribourg joue sans Boschung (blessé) ; il est remplacé par le jeune Rochy. Pénalités : deux fois deux minutes contre Olten ; quatre fois deux minutes contre Fribourg.

FRIBOURG BAISSA PIED...

La neige aura singulièrement perturbé cette rencontre qui put toutefois se dérouler dans des conditions normales quand le temps se fut calmé ! Après avoir fait longtemps jeu égal avec son adversaire, Fribourg baissa progressivement pied pour se faire finalement distancer de façon assez nette.

Bien que privée de son gardien Boschung, l'équipe d'Aucoin aurait certainement pu prétendre à un meilleur sort si elle s'était montrée plus entreprenante. Intérim

Langenthal - Fleurier renvoyé au 6 février

Renvoyé en raison des chutes de neige, le match du tour de relégation de ligue B Langenthal - Fleurier sera joué le 6 février.

Villars résiste puis s'effondre à La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS - VILLARS 10-4, (2-0, 3-2, 5-2).

MARQUEURS : B. Neininger 8me ; Steudler 9me ; R. Berra 23me et 24me ; Ronner 30me ; Martel 32me ; T. Neininger 39me ; Piller 42me ; Turler 45me ; Riedi 46me ; Turler 54me ; Turler 55me ; Martel 56me ; Giroud 59me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Brun ; Huguenin, Girard ; Furrer, Sgualdo ; Dubois, Turler, Piller ; T. Neininger, Martel, B. Neininger ; Ronner, Pelletier, Steudler. Entraîneur : Pelletier.

VILLARS : G. Croci-Torti ; Y. Croci-Torti, Gallaz ; Bartel, Heiz ; J.-L. Croci-Torti, Chappot, Luisier ; Giroud, R. Berra, Bruguier ; Pochon, Riedi, Cossetto. Entraîneur : Maisonneuve.

ARBITRES : MM: Haury et Bertchen.

NOTES : patinoire des Mélèzes. Glace bonne. 2000 spectateurs. La Chaux-de-Fonds évolue au complet, Villars se passe des services d'André Berra (blessé) et de Jecker (malade). Dès la 45me minute, Reuille prend la place de Brun. Pénalités : une fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds ; deux fois deux minutes contre Villars.

INADMISSIBLE

La Chaux-de-Fonds n'a plus le droit de faire des cadeaux... Aussi, dès l'engagement, tout allait être parfaitement ordonné et, avant la dixième minute, l'écart était creusé en faveur des Montagnards. Dès ce moment on admettait que la marche des Neuchâtelois serait triomphale... C'était mal connaître la valeur des Vaudois qui, après avoir laissé s'essouffler leurs adversaires, égalisèrent à deux partout en l'espace d'une minute (23me) par l'entremise de R. Berra. Or, le Vaudois eut la tâche facilitée par la défense chaux-de-fonnière qui le laissa manœuvrer tout à sa guise. Cela est inadmissible.

CASSURE

Or, une cassure se manifesta après cette égalisation pour l'équipe de Chappot, ce dont profita La Chaux-de-Fonds pour reprendre l'avantage dès l'engagement de la troisième période. Cette période allait les voir s'en aller vers un large succès, Villars étant devenu un partenaire par trop vulnérable, se laissant manœuvrer dans tous les compartiments de jeu.

Dès lors, la première ligne d'attaque de Pelletier (celle de Turler) qui était restée sur la réserve, allait produire un effort payant, puisqu'elle « enfila » quatre buts à Croci-Torti, dont trois par Turler.

QUESTION

La Chaux-de-Fonds a démontré contre Villars qu'elle est toujours un club de valeur sur lequel on peut compter. Il est vrai, l'équipe vaudoise a été une déception en cette soirée et on se demande comment elle était parvenue à battre La Chaux-de-Fonds (7-5) sur les hauts-d'Ollon ? P. G.

Première ligue : Le Locle - Yverdon arrêté...

En raison des conditions atmosphériques désastreuses, le match de championnat Le Locle - Yverdon a été arrêté après dix minutes de jeu alors que l'équipe vaudoise menait par un à zéro. Les deux clubs se sont mis d'accord pour faire rejouer ce match le mardi 4 février sous réserve d'acceptation de l'organe compétent. P. M.

Sion champion de groupe

SAINT-IMIER - SION 5-7 (1-4, 4-2, 0-1).

MARQUEURS : pour Saint-Imier, M. Von Gunten, Widmer, Moser, P.-A. Perret ; Jeanrenaud. Pour Sion, Dondainnaz (2), Zago, Och, Emery, B. Métrailler, Decumbis.

Vainqueur, Sion s'est octroyé le droit de jouer les finales pour l'ascension en ligue B. Saint-Imier fut bien timide durant la première période ; il ne sembla pas croire à sa chance. Puis, par la suite, il parvint à renverser la vapeur. Dès lors, les hommes de Martini se déchainèrent littéralement, dans le tiers-temps intermédiaire en particulier. Mais Sion, au bénéfice d'une meilleure organisation de jeu et plus tranchant dans ses actions, finit par l'emporter non sans avoir été sérieusement accroché. L. B.

● Moutier - Rotblau 4-4 (1-1, 2-1, 1-2).

Langnau - Genève Servette 7-2 (3-0, 3-1, 1-1)

Patinoire de Langnau : 2800 spectateurs. **Arbitres :** Ehrensperger-Weidmann. **Buts :** 8me P. Lehmann 1-0 ; 11me H. Wuthrich 2-0 ; 18me P. Wuthrich 3-0 ; 23me Cusson 4-0 ; 29me Schenk 5-0 ; 32me Conne 5-1 ; 33me Berger 6-1 ; 49me Luethi 7-1 ; 52me Pousaz 7-2. **Pénalités :** 2 x 2 minutes contre Langnau. Aucune contre Genève-Servette.

Langnau avec Grubauer dans les buts. Le match a commencé avec 25 minutes de retard en raison des chutes de neige. Par la suite, la neige s'est transformée en pluie.

Genève-Servette a montré trop de lacunes sur le plan défensif pour prétendre sauver un point. Il reste donc en possession de la « lanterne rouge » avec deux points de retard sur Sierre, qui doit encore jouer contre Kloten.

Matches renvoyés à Ambri et Sierre

● **Ambri Piotta - Berne :** arrêté après 10 minutes sur le « score » de 1-0. — Vallascia : 4000 spectateurs. Arbitres : Kubli-Mathis. But : 10me F. Ticozzi 1-0. Le match a été arrêté après 10 minutes de jeu en raison de fortes chutes de neige.

● **Sierre - Kloten :** en raison des chutes de neige, le match a été renvoyé.

Durst et Sprecher suspendus par Davos

Le comité du H. C. Davos communique que la commission technique du club a décidé de suspendre les joueurs Walter Durst et Juerg Sprecher pour le match contre Bienne et ce pour insuffisance de performances et manque de combativité dans les matches du tour final joués jusqu'ici. D'autres sanctions seront prises contre ces deux joueurs.

boxe

En mars à Zurich

Chervet et Nussbaum à l'affiche

Pour compléter le programme du championnat d'Europe des super-légers Walter Blaser - Jose-Ramon Gomez Fouz qui aura lieu à Zurich le 8 mars prochain, les organisateurs (le groupe interbox et le Box-club Uster) ont pu s'assurer les services de Fritz Chervet et Eric Nussbaum. Toutefois, les adversaires de l'ancien champion d'Europe des poids mouche et de son camarade de salle (mi-lourd) ne sont pas encore connus.

C'est le 14 janvier dernier que la Fédération suisse de boxe avait donné son accord aux organisateurs. La bourse des deux challengers au titre européen laissée vacante par l'Espagnol Perico Fernandez se monte à 120.000 fr., dont 60 % au vainqueur et 40 % au vaincu. Une garantie bancaire a été exigée.

Le budget global de cette réunion qui se déroulera au Hallenstadion est de 280.000 francs. Sept mille spectateurs sont nécessaires pour la couverture des frais. Le prix des billets d'entrée a été fixé entre 15 et 99 francs.

● Le championnat du monde des poids moyens (version W. B. C.) entre le tenant, le Colombien Rodrigo Valdes et le Français Max Cohen, qui devait avoir lieu le 23 février à Grenoble, a été annulé. La nouvelle a été annoncée officiellement à Bogota.

Veto de la W. B. C.

Le Conseil mondial de la boxe (W. B. C.) ne permettra pas au Britannique John Conteh de mettre en jeu son titre mondial des poids mi-lourds face à l'Argentin Carlos Monzon tant que le champion du monde des moyens (version W. B. A.) ne sera pas en règle avec l'Union européenne de boxe (EBU).

M. Ramon Velasquez, président du W. B. C., a rappelé que Monzon avait été frappé d'une amende de 10.000 dollars pour ne pas avoir satisfait au contrôle antidopage après son championnat du monde de Paris contre le Mexicain José Napoles (février 1974). « Tant que Monzon n'aura pas payé cette amende, nous ne l'autoriserons pas à boxer et encore moins pour un championnat du monde », a-t-il affirmé.

ski

40me Arlberg-Kandahar dans les stations du Mont-Blanc

Annemarie Moser-Proell sereine - Thoeni va jouer son va-tout

Victorieux des deux premiers combinés, Annemarie Moser-Proell et Gustavo Thoeni vont viser un troisième succès à l'occasion des épreuves du 40me Arlberg-Kandahar. Celles-ci seront organisées d'aujourd'hui à samedi dans les stations du Mont-blanc et seront sanctionnées par le troisième combiné (et dernier) de la saison de coupe du monde.

THOENI : UNE CARTE IMPORTANTE

Pour Annemarie Moser, cette nouvelle étape du « Cirque blanc », la dernière avant le Japon et les Amériques, revêt une importance moins grande que pour le double champion du monde. L'Autrichienne est déjà pratiquement assurée de signer un 5me succès en coupe du monde tant son avance est grande. En revanche, Thoeni qui s'est replacé dans le sillage de Franz Klammer (à 38 points) et qui a dépassé d'un point Piero Gros, va jouer une carte importante. Pour lui, il s'agit de reconquérir ce trophée qu'il a déjà marqué de son empreinte. Et il peut prétendre y parvenir à la suite de ses étonnants résultats en descente.

Les épreuves masculines vont être dominées par le duel que vont se livrer les trois « leaders » du classement général : Franz Klammer, que rien ne semble devoir arrêter, visera sa 7me victoire d'affilée dans la descente de samedi, à Megève ; Piero Gros, adepte de la spécialisation à outrance, invaincu en géant, (trois succès sur quatre épreuves en géant, deux fois victorieux en spécial) sera encore le favori dans cette dernière discipline, jeudi à Chamonix ; quant à Thoeni, il se battra sur les trois fronts tout en se concentrant sur le combiné.

Mais tous trois seront à la merci de la chute toujours possible. Derrière Klammer, l'opposition tente de s'organiser avec à sa tête un Bernhard Russi retrouvé (2me à Innsbruck) mais aussi avec l'Italien Herbert Plank et Gustavo Thoeni lui-même qui a confondu tous les spécialistes au Hahnenkamm et à Innsbruck. Ces trois concurrents semblent actuellement capables d'exploiter la moindre défaillance de Klammer. Mais l'Autrichien, pratiquement invulnérable sur son terrain, se trouve en pleine euphorie après avoir battu le record de Killy (5 succès consécutifs).

En spécial, Gros conduira une équipe italienne animée d'un esprit revanchard après sa déroute en géant de Fulpmes. Une fois encore, la « squadra azzurra » trouvera sans doute sur sa route le blond Suédois Ingemar Stenmark et peut-être aussi Hans Hinterseer et Francisco Fernandez-Ochoa. Ce dernier, comme Thoeni, a décidé de jouer la carte de la plurivalence.

Coté féminin, c'est le combiné qui intéressera avant tout Annemarie Proell. Mais elle a toujours la cote élevée en descente et peut prétendre à une place d'honneur en spécial où elle a fourni un gros travail à l'entraînement. Néanmoins sa tâche apparaît ardue car ses rivales directes en descente — Cindy Nelson (1re à Saalbach), Bernadette Zurbriggen (Schruns) et Marie-Thérèse Nadig (Innsbruck) — savent que désormais elle n'est plus invincible.

En slalom spécial (1re manche à 10 h, 2me manche à 12 h), qui ouvrira aujourd'hui, sur les pentes du mont d'Arbois à Saint-Gervais, la prestigieuse classique créée par feu sir Arnold Lunn, la lutte promet d'être très ouverte. Les Allemandes Rosi Mittermaier et Christa Zechmeister, laquelle semble avoir retrouvé à Schruns la forme qui était sienne l'an dernier, la Suissesse Lise-Marie Morerod, les Françaises Fabienne Serrat, Michèle Jacot, Danielle Debernard, qui ont besoin de redorer un peu leur blason, et Hanny Wenzel, la championne du monde de la spécialité, pourraient bien avoir leur mot à dire.

PROGRAMME DES ÉPREUVES

Mercredi 29 janvier : slalom spécial dames à Saint-Gervais (1re manche à 10 h, 2me manche à 12 h).

Jeudi, 30 janvier : entraînement de la descente dames (13 h). — Slalom spécial messieurs à Chamonix (1re manche à 10 h).

Vendredi 31 janvier : descente dames à Chamonix, piste des Houches (13 h). — Entraînement de la descente messieurs.

Samedi 1er février : descente messieurs à Megève, piste Emile Allais (11 h).

patinage artistique

Championnat d'Europe

Kovaley et Curry jouent « placé »

Le Soviétique Vladimir Kovalev et le Britannique John Curry sont les mieux placés pour succéder, au palmarès du championnat d'Europe masculin, à l'Allemand de l'est Jan Hoffmann (forfait à la suite d'une blessure au genou qui a nécessité une opération).

Si, après les trois figures imposées qui se sont déroulées mardi à Copenhague, le Soviétique Serge Volkov est en tête, comme prévu, il devrait être dépassé au classement général à l'issue du programme court et des figures libres. Toutefois, l'an dernier à Zagreb, il avait réussi à conserver la deuxième place derrière Hoffmann.

Actuellement deuxième, Kovalev est fort bien placé pour devenir le premier Soviétique champion d'Europe individuel. Il a en effet réussi d'excellentes figures imposées qui le placent en très bonne position. Mais Curry, deuxième à Zagreb en figures libres derrière Hoffmann, est capable de combler son retard et de devenir lui aussi le premier Anglais champion d'Europe, d'autant plus qu'il semble avoir l'appui des juges.

CLASSEMENT

1. Volkov (URSS) 10-78,05 ; 2. Kovalev (URSS) 19-76,24 ; 3. Curry (GB) 27-73,78 ; 4. Vajda (Hon) 41-71,97 ; 5. Pazdirek (Tch) 50,5-70,71 ; 6. Gailhaguet (Fr) 53-70,31 ; 7. Ovchinikov (URSS) 55,5-70,11 ; 8. Wunderlich (RDA) 69-68,10 ; 9. Koppelent (Aut) 86-64,25 ; 10. Leskinen (Fin) 98,5-62,83; 11. Cousins (GB) 104,5-61,24 ; 12. Reifschneider (RDA) 113-61,36.

basketball

Fribourg Olympic ce soir au Panespo

Après leur déconvenue inattendue de samedi passé face à Urania, les champions de Suisse n'ont pas manqué de réaction. Ils ont immédiatement proposé une rencontre d'entraînement aux Neuchâtelois. Les excellentes relations qui existent entre les dirigeants des deux grands clubs ont permis d'organiser, ce soir au Panespo, un match amical qui situera la forme actuelle des deux équipes. Fribourg Olympic doit réagir, à la veille de son difficile déplacement du Tessin face à Viganello. Neuchâtel devrait confirmer sa bonne forme dans la perspective de la rencontre de vendredi soir contre Vevey. M. R.

Championnats jurassiens « Organisation de jeunesse »

Les jeunes de Tête-de-Ran cumulent les titres

Les championnats O. J. du Giron jurassien, organisés par les Ski-Clubs Tête-de-Ran, Chasseral et Dombresson-Villiers, qui réunissaient plus d'une centaine de participants, se sont déroulés à Tête-de-Ran et aux Bugnenets, sur des pistes très bien préparées, malgré les conditions précaires pour la saison. Grâce au magnifique travail des organisateurs, les concours purent se dérouler d'une façon très fluide. Samedi, nos jeunes skieurs durent affronter deux manches de slalom spécial, sous une pluie battante, ce qui ne les découragea pas pour autant. Dans cette spécialité, les favoris surent garder leur rang.

La journée de dimanche, réservée aux deux manches de slalom géant, s'est heureusement déroulée sous un soleil radieux et sur une piste très dure mais bien préparée.

CUMUL

Il faut mentionner la belle performance d'ensemble du Ski-club Tête-de-Ran, qui obtient 11 médailles et qui compte dans ses rangs deux championnes et un champion jurassiens en cat. I et II, Patricia Schild, Dominique Langel et Christian Schwab, en slalom spécial, et en géant, une championne et un champion, Anne-Catherine Mathez et Cyril Schwab qui obtiennent également le titre au combiné. Le Ski-club Tête-de-Ran enlève également la 1ère place au classement inter-clubs, tant chez les filles que chez les garçons. Ces bons résultats lui permettent d'envoyer 7 coureurs aux championnats suisses ouest, qui se dérouleront samedi et dimanche aux Diablerets. Ces skieurs sont Patricia Schild, Dominique Langel, Anne-Catherine Mathez, Christian Schwab, Cyril Schwab et Marc Mounier. Souhaitons bonne chance à nos coureurs.

CLASSEMENTS

Spécial, filles I. — P. Schild (Tête-Ran) ; 2. P. Robert (La Sagne) ; 3. M. Clément (Chx-de-Fds). — **Filles II - III.** — 1. D. Langel (Tête-Ran) ; 2. A.-C. Mathez (Tête-Ran) ; 3. A.-C. Perret (Chx-de-Fds) ; 4. B. Addor (Colombier) ; 5. A.-M. Juvet (Buttes). — **Garçons I.** — 1. D. Perret (Chx-de-Fds) ; 2. S. Charpilloz (Malleray) ; 3. Ph. Addor (Colombier). — **Garçons II - III.** — 1. C. Schwab (Tête-Ran) ; 2. M. Lovis (Marin) ; 3. J. Juvet (Buttes) ; 4. E. Fivaz (Couvet) ; 5. Ph. Magne (Marin).

Géant, filles I. — 1. S. Aufranc (Bienne) ; 2. I. Garin (Couvet) ; 3. M. Clément. — **Filles II - III.** — 1. A.-C. Mathez ; 2. D. Langel ; 3. A.-C. Perret ; 4 J. Steffen (Chx-de-Fds) ; 5 F. Jacot (Tête-Ran). — **Garçons I.** — C. Schwab (Tête-Ran) ; 2. D. Perret ; 3. Ph. Addor. — **Garçons II - III.** — 1. J.-R. Schenk (Colombier) ; 2. C. Schwab (Tête-Ran) ; 3. E. Fivaz ; 4. A. Poyet (Neuchâtel) ; 5 Ph. Magne.

Combiné, filles I. — 1. P. Robert ; 2. M. Clément ; 3. C. Blanchard (Malleray). — **Filles II - III.** — 1. A.-C. Mathez ; 2. D. Langel ; 3 A.-C. Perret. — **Garçons I** — 1 D. Perret ; S. Charpillod ; 3. Ph. Addor. — **Garçons II - III.** — 1. C. Schwab ; 2. E. Fivaz ; 3. J. Juvet ; 4 M Lovis ; 5. A Poyet.

Interclubs, filles. — 1. Tête-de-Ran ; 2. La Chaux-de-Fonds. — **Garçons.** — 1. Tête-de-Ran ; 2. Marin ; 3. Tramelan ; 4. La Chaux-de-Fonds.

SPORTS dernière

FOOTBALL

● **Le défenseur de Lausanne-Sports, Roger Piccand (25 ans-international « B ») est entré en clinique à Lausanne afin de subir l'ablation du ménisque. Il souffrait d'un genou depuis quelques mois déjà.**

SKI

● **Déjà victorieuse du slalom spécial d'Apricia (25 janvier), l'Italienne Christina Tissot a récidivé en enlevant le slalom géant de Folgarida, comptant pour la coupe d'Europe. Elle a totalisé 56"17, battant dans l'ordre l'Autrichienne Martina Elmer et la Française Armelle Pertuiset.**

Mais arrêtez donc de tousser!

Essayez le Sirop des Vosges : Il calme rapidement votre toux ; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.
Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques.
Rhume, toux, grippe, bronchite simple : Sirop des Vosges Cazé.

Sirop des Vosges

G. P. 2235

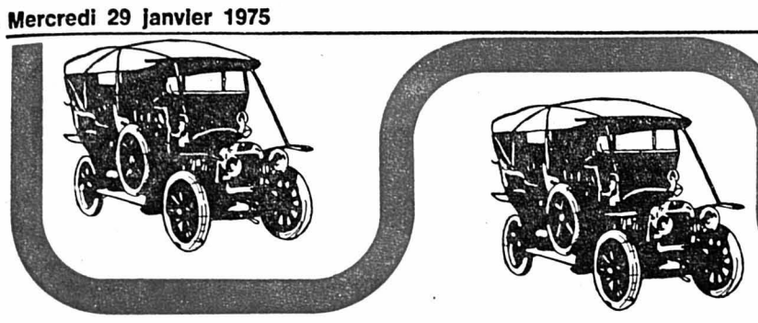

SPÉCIAL AUTO

ÉDITORIAL

Errare humanum est...

Cette locution latine admet, dans sa phisolophie, que l'erreur est humaine. Peut-on, aujourd'hui, prétendre encore, en parlant d'automobile et de circulation routière, qu'il est humain de se tromper?

A-t-on le droit, par erreur, de tuer son semblable? Jusqu'à quel point l'erreur peut-elle être admise, à quel degré devient-elle impardonnable?

Dans les règles de la circulation routière, elle ne peut être tolérée.

Dans la panoplie des signaux, nous distinguons trois groupes fondamentaux: des signaux de danger, des signaux de prescription et des signaux d'indication. Tous ont un caractère direct, intransigeant. Les signaux lumineux donnent, quant à eux, des ordres précis: le feu rouge ordonne l'arrêt, le feu vert donne la voie libre. C'est vert ou rouge. C'est oui ou non. C'est l'un ou l'autre. L'ordre est net et précis, l'erreur est exclue.

Et pourtant, à certains moments de la journée, aux heures appelées creuses, pendant une bonne partie de la nuit, la signalisation lumineuse perd toute sa rigueur pour laisser clignoter le feu jaune qui devrait attirer l'attention sur un danger ou sur un certain risque. Ce clignotement des feux jaunes enlève aux automobilistes, comme aux piétons d'ailleurs, une certaine priorité. Ils jettent pour les uns et les autres un doute quant à leurs droits et priorités. Ils sont en quelque sorte générateurs d'incertitude, et de là à l'erreur, il n'y a qu'un pas...

D'une information que nous tenons des responsables de ces installations dans notre chef-lieu, il résulte que la détermination de l'horaire de fonctionnement, avec indications précises rouges ou vertes, est le résultat d'un comptage de la fréquence du trafic, ou de la décision de les faire fonctionner aux heures de pointe de la journée. Il ne s'agit nullement, et c'est ce que nous voulions savoir, d'économiser des installations d'ailleurs fort coûteuses, ni non plus l'énergie qu'absorbe leur fonctionnement.

Nous sommes simplement en face de décisions et de prises de position qui semblent tolérer, en dehors des heures de pointe, un certain flottement. C'est à notre avis une erreur, car lorsqu'il s'agit de prévenir un accident ou de sauver ne serait-ce qu'une vie, tout doit être fait. Personne n'ignore en effet que dans les grandes villes et en pleine nuit, de graves accidents de circulation se produisent souvent aux carrefours «protégés» par des feux clignotants.

Il est dès lors faux d'admettre que les installations lumineuses restent au repos, au risque que par erreur, un automobiliste tue l'un de ses semblables...

C.-H. MESSEILLER

NOUVEAUTÉS

British Leyland lance la spitfire 1500

La British Leyland a présenté à la fin de l'année dernière une nouvelle Triumph Spitfire à performances et consommation améliorées par rapport à l'actuelle Spitfire Mk IV qu'elle remplace.

Entraînée par un moteur d'un litre et demi, la nouvelle voiture a une consommation de 6 litres aux 100 km, à une vitesse de croisière de 80 km/heure, en 4me vitesse, soit une réduction de 7½ pour cent sur la consommation du modèle précédent. La vitesse maximale est accrue de 8 km/h et l'accélération est telle que la nouvelle Spitfire va de 0 à 96,5 km/h, en 11,3 secondes au lieu des 14,5 secondes de la Mk IV.

La Spitfire 1500 est le premier résultat de la promesse faite par British Leyland, il y a quelques mois, de produire des moteurs plus économiques pour combattre la hausse du prix de l'essence.

Le moteur de la Spitfire 1500, qui est monté sur la version Spitfire pour l'Amérique depuis deux ans, est allié à la dernière boîte de vitesses Leyland qui permet des changements extrêmement souples.

Parmi les changements de détail, mentionnons l'addition de lampes témoins «danger» et «ceintures de sécurité», ce qui augmente la sécurité de la voiture. En outre, la compagnie offre, en option, un kit qui accroît le confort et la commodité. La nouvelle voiture se distingue par des insignes «Spitfire 1500» sur le capot et le couvercle du coffre.

John Carpenter, directeur des ventes et du marketing de Rover Triumph, nous a déclaré, à propos de la nouvelle Spitfire: «Dans le climat économique incertain actuel, les avantages exceptionnels offerts par la Spitfire 1500, économie, performances, confort et maniabilité, devraient augmenter encore la demande intéressant ce modèle, en Grande-Bretagne et à l'étranger.»

Depuis ses débuts, en 1961, la Spitfire a été construite à plus de 220.000 exemplaires, dont plus de 75 pour cent ont été expédiés aux Etats-Unis et au Canada.

Les nouvelles Américaines de la General Motors

Chevrolet, la division la plus importante de la General Motors, présente pour 1975 deux nouveaux modèles, le coupé Monza et la Nova, les autres versions ayant subi de nombreuses améliorations touchant avant tout la réduction de la consommation d'essence, une fiabilité encore plus grande et un entretien plus facile.

Les principales caractéristiques de ces modèles sont:

– Un nouveau système d'allumage élevé appelé «High Energy Ignition» ne nécessitant pratiquement aucun entretien, qui améliore considérablement les démarrages, fournit un voltage supérieur aux bougies et apporte une grande simplification mécanique.

– Des moteurs à basse compression utilisant l'essence normale.

– Un nouveau système de prise d'air du carburant, captant de l'air plus frais, donc plus dense.

– Des pneus radiaux montés en série.

– Un rapport du pont arrière plus long.

Le programme de livraisons pour la Suisse de la marque comprend les versions Monza 2+2, Vega GT, Nova, Camaro, Chevelle, Impala et Corvette qui sont offertes dès à présent.

La Monza 2+2

La gamme Chevrolet comporte pour 1975 une nouvelle voiture compacte de caractère européen, baptisée Monza 2+2 et dotée d'une nouvelle coque ainsi que d'un nouveau moteur V-8 de 4,3 litres de cylindrée, développant 110 CV DIN.

La Nova

Offerte en Suisse dans les versions limousine 4 portes et coupé, elle se présente avec une toute nouvelle carrosserie, très sobre et à peine plus longue que celle de l'ancien modèle, avec de larges surfaces vitrées. D'importantes améliorations ont été apportées au châssis, au profit du comportement routier et du confort, et à l'équipement qui comprend notamment des phares à halogène, des essuie-glaces intermittents, un rétroviseur intérieur antireflets, un toit revêtu de vinyl.

Pour le marché suisse, la Nova est dotée d'un moteur V-8 de 5,7 litres de 145 CV DIN avec la transmission automatique, le pont autobloquant et un rapport du pont arrière de 2,73.

La division américaine Buick de la General Motors, quant à elle, lance une toute nouvelle voiture compacte, la Skyhawk – le plus petit modèle qui ait jamais porté l'emblème Buick depuis plus de 60 ans. Les autres modèles de la marque ont subi diverses modifications destinées, elles aussi, à réduire la consommation d'essence et à faciliter encore l'entretien de la voiture.

Ainsi, les nouveaux modèles Buick sont-ils dotés, entre autres, de carburateurs améliorés à double corps et d'un système d'allumage à haute énergie.

Le programme de livraison pour la Suisse comprend le coupé Skyhawk et la Century, cette dernière offerte dans les versions limousine 4 portes et coupé. D'autre part, ces modèles sont dotés de pneus radiaux et se contentent d'essence normale.

La Skyhawk

La plus petite Buick est un élégant coupé 4 places de dimensions compactes avec 4 phares rectangulaires encastrés dans un panneau en plastique souple faisant partie intégrante des pare-chocs absorbant l'énergie. Le large hayon arrière permet un accès facile au coffre dont la surface peut être augmentée en rabattant la banquette arrière. Les sièges avant, du type baquet, ont des dossiers surélevés formant appuie-tête. Le moteur de la Skyhawk est un six cylindres en V développant 110 CV DIN. La direction assistée, avec volant réglable, des freins assistés, le pont autobloquant et la transmission automatique font partie de l'équipement de série très complet de la Skyhawk pour le marché helvétique.

La Century

Cette Buick est offerte en Suisse dans les versions berline 4 portes et coupé 350 avec un moteur V-8 de 5,7 litres développant 165 CV DIN. Les principales nouveautés résident dans un équipement plus complet avec des lave-glaces intermittents, un système électrique pour le verrouillage des portières.

Pour ce qui est de la division Oldsmobile de la General Motors, elle présente pour 1975 une toute nouvelle voiture compacte, la Starfire. De nombreuses modifications touchant avant tout également la consommation d'essence ont été apportées aux autres modèles Oldsmobile. Le programme de vente pour la Suisse comprend la Starfire et la Cutlass Suprême Salon.

La Starfire

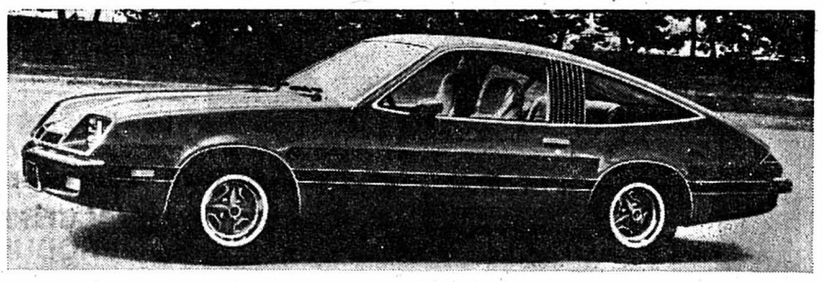

Ce nouveau coupé 4 places aux dimensions européennes se caractérise extérieurement par une ligne sobre, quatre phares rectangulaires, des pare-chocs intégrés à la coque et des roues de sport chaussées de pneus radiaux. L'aménagement intérieur est très soigné avec à l'avant des sièges séparés dans les dossiers desquels sont intégrés les appuis-tête, une banquette arrière rabattable permettant d'agrandir le coffre à bagages auquel on accède facilement grâce à un large hayon. Son moteur est un 6 cylindres de 3,8 litres développant 110 CV DIN. Ce coupé est doté d'un équipement très complet à l'instar des voitures américaines importées dans notre pays par la GM, qui comprend notamment la transmission automatique, le pont autobloquant, la direction assistée avec volant réglable, double circuit de freinage avec assistance, les ceintures de sécurité à trois points à enroulement automatique à l'avant et ventrales à l'arrière.

La Cutlass Suprême

Ce modèle de la classe moyenne américaine est livré en Suisse en version limousine et coupé dans l'exécution luxueuse appelée «Salon» avec un aménagement intérieur particulièrement soigné. C'est ainsi que les fenêtres, le réglage des sièges avant, la fermeture des portières, l'ouverture du couvercle du coffre à bagages sont commandés électriquement. La Cutlass Suprême est dotée d'un moteur V-8 de 5,7 litres d'une puissance de 170 CV DIN.

La plus avantageuse quatre-cylindres

AU CANADA, dans un test d'une vitesse constante de 48 km/h, la MINI a obtenu le meilleur résultat avec 3,78 l sur les 100 km et déclarée voiture ultra-économique.

Mini
Mini 850 Fr. 6790.–
Mini 1000 Fr. 7390.–

Dès maintenant
GARANTIE:
12 mois ou 20.000 km

GARAGE WASER

NEUCHÂTEL - SEYON 34-38 - TÉL. 25 16 28
PESEUX - GARAGE DE LA CÔTE - TÉL. 31 75 72
LE LANDERON - GARAGE BLASER - TÉL. 51 30 31

GARAGE DU ROC - Hauterive - Tél. 33 11 44

OPEL
BUICK
CHEVROLET

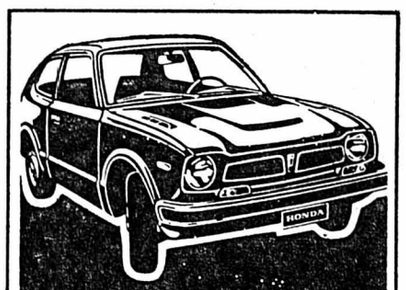

Il faut l'avoir conduite.
Technicité automobile révolutionnaire. Moteur en aluminium, 1200 cc, traction avant, 54 CV/DIN, 4 vitesses ou transmission automatique. Seulement 354 cm de long, 5 places. A partir de Fr. 9985.–
HONDA CIVIC
Examen et test chez:
Garage du Stade
Pierre-à-Mazel 19 - Tél. 25 14 67
Jean RIEGERT - NEUCHÂTEL

FIAT
AGENCE OFFICIELLE
GARAGE M. FACCHINETTI
2000 NEUCHATEL Portes-Rouges 1-3 Tél. 24 21 33
FIAT

NOUVEAUTÉS

Fiat Mirafiori 131

Après avoir connu des débuts prometteurs en Italie, la nouvelle Fiat Mirafiori 131 fait son entrée sur le marché européen et suisse, en particulier lors du Salon de Bruxelles. Totalement nouvelle, cette 131 remplace logiquement la 124 qui a connu un grand succès de 1966 à 1974, en remportant d'ailleurs lors de sa création le titre tant convoité de voiture de l'année.

Cette nouvelle Mirafiori 131 est plus racée que la 124 et possède un habitacle plus spacieux. De conduite agréable, offerte en 11 versions, elle est équipée d'un moteur de 1300 cmc ou de 1600 cmc. Son équipement de base répond à tous les critères des différents pays européens et même ceux d'Amérique. Située dans la classe des moyennes cylindrées, elle devient directement la rivale de la majorité des marques européennes et peut, de ce fait, prétendre à un certain rang dans les statistiques de vente.

Nous reviendrons prochainement plus en détail sur ce nouveau modèle lors d'un prochain essai. C.-H.M.

Nul doute que cette Mirafiori atteindra le succès de son aînée la 124. (Photo CHM)

Ford Escort II

Au sommet de la gamme, la nouvelle Escort est signée Ghia.

A l'heure où les perce-neige éclosent et délient leur robe de printemps, Ford habille sa nouvelle ESCORT d'une parure plus moderne, aux lignes nettes et mieux marquées.

Si, d'apparence, elle est totalement nouvelle, cette Escort II cache sous sa tenue d'apparat, la même architecture, le même moteur et la même transmission à essieu rigide que son aînée. Ce renouveau la met au goût du jour, et si elle n'a changé que de robe, c'est que la technique avait fait ses preuves des années durant, c'est-à-dire depuis 1968.

Il fallait qu'elle soit jolie pour être à même de concurrencer les nouvelles VW, les nouvelles Audi ou même ses rivales françaises ou italiennes. Son équipement de série est complet et ses roues sont équipées de pneus radiaux à ceinture métallique. Les freins sont assistés. Cette nouvelle Escort est compacte et maniable, tandis que le diamètre de braquage est inférieur à 9 mètres. Son habitacle offre un bon confort à 5 personnes et le coffre une place agréable. Enfin, sa conduite doit se révéler facile, si l'on considère l'emplacement rationnel de tous les instruments de commande. Un essai dans le courant de l'été nous permettra certainement de confirmer ces qualités. C.-H.M.

Triumph TR 7

En ce début d'année, la British Leyland Motor Corporation présente la Triumph TR 7, une voiture de sport en avance sur son temps, un coupé 2 places en forme diédrique, créé pour répondre aux exigences des marchés de voitures de sport du monde entier.

Construite dans la nouvelle usine de Liverpool, mise dernièrement en exploitation, la TR 7 est fabriquée pour l'instant avec conduite à gauche, car elle est destinée en premier lieu aux Etats-Unis et au Canada. Une version européenne sera disponible dans le deuxième semestre de cette année. C'est une voiture qui est construite entièrement par la British Leyland et qui bénéficie d'un pedigree exceptionnel en même temps qu'une expérience basée sur la construction des MG Triumph et Jaguar.

Sa ligne attirera les regards avec son large capot surbaissé, son pare-brise fortement incliné et son arrière haut coupé. Cette nouvelle TR 7 enthousiasmera non seulement le véritable amateur de voitures de sport, mais également tous ceux qui, dans ces dernières ne trouvaient pas, à leur goût, suffisamment de confort. En bref, quelques indications techniques:

Moteur 4 cylindres de 1998 cmc, puissance de 107 CV DIN à 5400 t/min, consommation 9,7 litres/100 km, etc... Une voiture prometteuse.

Jolie, sportive, confortable: tout pour plaire.

Alfetta 1.6

C'est lors du 53me Salon international de l'automobile à Bruxelles qui vient de fermer ses portes qu'Alfa Romeo a présenté une nouvelle version de l'Alfetta; l'Alfetta 1570 cc, qui se place entre la Giulia, récemment relancée avec certaines modifications et l'Alfetta 1800 ou 2000. Du modèle 1800, la nouvelle Alfetta conserve entièrement la technique, tandis qu'elle possède cependant une cylindrée plus réduite de façon à diminuer sa consommation. Les structures mécaniques et la carrosserie offrent du reste les mêmes qualités.

Alfasud, 4 portes

C'est aussi à l'occasion du Salon de Bruxelles qu'est aujourd'hui présentée, dans une version à quatre portes, la nouvelle Alfasud. Ce modèle se place à côté de la version « ti », à deux portes et cinq vitesses, caractérisée par un aspect et un tempérament particulièrement sportifs. Dans quelques mois, une version « Giardinetta » viendra du reste allonger la gamme.

PNEUS DE MARQUE
ESSENCE
BATTERIES
ACCESSOIRES ET
PRODUITS D'ENTRETIEN
POUR L'AUTO

SERVICE - QUALITÉ
PRIX MIGROS

Stations - service
MIGROS

MARCHÉ MIGROS
av. des Portes-Rouges Neuchâtel

MARCHÉ MIGROS, MORAT

AUTO-CENTER MIGROS
Avry-Centre, Avry-sur-Matran (FR)
RN 12 sortie Matran

Station MIGROS St-Blaise
Essence super - Diesel
Essence 2 temps - Huiles
Lundi - samedi de 6 h 30 à 20h
Dimanche de 7 h à 20 h

COLOR CENTER AUTO-SHOP
Rue de l'Ecluse 15
Neuchâtel, Tél.: 25 17 80

Pour préserver votre voiture contre les rigueurs de l'hiver

Ferro-Bet dérouilleur à partir de Fr. 2.80
Protège-chrome incolore et de couleur en spray à partir de Fr. 4.80
Dégivreur en spray à partir de Fr. 4.80
Protection pour caoutchouc Fr. 3.95
Strip-spray La première peinture effaçable du monde Pour marquage provisoire Fr. 16.80
Protège-châssis en spray de 18 oz Fr. 10.80
Auto-spray plus de 2000 teintes 6 oz - Fr. 9.80 16 oz - Fr. 16.80
Super-Therm-granalit protection pour pots d'échappement Fr. 10.80
Ferro-Bet en pâte à double action Fr. 7.80

Encore quelques véritables peaux de mouton dès 55.-
Façon capuchon 98.-

Votre distributeur OPEL
OPEL
Vente
Echange
Réparations toutes marques dans nos ateliers modernes
GARAGE RELAIS LA CROIX
2022 BEVAIX Tél. 46 13 96

MARGOT
Contrôle des freins
Prendre rendez-vous vaut mieux qu'un accident
En février Contrôle GRATUIT
• 6 lavages self-service HYPROMAT
• Essence normale et super
• Contrôle géométrie et équilibrage
• Pneus toutes marques à des prix Margot
GOODYEAR
G 800 + S
Carcasse polyester et ceinture acier
Autocentre PESEUX
Tél. 31 46 40
STATION BÔLE
Tél. 41 22 54
Paquette + Cie

RENAULT
ROBERT
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08

école de conduite
Toutes catégories
jean-françois zaffinetti
Tél. dom. 41 33 84
Tél. bur. 25 88 66

NOS ESSAIS

Toyota Land Cruis er

Qu'à celà ne tienne, il passera partout... (Photo CHM)

4 roues, 3 portes, 2 places à l'avant, 4 places à l'arrière... c'est tout le portrait d'une grande américaine... et pourtant, en donnant davantage de détails, poids: 2300 kg, traction sur les 4 roues, capacité de remorquage: de 6 tonnes, on s'aperçoit qu'il s'agit plutôt d'un tout-terrain.

En effet, le véhicule que nous avons essayé à la fin de l'année dernière répondait à ce qualificatif. Cet utilitaire japonais du nom de Toyota Land Cruis er est importé en Suisse en trois versions: Vinyl Top, Hard Top et Station Wagon. En ce qui nous concerne, nous avons essayé la version Hard Top.

Il s'agit d'un véhicule dont les qualités routière compte tenu de sa structure, sont normales, mais qui permet de se rendre où les véhicules routiers ne peuvent plus aller...

Et c'est dans ces régions, qu'il s'agisse de champs, de forêts ou de marécages, que nous avons découvert toutes ses qualités. Il ne s'agit bien sûr plus dès lors de promener sa belle avec le confort qu'elle mériterait, ni non plus de transporter des paniers remplis d'œufs frais, à moins d'en vouloir faire des omelettes...

Ce confort mis à part, et considérant ce véhicule dans sa fonction prévue, vous irez partout, ou presque... Dès que le terrain devient bosselé, humide ou incliné, il suffit d'enclencher d'une part la boîte de vitesses intermédiaire qui démultiplie les fonctions de traction par deux, et d'autre part de mettre en traction les quatre roues. Dès ce moment-là, plus rien ne résiste ou presque... Ce Land Cruis er se faufile partout, et s'agrippe même sur les pentes accusant des déclivités voisinant ou dépassant le 100 %.

Plus que jamais le proverbe «lentement mais sûrement» est adopté par un véhicule. Il est intéressant d'observer, lors de ces vitesses très réduites, avec quelle maîtrise ce véhicule suit les diverses aspérités du sol, qu'il s'agisse de pierres, troncs ou simplement talus.

En option, ce tout-terrain peut être équipé d'un treuil à l'avant qui, dans certaines conditions difficiles, pourrait lui aider à se tirer d'affaire.

De par ses qualités tout-terrain et sa puissance de traction, ce véhicule trouvera une très large audience dans le monde de l'agriculture, de la campagne ou des métiers touchant de près ou de loin le domaine de la terre, de l'élevage ou du camping. Il satisfera aussi tous les amoureux de la nature qui pourront avec lui se mouvoir n'importe où.

Bien sûr que cet utilitaire n'a pas comme seule vocation de fouler le sol en dehors du réseau routier. Pour bien de ses acquéreurs, il servira de moyen de déplacement ou de traction sur la route. Dès ce moment, il deviendra un véhicule automobile soumis aux mêmes exigences que ses semblables. Dans ce but, il possède un équipement complet, normal, parfois discutable. C'est ainsi que nous avons été surpris de la relative mauvaise position du pilote, lequel ne dispose pas d'une place suffisante pour ses jambes (s'il est de taille moyenne à grande), alors que la pédale de l'embrayage demande beaucoup de force. Les ceintures de sécurité sont peu pratiques et difficilement nouables, tandis que certaines commandes, sur le tableau de bord, se repèrent très difficilement de nuit, notamment en ce qui concerne l'enclenchement des essuie-glaces ou du système de ventillation et de chauffage.

Pourquoi, par exemple, la commande des essuie-glaces ne se trouve-t-elle pas sur l'axe de la direction, alors que chacune des branches du volant comporte une commande du klaxon que l'on actionne souvent par inadvertance?

Lors d'une «prise d'assaut» de notre véhicule d'essai par un groupe insolite de musiciens (notre photo: Le Groupe Docmec) nous avons remarqué que les tôles de la carrosserie étaient légèrement trop flexibles et le toit, notamment, a failli prendre une forme concave sous le poids de l'un de ces garçons... Test peu banal que celui-ci, direz-vous; mais si sa tenue tout-terrain et sa stabilité sont garanties, que se passerait-il en plein safari lors d'une attaque-surprise par un troupeau de buffles par exemple...

Des attaques semblables ne sont pas courantes chez nous, de telle sorte que nous pouvons tirer un bilan positif de ce Land Cruis er, en le recommandant à ceux qui pourraient en avoir l'emploi. C.-H. M.

Fiche technique

Moteur: 6 cylindres
Puissance: 120 CV DIN à 3600 t/min
Boite de vitesses: 4 vitesses synchronisées + marche arrière
Boite intermédiaire: 2 vitesses
Traction: 2 ou 4 roues
Poids à vide: 1700 km
Charge utile: 600 kg
Nombre de places: 6
Charge remorquée: 6 tonnes
Diamètre de braquage: 10,40 m
Freins: hydrauliques à tambours avec servo
Réservoir: 70 litres

FORD CAPRI II: plus belle encore...

Dans l'histoire de l'automobile, on rencontre parfois des marques ou des modèles qui sont en fait devenus de véritables mythes. Il en est allé ainsi de la VW Coccinelle dont l'exemple est l'un des plus frappants. La Ford Capri, toute proportion gardée, a aussi connu ce succès. Née en 1969, elle a été produite en cinq ans à plus d'un million d'exemplaires. Il ne fallait pourtant pas se reposer sur ses lauriers; cinq ans, pour un modèle, c'est déjà beaucoup. Aussi paraissait-il opportun de passer chez le couturier pour couper une robe nouvelle. C'est le carrossier italien Ghia, du reste, qui a réalisé le modèle qui fait l'objet de notre essai.

L'aspect général de la Capri n'a pas été changé, car il fallait conserver cette forme qui fut un éclatant succès. Dans le détail pourtant, tout est différent et les formes de la carrosserie se sont, en quelque sorte, adoucies pour aboutir finalement à des lignes plus pures et plus franches, exemptes du surplus des chromes et enjoliveurs du modèle précédent; la différence principale réside dans l'abaissement de la ligne de la ceinture et l'agrandissement de la surface vitrée. A l'arrière aussi, un hayon relevable la distingue facilement de celle dont nous avions pris l'habitude.

Ceci dit, nous nous trouvons devant une Capri d'une génération nouvelle, d'une Capri embellie et remise indiscutablement au goût du jour. La première impression que nous a laissée cette sympathique Capri II est celle du confort et de la douceur. Tout nous a paru parfaitement facile et agréable. Bien calés dans nos sièges, les dos fortement soutenus, nous avons pris un départ presque de rêve. Son moteur silencieux et son excellente boîte automatique de vitesses, nous ont permis de faire un voyage sans aucune contrainte, relaxés, peut-être même en emportant avec nous le danger d'oublier que nous étions sur la route, au volant d'une voiture...

Plaisante sous tous ses aspects. (photo CHM)

Son tableau de bord, bien lisible, nous a paru parfaitement fonctionnel, et de gros cadrans ronds sont disposés correctement dans le champ de vision, entre les deux branches du volant lui-même gainé de cuir.

A l'arrière, le hayon relevable constitue en fait une des grandes nouveautés de ce modèle. Cette nouvelle Capri dispose ainsi et enfin d'un coffre à bagages raisonnable et qui peut facilement être augmenté en rabaissant en un tour de main la banquette arrière. Il faut relever que sur le modèle Ghia, les sièges arrière peuvent être rabattus séparément, ce qui donnera éventuellement une voiture d'une capacité de trois places.

Si tout est nouveau au premier coup d'œil, il faut convenir que sur le plan de la mécanique, c'est presque le statu quo. Pour la Suisse, la Capri Ghia est équipée d'un moteur de 2300 cmc et d'une boîte de vitesses automatique qui convient, il faut le dire, fort bien à ce moteur. Les accélérations sans être fulgurantes, permettent tout de même d'atteindre les 100 km/h (départ arrêté) en 12 secondes.

Sur la route, son comportement est valable, grâce peut-être aussi au fait qu'elle est chaussée de pneus radiaux. Toutefois, à cause de son pont arrière rigide, elle aura tendance à sauter sur des tronçons de route où le revêtement est irrégulier, et lorsque dans les virages on aura recours à toute sa puissance. Son point noir pourtant est, sans aucun doute, sa sensibilité aux vents latéraux.

Sur le plan technique disons encore que sa boîte automatique comporte un radiateur de refroidissement d'huile qui la rendra ainsi plus apte à la traction par exemple, sans risque d'échauffement.

En somme, une voiture familiale à l'échelle de notre temps. C.-H. M.

Fiche technique

Moteur: 6 cylindres de 2293 cmc
Puissance: 108 CV DIN à 5000 t/min.
Transmission: automatique C-3
Freins: avec servo AV: disques; AR: tambours
Poids à vide: 1120 kg
Equipement de série: Essuie-glace avec lave glace à la 3me porte ceintures de sécurité à enrouleur à inertie par-brise en verre feuilleté
Accélération: 0-100 km/h: 12 secondes
Consommation: 17 litres.

TOYOTA
GARAGE DU 1er-MARS
Pierre-à-Mazel 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 44 24

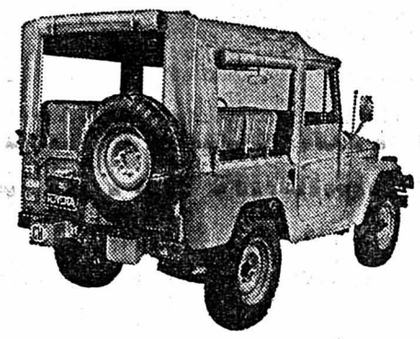

LAND-CRUISER
Vinyl top
19.450.–
N'achetez pas sans avoir vu nos prix et reprises
GARANTIE une année ou 20.000 km
Distributeurs locaux: Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28 - GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60.

Chez le concessionnaire officiel Ford
GARAGE DES 3 ROIS
J-P. et M. NUSSBAUMER
NEUCHATEL: tél. 038 25 83 01 - LA CHAUX-DE-FONDS tél 039 26 81 81 - LE LOCLE 039 31 24 31

Notre prochain
SPÉCIAL-AUTO
paraîtra le mercredi 26 février

RENAULT
GARAGE DES FALAISES S.A.
Route des Falaises 94 - NEUCHATEL
Tél. 038 250272

N'attendez pas d'être dans cette situation pour consulter

Jaquet
Opticien diplômé, fbg de l'Hôpital 3 (sous les arcades)
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 11 38

Une 1300 qui vous permettra d'économiser tout en roulant confortablement.
C'est la Peugeot 304 et sa version sportive, la 304 S.

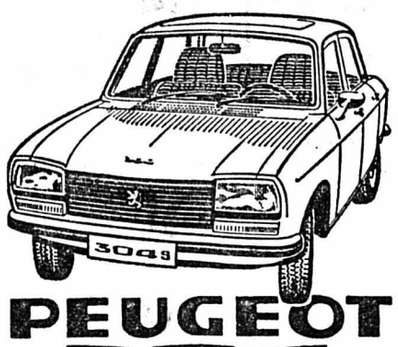

PEUGEOT 304
La qualité qui vous offre la véritable économie.
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91, (5 lignes).

TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE
- Atelier ultra-moderne avec marbre pour redresser, remplacer ou contrôler le châssis
- Peinture au four
- Véhicules de remplacements

Carrosserie auvernier
L. GROSJEAN — 31 45 66
contre la rouille
DINITROL
- L'unique remède
- Demandez un test ou une démonstration
- Injections en profondeurs dans tous les éléments creux
- Demandez votre garantie

Pour 1975 16 % de réduction sur les primes d'assurance R.C. de votre voiture si vous possédez une 2CV ou une 3CV CITROËN
Apollo
Garages Henri Favre S.A.
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Mercedes-Benz
GARAGE DES FALAISES S.A.
agent officiel
94, route des Falaises NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 02 72

football

Coup d'œil sur les championnats étrangers

Bayern Munich au fond du trou

Le match nul a été à la mode en Allemagne puisque la dix-huitième journée du championnat de ligue fédérale a été marquée par six partages des points. Les chefs de file, Borussia Moenchengladbach et Hertha Berlin, sont très satisfaits du point qu'ils ont obtenu sur les terrains inhospitaliers de Hambourg et de Fortuna Dusseldorf.

A la faveur de sa victoire sur Bayern Munich, Kickers Offenbach s'est hissé à la hauteur des premiers. Les Bavarois sont au fond du trou. La situation devient inquiétante, pour ne pas dire plus. Le ressort est cassé. Même Beckenbauer a perdu de sa superbe. Les Municois n'en croient pas leurs yeux. Ils ne comprennent plus et sombrent dans le désespoir au point de boire moins de bière. L'enthousiasme n'est guère de mise! Attendons les quarts de finale de la coupe d'Europe des champions pour connaître l'exacte valeur de Bayern.

Eintracht de Francfort et Hambourg sont « dans la course » à une courte longueur des chefs de file. Cinq clubs dans un mouchoir, cela nous promet une belle empoignade!

COUPE SOMBRE

En Angleterre, sa majesté la coupe s'est subsituée au championnat pour évincer ou faire trembler les têtes couronnées. C'est ainsi qu'Aston Villa a battu Sheffield United par 4-1. Leeds a été tenu en échec, devant son public, par Wimbledon (1-1). Walsall s'est imposé par 1-0 devant Newcastle United. Les grands se sont dévorés entre eux. C'est ainsi que Birmingham a battu Chelsea, à Stamford Bridge, par 1-0. Ipswich Town a fait mettre le genou à terre à Liverpool. Coventry City a tenu Arsenal en échec (1-1). Une seule équipe londonienne est qualifiée pour l'instant: Queen's Park Rangers, vainqueur de Notts County, par 3-0.

VICTOIRE DE BARCELONE

En Espagne, Real Madrid poursuit sa chevauchée en disposant de Valence non sans avoir eu froid dans le dos (3-2)! Vainqueur de Gijon par 3-1, Saragosse reste dauphin de Real, à quelque... six points. Barcelone a renoué avec la victoire à Non Camp, en battant Real Sociedad par 2-0. Sept points de retard, c'est le handicap qui sépare les Catalans des Madrilènes. On peut dire que les jeux sont faits pour autant que Real conserve son tonus. Barcelone va jouer son va-tout en coupe d'Europe des champions. C'est là sa seule chance de se maintenir au premier plan du football international. Gérald MATTHEY

IL N'Y PEUT RIEN. – Appelé en sauveteur de Bayern Munich, Dettmar Cramer (au centre) semble être accablé par la tâche qui lui a été confiée. (Téléphoto AP)

En France: Lacombe déroute les Bastiais

Sensation en championnat de France: la défense de Bastia, pourtant réputée pour sa solidité, a concédé... huit buts aux attaquants de Lyon emmenés par un Lacombe particulièrement en verve puisqu'il a marqué, à lui seul, quatre buts! Jusqu'ici Bastia n'avait encaissé que vingt buts en vingt-quatre matches

A TROIS POINTS

On ne sait ce qui a passé par la tête des Lyonnais, qui, en la circonstance, ont fait preuve d'un rare brio. Par cette victoire, l'équipe entraînée par Mignot rejoint Nîmes, qui a cédé un point à Strasbourg, à la 3me place. En dépit de la «fessée» reçue, Bastia est encore deuxième du classement, mais il accuse, maintenant, un retard de trois points sur Saint-Etienne. Celui-ci a éprouvé plus de peine qu'on le prévoyait face à Red Star qui, à Saint-Ouen, ne s'est incliné que de peu (2-1) face au chef de file. Les frères Revelli ont donné à leur club ce nouveau précieux succès.

Marseille a profité de son passage à Angers pour récolter deux points. La «lanterne rouge», qui compte déjà six points de retard sur Red Star et Metz, n'a pas fait de complexe devant Bereta et Paulo Cesar, lequel a cependant été fort utile à son équipe. Mais les buts ont été réussis par Albaladejo et Emon...

ÉLOIGNEMENT

Au classement, les extrêmes s'éloignent de plus en plus, mais si le sort d'Angers est pratiquement connu, on ne peut encore prononcer à coup sûr le nom du champion. Il suffirait que Lyon connaisse encore quelques jours de grâce pour que Saint-Etienne se mette à trembler. I.M.

Plus de distinction entre amateurs et «pros» en Angleterre

La «Football association» a mis fin officiellement à la distinction entre joueurs amateurs et professionnels, au cours d'une réunion extraordinaire, à Londres. Désormais il n'y aura plus, en Grande-Bretagne, qu'une seule catégorie de joueurs.

La décision de supprimer la catégorie des amateurs avait été prise en mai 1974. Mais il a fallu presque un an aux experts des règlements pour satisfaire tout le monde. Interrogé au sujet des Jeux olympiques, M. Ted Croker, secrétaire de la F.A., a toutefois déclaré: «Je pense qu'il est très possible que nous ayons une équipe olympique en 1980.»

• Les juniors C Talents de Neuchâtel Xamax ont terminé deuxièmes du tournoi international en salle de Saint-Gall qu'ils avaient remporté l'an dernier. Ils ont été battus, en finale (1-2) par Augsbourg (RFA).

Italie: Juventus champion d'hiver

Colautti. Ce nom vous dit-il quelque chose? Probablement pas. Pourtant, on parle beaucoup de lui depuis dimanche, tant à Rome qu'à Turin. S'il a été porté aux nues dans le Piémont, il a certainement été maudit dans la Ville éternelle. En effet, le «libero» d'Ascoli a été l'auteur de l'unique but d'une rencontre au cours de laquelle le champion a reçu une véritable leçon du dernier du... classement, tout au moins en ce qui concerne la condition physique et la volonté. Lazio est donc rentré défait dans la capitale. Comme, pendant ce temps, grâce à Bettega et Capello, le chef de file, Juventus, empochait les deux points de l'enjeu à Vicence, l'écart entre le premier et son poursuivant direct se monte à trois points. Ce qui a permis à Juventus de fêter, du même coup, le titre officieux de champion d'hiver. Un honneur auquel il convient tout de même d'attacher une certaine importance si l'on se souvient que la saison précédente, Lazio comptait le même avantage sur... Juventus et qu'il a empoché le «scudetto».

ROME MENAÇANT

Mais si l'on est en droit d'être optimiste du côté de Turin, on aurait pourtant tort de ne pas tenir compte du péril que représente Rome. Cette fois, la victime de l'équipe de Liedholm porte pour nom Inter, ce qui a eu pour effet de propulser le vainqueur en troisième position et le vaincu... à la septième place, Milan vainqueur de Ternana, Naples bourreau de Varèse et Turin qui a imposé sa loi à son visiteur Cagliari, étant venus s'intercaler entre eux.

Si la logique a été respectée au cours de ces rencontres, on ne saurait en dire autant de la victoire obtenue par Sampdoria à Florence. De ce fait, la jeune formation de Rocco perd sérieusement contact avec le groupe des poursuivants du chef de file et devra probablement se contenter, lors du second tour, du rôle de trouble-fête. Son vainqueur aura d'autant plus apprécié son succès que la lanterne rouge ne compte plus qu'une longueur de retard sur les avant-derniers, rang qui aurait été celui des Gênois s'ils avaient quitté Florence battus.

CURIEUX...

Terminons par une petite parenthèse concernant la deuxième division. A Novare, où son équipe était en déplacement, le gardien d'Avellino concéda un pénalty à la 73me minute. Rien d'extraordinaire à cela si, quelques minutes plus tard, Piccoli ne s'était pas effondré sur le terrain. Il prétendait avoir reçu un objet sur la tête. Evacué dans un hôpital, il subit examens et radiographies mais aucun signe de contusion ne fut découvert. Simulation? On ne l'espère pas pour ce joueur car, si tel devait être le cas, il pourrait bien avoir mis un terme à sa carrière dimanche... Ca

Cruyff a la sciatique

Le joueur hollandais Johan Cruyff, qui joue actuellement au FC Barcelone, est atteint d'une sciatique. C'est ce qu'a révélé le docteur Bestit, chef des services médicaux du grand club espagnol, au journal madrilène «Informaciones». Le docteur Bestit a ajouté que cette affection, même si elle n'est pas trop grave, peut affecter le jeu du Hollandais et qu'il lui a fortement conseillé de se soumettre à un traitement sérieux.

Best aux «Cosmos»

Un porte-parole de l'équipe professionnelle des «New York Cosmos» a déclaré, à New York, qu'il était «quasi certain» que l'avant irlandais de Manchester United, George Best, fera partie de la formation new-yorkaise lorsque celle-ci entamera le championnat nord-américain de football en salle, le 6 février.

A voix basse

Tirer un coup de coin derrière le but est, de notoriété publique, pour notre ami «Persil», l'abomination de la désolation. A chaque fois, il ne manque pas d'ajouter: «de mon temps, on aurait sorti ce joueur de l'équipe».

Sans entrer dans les détails techniques, il est évident que tirer un coup de coin du faux pied, c'est-à-dire, du pied gauche pour l'ailier droit et vice versa, diminue fortement les risque d'erreurs. Bon! le jeu ne demande que fautes, comme aux cartes. Il en est de pires: taper à côté du ballon lors d'un pénalty, par exemple. Je n'ai eu qu'une seule fois l'occasion d'assister à une telle extravagance, c'était lors d'un match d'ouverture de la première équipe de Cantonal. J'ai pourtant lu, dernièrement, qu'en Allemagne, un joueur s'était cassé le col du fémur en frappant le sol au lieu du ballon. Comme quoi, tout est possible.

Souvent, arbitres et tireurs se disputent pour poser le ballon et ça n'a l'air de rien. Pourtant, pour autant que la distance soit respectée, il importe beaucoup aux tireurs de savoir comment et sur quoi le ballon est posé, la moindre des chicanes pouvant modifier le tir. DEDEL

tennis

L'association suisse se porte fort bien

Les délégués de 132 clubs ont participé, à Berne, à l'assemblée annuelle de l'Association suisse de tennis. Ils ont approuvé les différents projets de réorganisation qui leur étaient soumis par le comité central. Ces projets concernaient, notamment, le championnat suisse interclubs et le secteur juridique avec la création d'une nouvelle commission de recours formée de juristes, MM. Wolfgang Salzmann (Zuchwil), Yves Genre (Zurich) et André Viscolo (Montana).

Sur le plan financier, le comité central a annoncé qu'il renonçait, pour l'heure, à une augmentation de la cotisation.

Tous les délégués se déclarant satisfaits du travail accompli par le comité central et aucune démission n'ayant été enregistrée, le chapitre des élections fut très rapidement liquidé. En 1975, l'association sera encore dirigée par MM. Max Gubler (Olten), président central, P. Raisin (Genève) et A. Gusberti (Lugano) vice-présidents, W. Steiner (Berne) et Marcel Meier (Macolin).

Record de recettes pour Chris Evert

Chris Evert, championne de Wimbledon, a gagné 261.460 dollars en 1974, selon les statistiques de la fédération américaine. La jeune Américaine bat de 55.000 dollars le record de gains établi en 1973 par l'Australienne Margaret Court. Trois hommes seulement, l'Américain Jim Connors (281.309 dollars), l'Argentin Guillermo Vilas (274.327) et l'Australien John Newcombe (273.299) ont gagné plus que Chris Evert en 1974. Voici les sommes gagnées:

Dames: 1. Chris Evert (EU) 261.460 dollars. - 2. Billie-Jean King (EU) 173.225. - 3. Evonne Goolagong (Aus) 102.506. - 4. Virginia Wade (GB) 85. 389. - 5. Rosemary Casals (EU) 72.389. - **Messieurs:** 1. Jim Connors (EU) 281.309. - 2. Guillermo Vilas (Arg) 274.327. - 3. John Newcombe (Aus) 273.299. - 4. Bjorn Borg (Su) 215.229. - 5. Ilie Nastase (Rou) 190.752. - 6. Stan Smith (EU) 163.326, etc.

Opinions

La «révolution» de la ligue nationale

Ligue A: plus de matches qu'avant! Ligue B: le championnat... des CFF

L'avenir étant aux lève-tôt et la ligue nationale ayant mis du temps à exaucer un vieux postulat, nul ne saurait dire sur quoi débouchera la nouvelle répartition des forces de ligue nationale.

Pour l'heure, réjouissons-nous de la diminution des équipes de quatorze à douze, pavoisons tout en saluant la chose, deux doigts au galure. Décision attendue, mais non historique, notre football ayant connu à peu près tous les régimes, même le professionnalisme!

TROP DE MATCHES

A mon avis, la ligue nationale est loin d'avoir résolu tous ses problèmes, sa dernière décision étant même teintée de pas mal d'incohérence. En effet, tant les clubs que l'équipe nationale se plaignent du manque de dates libres. Or, que voit-on maintenant? En dépit de la diminution des clubs, le nombre de matches sera plus grand qu'avant, les équipes qualifiées pour le tour final devant en jouer deux de plus. Peu de chose, pensera-t-on, ce peu s'ajoutant cependant à d'autres, jusqu'à coincer chacun. Bannissant toute logique, les clubs n'ont-ils pas créé la coupe de la ligue? Les matches aller et retour en coupe de Suisse? Il est prouvé, depuis longtemps, que la caisse ne s'emplit pas par la multiplicité des rencontres, mais par leur qualité. Aujourd'hui, les gens ne se laissent plus imposer leurs loisirs, ils les choisissent. Accaparés par la télévision, ils ne se rendent qu'à l'événement.

LE CHAMPIONNAT DES C.F.F.

Le championnat de ligue B est encore plus joyeux, avec trente matches à la clé. Un seul groupe de seize équipes, en balade aux quatre coins du pays. Serait-ce le championnat des CFF? Tant en ligue A qu'en B, la lutte sera acharnée dès la reprise, les uns se cramponnant pour ne pas être relégués, cette saison déjà, les autres pour rejoindre l'étage supérieur, car en 1976, année cruciale, trois clubs seront expulsés de la ligue A, pour un seul promu. A cette date, débutera une période de deux ans d'essais. Se trouvera-t-il, en 1978, seize clubs pour demander de nouveaux changements? Nul ne peut le prédire.

Pour l'instant, relevons que La Chaux-de-Fonds est le seul club à avoir fait bande à part; il est contre la réduction pour des raisons qu'il est seul à connaître.

NOS PROPOSITIONS

Une commission ayant été nommée pour régler certaines questions, l'ère des propositions est ouverte. Les nôtres sont connues depuis un sacré bout de temps, mais rafraîchissons les mémoires en classant nos idées dans un ordre qui ne doit rien à personne.

1. Fixation du championnat de mars à novembre, avec une petite pause d'été.

2. Abolition de la relégation automatique, la porte de l'élite ne devant pas s'ouvrir devant des équipes mal préparées et dont l'unique souci est de se maintenir, tout en faisant de la surenchère pour se renforcer et plongeant dans les dettes. Que ceux qui veulent entrer passent un examen!

3. Institution du bonus d'un point pour trois buts marqués, une équipe perdant par quatre à trois ou par cinq à quatre ayant tout de même fait la moitié du spectacle.

4. Institution d'un point de pénalité pour toutes les équipes n'ayant pas marqué de but. Terminer sur le résultat spéculatif de zéro à zéro et recevoir un point est une hérésie. 0-0? Très bien, Messieurs, nous vous enlevons un point à chacun. Il faudrait bien que les clubs changent de mentalité et passent au jeu offensif, celui qui plaît au public, seul juge au demeurant.

D'ores et déjà, silence dans les rangs: les «grosses têtes» réfléchissent... A. EDELMANN-MONTY

volleyball

PLEINS FEUX SUR LES TOURS FINALS

Mauvaise journée pour les Neuchâtelois

Autant Uni-Bâle chez les dames que Bienne chez les messieurs ont obtenu de petites victoires, en 5 sets. Uni-Bâle, en déplacement à Bienne, où l'équipe semble plus homogène qu'au premier tour, et les Biennois, à Genève face aux «grenat» pourtant privés de leur joueur turc suspendu par la Fédération pour une année. La blessure de Suri va certainement handicaper les Seelandais pour la fin du championnat, diminuant leur rendement en attaque.

Journée noire pour les formations neuchâteloises qui n'ont pas obtenu une seule victoire.

En ligue A féminine, le déplacement de Neuchâtel-Sports à Lausanne constituait un «test», techniquement et moralement. Face à des Lausannoises survoltées à qui tout réussissait, et qui ont continué l'entraînement afin de jouer les matches de coupe d'Europe, les jeunes Neuchâteloises n'ont jamais donné l'impression de pouvoir l'emporter, comme si elles n'avaient pas supporté le rôle d'«outsider» qu'elles ont hérité après leur victoire sur Bâle.

En ligue B masculine, bon match de Neuchâtel à Naefels face à l'un des favoris. Les «rouge et jaune» ont perdu de justesse le 4me set. Bonne reprise donc des Neuchâtelois après la mauvaise prestation du week-end précédent. Colombier affrontait l'autre favori pour l'ascension, Rapperswil, déçus de leur prestation du samedi précédent, les Neuchâtelois ont failli causer la surprise de cette journée. Menant 11-1 dans le premier set, ils l'ont emporté 15-11 avant de perdre de justesse les deux sets suivants. Colombier a démontré qu'il est capable d'accrocher les meilleurs.

Dans le groupe de relégation, Le Locle s'est incliné en 3 sets face à Chênois II. Les Loclois ne peuvent plus revenir, comptant cinq points de retard sur Tatran.

En ligue B, mais chez les filles, défaite de Colombier à Zurich, face à Minerva. Les Neuchâteloises ont connu des problèmes de réception, recevant trop de points sur services pour pouvoir s'imposer, ce qui aurait été possible au vu du jeu présenté. En relégation, Sokol n'a pu franchir le cap lausannois. Il faudra absolument gagner face à Uni-Berne II pour se classer avant-dernier et participer au tour de promotion-relégation en compagnie des équipes de 1re ligue.

Ligue A féminine: Bienne - Uni-Bâle 2-3. – Lausanne - Neuchâtel-Sports 3-0 (15-7 /15-1/15-8). – **Ligue A masculine:** Servette - Bienne 2-3. – Chênois - Spada 2-3. – **Relégation:** Tornado - Uni-Bâle 3-2. – EOS Lausanne - Star-Onex 1-3. – **Ligue nationale B masculine:** Waldshut - Lausanne 0-3. – Naefels - Neuchâtel-Sports 3-1 (15-12/15-8/8-15/15-13). – Rapperswil - Colombier 3-1 (11-15/15-11/15-12/15-7). – Tornado - Berne 3-1. – **Relégation:** Tatran - Cern 0-3. – Le Locle - Chênois 0-3. – **Ligue B féminine:** Basler - Berne 1-3. – Minerva - Colombier 3-0 (15-11/15-12/15-4). – Spada - Bienne II 2-3. – Montana - Chênois 3-2. – **Classements: Ligue A masculine:** tour final: 1. Bienne 15 matches 30 points. – 2. Spada 15/27. – 3. Chênois 15/23. – 4. Servette 15/22. – **Relégation:** 1. Star-Onex 15/21. – 2. Tornado 15/20. – 3. Uni-Bâle 15-20. – 4. EOS Lausanne 15/17. – **Ligue A féminine:** 1. Uni-Bâle 15/29. – 2. Neuchâtel-Sports 15/27. – 3. Lausanne 15/26. – 4. Bienne 15/24. – **Relégation:** 1. Uni-Berne 15/21. – 2. BTV Lucerne 15/19. – 3. Servette 15/18. – 4. ATV Bâle 15/16. **Ligue B masculine:** 1. Lausanne 8/15. – 2. Rapperswil 8/15. – 3. Naefels 8/14. – 4. Tornado 8/11. – 5. Neuchâtel-Sports 8/11. – 6. Berne 8/11. – 7. Colombier 8/10. – 8. Waldshut 8/9. – **Relégation:** 1. Chênois 15/23. – 2. Cern 15/22. – 3. Tatran 15/21. – 4. Le Locle 15/16. – **Ligue B féminine:** 1. Berne 8/16. – 2. Spada 8/13. – 3. Colombier 8/13. – 4. Minerva 8/11. – 5. Bienne II 8/11. – 6. Basler 8/11. – 7. Chênois 8/10. – 8. Montana 8/10. – **Relégation:** 1. Star-Onex 15/24. – 2. Lausanne II 15/20. – 3. Sokol Neuchâtel 15/17. – 4. Uni-Berne II 15/15. RMi

LA CITÉ LA CITÉ
METTEZ DE LA GAIETÉ
DANS VOTRE INTÉRIEUR ET PROFITEZ DE NOTRE
ACTION COUSSIN
FANTAISIE MULTICOLORE
INTÉRIEUR MOUSSE
Seulement 5.-
coop
La Cité
LA CITÉ LA CITÉ

Mesdames,
Vos vacances à Verbier
seront pleines de charme si vous venez vous faire coiffer chez
COIFFURE ANDREE
Personnel hautement qualifié.
Tél. No (026) 7 24 94.

Grand'rue 14 Neuchâtel
la plus grande chaîne de magasins spécialisés en photo, radio, Hi-Fi
Inter Discount
votre ami et spécialiste.
Photo Ciné Radio Hi-Fi TV
AU PREMIER ETAGE:
TV portable
TV noir/blanc
TV couleur
Chaînes Hi-Fi
Accessoires
SERVICE TECHNIQUE SUR PLACE
Installation d'antennes, livraison, dépannage

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

9.50 (C) Ski à St Gervais
11.50 C) Ski à St Gervais
17.35 (C) Taxibulle
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Gérôme
18.30 (C) Demain
18.50 (C) Petit ours Colargol
18.55 (C) Une Suédoise à Paris
19.15 (C) Un jour, une heurè
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Les clés du regard
21.15 (C) Patinage artistique
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 TV Culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Hawaii
19.35 Reportage
20.00 Téléjournal
20.15 Ici Berne
20.25 Buseto
21.20 Strinckett oder s goot nur wells Gieng
22.25 Téléjournal
22.40 Patinage artistique

FRANCE II

9.30 TV scolaire
12.00 Ski à St Gervais
12.30 Midi mercredi
13.00 T.F. 1 journal
13.30 Visiteurs du mercredi
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Chéri Bibi
20.05 T.F 1 journal
20.35 Huges le loup
22.10 Le divorce
23.25 T.F. 1 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Flash journal
14.35 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Daktari
16.20 (C) Hier, aujourd'hui, demain
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmarès des enfants
18.50 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Une femme seule
20.00 (C) A 2 journal
20.35 (C) Kojak
21.30 (C) Point II
22.20 (C) Patinage artistique
22.50 (C) A 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) F.R. 3 actualités
19.00 (C) L'Ile aux enfants
19.20 (C) Actualité régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F.R. 3 flash
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (N) Le jour se lève
22.00 (C) F.R. 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 La fine del «Dopoguerra»
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Sarah
22.00 Oggi alle camere federali
22.05 (C) Pattinaggio artistico
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, tubes et refrains. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Lodz. 21 h, patinage artistique. 23 h, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, histoires enfantines. 17.40, plaque tournante. 18.20, au service de Madame. 19 h, téléjournal. 19.30, les rhinocéros. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, aspects. 22 h, Florian. 23.40, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin avec à : 6 h, 7 h et 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, information routière. 7.30 env billet d'actualité. 8.05 env. revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. 13.10 env. magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.05, Trois hommes dans un bateau (8). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30 env. spécial soir. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national. Fin.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, UNESCO. 10.15, radioscolaire, sites historiques. 10.45, U.R.I., les projets spatiaux (18). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, la librairie des ondes. 16 h, vivre ensemble sur la planète. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, jazz-contact. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, médecine et santé. 20 h, informations. 20.05, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30, les concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande avec à 21.10 env. pendant l'entracte. 22.30, marchands d'images. 23 h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, informations. 6.05, espresso. 9.05, top class classics. 10 h, disques demandés. 11.05, palette sonore. 11.55, index midi moins cinq. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, non-stop.

16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, fanfare. 20.05, prismes. 21 h, le pays et les gens. 22.20 - 24 h, music-box.

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences actives et créatrices. L'après-midi facilitera les études sérieuses.

NAISSANCES : *Les enfants de ce jour seront aimables, bienveillants, instables et très sentimentaux.*

BÉLIER *(21-3 au 19-4)*

Santé : Un faux mouvement risque de vous provoquer une contracture. **Amour :** Très bonne entente affective. **Affaires :** Une personne bien placée vous proposera son aide.

TAUREAU *(20-4 au 20-5)*

Santé : Attention à ne pas vous blesser. **Amour :** Une confidence que l'on vous fera vous étonnera. **Affaires :** Un travail urgent vous sera confié.

GÉMEAUX *(21-5 au 21-6)*

Santé : Ne vous couchez pas trop tard. **Amour :** Ne prenez pas encore une décision définitive. **Affaires :** Réagissez avec énergie et discernement.

CANCER *(22-6 au 22-7)*

Santé : Ne consommez que des aliments frais. **Amour :** Ne brûlez pas les étapes. **Affaires :** Montrez-vous plus diplomate.

LION *(23-7 au 23-8)*

Santé : Excellente forme. **Amour :** Sachez exprimer vos sentiments. **Affaires :** N'ayez pas peur de prendre des initiatives.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Santé : Reprenez votre régime. **Amour :** Montrez-vous gai et optimiste. **Affaires :** Demandez des explications.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Santé : Vous consommez beaucoup trop de vinaigre. **Amour :** Sachez vous montrer diplomate. **Affaires :** Faites preuve de présence d'esprit.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Santé : Menez une vie régulière. **Amour :** Déception qui vous contrariera. **Affaires :** Vous ne pourrez compter que sur vous-même.

SAGITTAIRE *(23-11 au 21-12)*

Santé : Faites un régime à base d'herbes. **Amour :** Ne vous dérobez pas face à la critique. **Affaires :** Vous connaîtrez une grande satisfaction.

CAPRICORNE *(22-12 au 19-1)*

Santé : Couchez-vous et levez-vous plus tôt. **Amour :** Faites preuve de persévérance. **Affaires :** Vous effectuerez un travail peu agréable.

VERSEAU *(20-1 au 18-2)*

Santé : Effectuez des exercices respiratoires. **Amour :** Il faudrait réviser vos plans. **Affaires :** Ne vous montrez pas indolent.

POISSONS *(19-2 au 20-3)*

Santé : Ne vous montrez pas gourmand. **Amour :** L'être cher se confiera à vous. **Affaires :** N'abusez pas de la confiance d'autrui.

MOTS CROISÉS

Problème N° 129

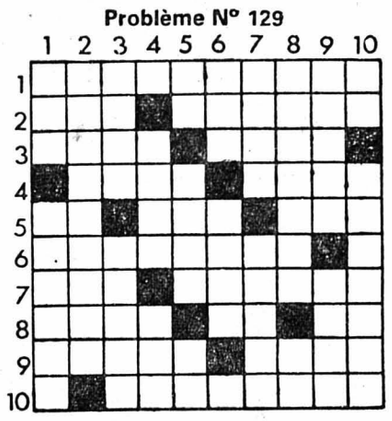

HORIZONTALEMENT

1. Herses de fortifications. 2. Longue ceinture. – On s'efforce de l'imiter. 3. Elément de l'air. – Vigueur. 4. Est dans les nuages. – Un des cinq grands lacs américains. 5. Préfixe. – Riches ornements. – Armée. 6. Hommes exagérement soigneux de leur parure. 7. On n'a que celui de ses artères. – Enlève la partie supérieure. 8. Administré. – Possessif. – Ville biblique. 9. Etoffe employée pour les robes des religieuses. – Conspuée. 10. Originales.

VERTICALEMENT

1. Partie la plus grossière du grain moulu. – Proverbes. 2. Assauts donnés à l'ennemi. 3. Cérémonial. – Miséricorde. 4. Cri en l'honneur de Dionysos. – Il porta bien le travesti. 5. Abréviation du matin. – Vague. – Donne des traits réguliers. 6. Tragique appel. – Sans moelleux. 7. Fixe, elle peut vous mener loin. – Abandonné. 8. Maladie. – Note. 9. Palmier d'Afrique tropicale. – Expédiée. 10. Pronom. – Très purs.

Solution du N° 128

HORIZONTALEMENT : 1. Moderniser. 2. Evolue. – Cri. 3. Anis. – Tael. 4. Et. – Essor. 5. Vêt. – Ecrémé. 6. Isis. – Hi. – Ut. 7. Revèlent. 8. Aa. – Sam. – Pie. 9. INRI. – Aptes. 10. Tanaisies.

VERTICALEMENT : 1. Me. – Evidait. 2. Ovates. – Ana. 3. Don. – Tir. – Rn. 4. Elie. – Sesia. 5. Russe. – Va. 6. Ne. – Schémas. 7. Toril. – Pi. 8. Scare. – Epte. 9. Ere. – Munies. 10. Rillettes.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Pamplemousse
Irish stew
Flan caramel
Bricelets

LE PLAT DU JOUR :

Irish stew

1 à 2 kg de mouton, pris dans l'épaule, la poitrine ou (et) dans le collier, 1 kg de pommes de terre, 500 g de navets, 3 oignons, 1 céleri, 3 gousses d'ail, persil haché, sel, poivre et muscade.
Couper les légumes en petits carrés. En mettre la moitié au fond d'une cocotte. Puis ajouter les morceaux de viande coupés en carrés. Recouvrir du reste de légumes et assaisonner. Mouiller presque à hauteur et fermer la cocotte. Faire cuire doucement le plus longtemps possible, soit 4 h, voire même 5 heures.

Eviter la couperose

Quelles sont les précautions à prendre pour éviter la couperose ? Eviter les excès de toutes sortes. Dangereux sont les mets très épicés, l'alcool, les viandes et les gibiers en sauce, les fromages très fermentés. Bref, tout ce qui est difficile à digérer. Eviter les repas trop copieux. Le soleil, vent froid etc... tout ce qui est source d'irritation, il ne faut jamais s'y exposer sans se protéger le visage de façon appropriée.
Tous les produits trop brutaux ou mal adaptés à la nature de la peau, tous ceux qui provoquent une allergie même minime (irritation au moment de l'application ou quelques heures après), les excès de maquillage sont à craindre et il faut choisir les produits que l'on utilise avec grand soin.

Conseils pratiques

Quelques gouttes d'huile de bain parfumée, déposée sur les ampoules électriques, parfumeront la pièce.
Une grosse orange piquée de clous de girofle suspendue dans un placard parfumera agréablement et de façon durable.
Un zeste de citron élimine, en brûlant, l'odeur du poisson.
Du caramel bouillant déposé dans un réfrigérateur, dégivré et débranché, éliminera des odeurs persistantes.
Des écorces d'oranges et de citrons chauffées sur un gril donnent un désodorisant de cuisine particulièrement efficace et agréable.

Crème au marsala

5 jaunes d'œufs, 1 œuf entier, 2 cuillerées à soupe de sucre, ½ verre de marsala.
Dans un récipient mis au bain-marie (l'eau doit être légèrement bouillante), mélangez les jaunes d'œufs, l'œuf et le sucre. Battez jusqu'à consistance d'une mousse jaune clair. Tout en continuant de battre, incorporez petit à petit le marsala. Continuez de battre pour obtenir une crème épaisse qui garde sa forme dans une cuillère. Versez dans des coupes et servez aussitôt.

A méditer

L'estime plus que l'admiration est l'aliment essentiel de l'amitié.

Philippe SOUPAULT

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Grand auditoire de l'école des Terreaux-sud : 20 h 30, conférence par Mme A. Adhémar, psychopédagogue.
Université, auditoire C/45 : 17 h 15, conférence de M. B. Akzin.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 30, conférence par M. Y. Velan.

EXPOSITIONS. – Musée des beaux-arts.
Musée d'ethnographie.
Musée d'art et d'histoire : Exposition de céramiques suisses.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle : Réserve du Creux-du-Van et Gorges de l'Areuse.
Galerie des Amis des arts : Pierre Beck, aquarelles.
Galerie Ditesheim : exposition Piranese.
Atelier de l'Ecluse : exposition de 7 jeunes peintres anglais.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Aimée Moreau.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Palace : 15 h et 20 h 30, La moutarde me monte au nez. 12 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le piège. 16 ans.
Rex : 15 h, Tintin et le lac aux requins. Enfants admis. 20 h 45, Les grandes gueules. 18 ans.
Studio : 15 h et 21 h, La gifle. 16 ans. 6me semaine. 18 h 45, Le fleuve. (Sélection).
Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Harold et Maude. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, La maison des damnés. 16 ans. 17 h 45, Zorba le Grec. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.

Pharmacie d'office : Favez, pharmacie des Beaux-Arts. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, Mme S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Tissus coptes.
Galerie Numaga II : Onze artistes de Saint-Etienne.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, La vache et le prisonnier.

LE LANDERON

Galerie de l'Escarbot : Accrochage, rétrospective d'expositions.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le gendarme à New-York.

HAUTERIVE

Galerie 2016 : Guy Renaud, huiles, carreaux peints, dessins.

DESTINS HORS SÉRIE — JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

LE SABRE DE SON PÈRE

RÉSUMÉ : Lors de la réquisition des armes ordonnée par Bonaparte, Eugène de Beauharnais refuse de se séparer du sabre de son père, le seul souvenir qui lui reste de lui, et décide de solliciter du général la permission de le garder.

Le sabre serré contre son cœur, Eugène se présente seul au Quartier général de l'armée de l'Intérieur. Il lui faut parlementer et forcer le barrage de plusieurs factionnaires avant d'être introduit dans le bureau de Bonaparte. Celui-ci, entouré d'officiers, est penché sur une carte étalée sur une table. Il lève la tête, regarde le garçonnet et, sur le ton brusque qui lui est habituel, lui demande : « Qui es-tu ? Que veux-tu ? »

Nullement intimidé, Eugène se fige au garde-à-vous : « Eugène de Beauharnais, fils du général de Beauharnais, mon général. Je viens solliciter de votre haute bienveillance la permission de garder le sabre de mon père. C'est tout ce qui me reste de lui et je vous prie respectueusement de m'autoriser à le conserver. » Bonaparte s'approche de l'enfant : « Quel âge as-tu ? » – « Quatorze ans, mon général. » – « Ma parole, tu as déjà une allure toute militaire ! »

« C'est que j'ai servi d'ordonnance au général Hoche, mon général. » – « Fichtre, tu n'as pas perdu ton temps ! Et la vie militaire te plaît ? » – « Oh oui, mon général. Plus que les études que ma mère m'a obligé à reprendre depuis quelques mois ! » – « Ta mère a eu raison, mon garçon. Pour faire un bon officier, il faut être avant un bon élève. Promet-moi de travailler dur ! » – « Je vous le promets, mon général. » – « Je t'autorise à garder ce sabre. Peut-être un jour seras-tu général... Tu pourras le porter à ton tour ! »

C'est dans ce même bureau que, deux jours plus tard, le planton de service annonce : « La vicomtesse de Bauharnais demande si le général peut la recevoir. » – « La vicomtesse... répète Bonaparte, impressionné. Diable ! Dans un désordre pareil... » Il se précipite, ôte une pile de dossiers posée sur l'unique fauteuil qu'il époussette du plat de la main, met un semblant d'ordre sur sa table de travail et réajuste son uniforme. « Faites entrer ! » dit-il enfin au factionnaire.

Demain : Premier rendez-vous

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Le saviez-vous ?

Les pigments extraits de la myrtille sont utilisés contre les troubles vasculaires rétiniens et la composante vasculaire du glaucome. Ils améliorent très nettement la vision nocturne et rendent ainsi de précieux services aux routiers et aux pilotes d'avion.

Selon une revue sud-américaine, on imprime chaque année plus de 10.000 timbres dans le monde. Sur ce chiffre, cinq Etats, dont la population totale ne dépasse pas le million, en émettent plus du quart ! C'est ainsi que le sultanat d'Oman a déposé une plainte contre l'Etat d'Oman qui lui fait de la concurrence en émettant, lui aussi, des timbres.

La Grande-Bretagne est le pays du monde qui compte parmi ses travailleurs la plus forte proportion de salariés : 94% en 1970.

Le mot lunambule est une jolie traduction du russe « lunakhod » qui désigne le petit engin télécommandé, à huit roues, déposé le 17 novembre 1970 dans la mer des Pluies par la station-fusée Luna XVII. L'appareil est orné d'un fanion de l'URSS et d'un portrait de Lénine ; il fut baptisé « lessiveuse à roulettes » et connut son heure de popularité.

Souccoth, fête des Cabanes chez les Juifs, correspond, en automne, à la fin des récoltes mais rappelle aussi les 40 années d'errance dans le désert. Les Juifs pieux résident pendant huit jours dans de petites cabanes décorées, au toit couvert de feuillage, construits dans les cours ou sur le balcon de leur maison. (Larousse)

Le kibboutz (au pluriel « kibboutzim ») est, en Israël, un village collectiviste basé sur le volontariat : chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Il n'existe ni argent ni police. Agricoles au début, les kibboutzim sont aujourd'hui des entreprises industrielles. Il y en a 230 en Israël.

C'est le Hongrois Biro qui a inventé les crayons à bille en 1939. La firme américaine Reynolds s'est consacrée à leur fabrication pour satisfaire les aviateurs qui se plaignaient de voir fuir l'encre de leurs stylos par suite de la baisse de pression atmosphérique en altitude.

Au moment où Christophe Colomb s'embarquait pour les Indes occidentales, la fortune en or et en argent de l'Europe ne dépassait pas un milliard de francs-or, soit une quantité de métal qui, monnayée en 1914, aurait valu cette somme. Fondu en un seul lingot, tout l'or de l'Europe aurait formé un cube de 1,70 mètre de côté.

Déjà, le regard de Gilbert, comme attiré par un fluide invisible, se dirigeait vers la troisième toile.

Il ne put retenir un cri de surprise.

– Mais, c'est la jeune femme dont l'auto a failli renverser un gamin !... s'exclama-t-il.

– Quelle femme ?... Quel gamin ?... demanda Albert étonné.

– C'est vrai : je ne t'ai pas dit que, le jour de mon arrivée à Thonon...

Et il narra alors la rencontre de la belle inconnue.

– Tu crois que c'est elle, mademoiselle de Chaugny, que tu as vue ?

– Et à qui j'ai parlé !... Parfaitement, j'en mettrais ma main au feu.

Detraz paraissait réfléchir.

– Curieux ! Elle n'est pas venue ici, n'a même pas téléphoné. Il est vrai qu'elle est un peu originale. Elle allait sans doute au Casino d'Evian. Elle y joue quelquefois...

Gilbert, muet d'admiration, retrouvait dans les yeux noirs profonds le même charme qui l'avait frappé. Tous n'ont d'ailleurs pas la même façon de séduire. Les uns sont provocants, altiers : ils évoquent la pensée d'un défi. D'autres sont sensuels, ardents ou prometteurs ; ils vous enveloppent comme une lente et chaude caresse. Ceux d'Hélène ne paraissaient pas vous voir. Leur regard se fondait dans le lointain, sur les eaux du lac, par-delà la large baie vitrée ; mais la lumière qui s'en dégageait annonçait, non pas la résignation maternelle tempérée de rêverie, mais la volonté d'observer la vie en face, d'en connaître, sans faiblesse ni regrets, les joies et les douleurs, de vivre en un mot, avec plénitude, avec enthousiasme, avec gaieté.

– Te voici maintenant en extase ! dit Detraz, à qui l'admiration silencieuse de son ami n'échappait point.

– Comme elle est belle ! murmura Gilbert... et combien différente de ce que je m'imaginais.

– Oh ! elle est encore mieux en naturel. Tu as pu t'en rendre compte... Elle tient plus du Commandant que de sa mère : c'est une luronne, quoi ! Elle n'a pas froid aux yeux. Mais, partons... Ma parole, on dirait qu'elle t'hypnotise.

– Tu as de la chance, dit Gilbert. Viens-tu la voir souvent ?

– Non, mais ne serais-tu pas un peu marteau, par hasard ? Quel type romanesque tu fais, mon ami ! Faudra soigner ça. Des femmes comme celles-là, vois-tu, ce n'est pas pour nous, mon vieux ; et, même si elles le voulaient, ça ferait du mauvais fricot. On ne s'accorderait pas.

– Tu as probablement raison, Albert. Le désir nous suggère un bonheur sans mélange, et la possession démolit presque toujours notre rêve. Pourtant, hélas, le désir seul ne nous satisfait pas non plus ?

IV

Les roses d'ébène

Quand il se retrouva seul, vers dix heures du soir, Gilbert, n'ayant nulle envie de dormir, fouilla la bibliothèque, espérant y découvrir un ouvrage qui l'intéressât. Il remarqua surtout des livres de vénerie à belle reliure, ornementés de losanges d'argent niellé, selon la tradition du fameux artisan Champroseux ; puis quelques romans mondains, des aventures de chasse, et ce petit chef-d'œuvre : La loi des Riches, de Jean Rostand.

Gilbert lut quelques pages de ce psychologue sagace et profond ; mais, rentré dans sa chambre, il se mit à l'inspecter avec plus de soin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Elle était vaste et haute avec des parois lambrissées dans le bas. Deux toiles champêtres assez curieuses, mais non signées, occupaient le mur principal, face au balcon dominant le lac. Au-dessous des peintures, un large divan ; à droite, le lit aux colonnades de cuivre ; à gauche, une armoire à glace, une table acajou et, au milieu de la paroi, une porte donnant accès à la salle de bains.

Vinzier tourna le commutateur, prit un fauteuil, l'installa en face des peintures et les examina consciencieusement.

« Que n'ai-je son portrait à elle, à la même place, pensait-il... Je passerais de longs instants à le contempler. »

Son regard errait maintenant sur le mur, lorsqu'une cartouche de bois sculpté, à droite du divan, attira son attention. Il s'aperçut alors que le même motif existait à gauche. Sans doute, deux ornements : leur symétrie semblait l'indiquer.

Néanmoins, le jeune homme se leva et vint étudier de près ces sculptures. Chacune d'elles représentait une rose admirablement taillée au centre d'une couronne d'épines.

« Voilà un travail remarquable, se dit-il, et qui témoigne d'une grande patience... »

Soudain, en touchant la rose, il eut l'impression qu'elle se déplaçait. En réalité, elle pivotait sur une charnière adroitement dissimulée et démasquait une petite ouverture par laquelle on voyait dans la pièce voisine.

La rose, sculptée sur les deux faces, devait s'encastrer de l'autre côté dans un motif décoratif si bien exécuté que l'on ne pouvait s'apercevoir, sans un examen attentif, de l'existence de cet observatoire aussi ingénieux qu'indiscret.

Bien que convaincu qu'il ne remarquerait rien d'anormal, Gilbert appliqua son œil à l'ouverture et regarda. L'obscurité qui noyait les choses, de l'autre côté, lui permit à peine de distinguer un grand lit et une haute psyché. Cela ne le surprit point outre mesure car il savait que le pavillon se composait de deux parties pareillement divisées et adossées l'une à l'autre. Toutefois, la porte qui les faisait communiquer, à l'origine, avait été condamnée.

« Ma foi, murmura-t-il, il est possible que, si mademoiselle de Chaugny hébergeait ici des invités, je ne m'embêterais pas ; mais il est superflu de se monter l'imagination. Si je veux accompagner cet excellent Albert à la pêche demain, il est temps de me coucher ». *(A suivre)*

GALERIE DES AMIS DES ARTS MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE NEUCHÂTEL

PIERRE BECK AQUARELLES

DERNIERS JOURS: de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h - mercredi de 20 h à 22 h - CLÔTURE: DIMANCHE 2 FÉVRIER À 17 H

3 d'un seul coup

Pour le prix de 2 vols "city", nous vous offrons maintenant 3 destinations attrayantes !
Ne serait-ce pas une excellente idée que de réserver votre troisième semaine de vacances pour un tel voyage ?

Les nouvelles offres Marti-Avion pour 1975

Vienne - Budapest - Prague 7 jours Fr.765.--
Départs : 13 avril/18 mai /21 sept./12 oct. 75

Amsterdam-Londres-Paris 7 jours Fr. 890.--
Départs : 13 avril/8 juin/21 sept./19 oct. 75

Nice-Rome-Dubrovnik 7 jours Fr. 785.--
Départs : 20 avril/15 juin/31août/28 sept. 75

Considérez nos avantages :
- Tous les vols par avion de ligne
- Logement en chambres à 2 lits
- Petits groupes, pas de voyages "en masses", dont en agréable compagnie !

Renseignements, programmes, inscriptions auprès de votre agence de voyages ou:
marti

2001 Neuchâtel, 5, rue de la Treille, tél. (038) 25 80 44

La table de jeu.....
La table à écrire.....
La table à ouvrage.....
La table de travail.....

La table à bricolage combinaison comme sur la photo (Dessus de table 150 x 80 cm)
134.-
Prix à l'emporter :

Nouveau:
imbattable par son prix et sa qualité

La table hobby de Meubles Pfister

Une pour toutes — la table sans limites!
Il existe enfin une table robuste et solide que tout le monde dans la famille peut vraiment utiliser pour tout: pour les passe-temps, pour jouer, pour les travaux ménagers... un véritable enrichissement pour une plus belle organisation des loisirs.
L'idée — et sa réalisation.
Meubles Pfister lance la table hobby dans une exécution massive et soignée en bois brut ou en plastique blanc/rouge, à un prix extrêmement avantageux et dans une solide qualité suisse.
Profitez et combinez!
Le plaisir à la nouvelle table hobby commence dès l'achat. Le programme se compose, en effet, de 10 éléments différents, que vous pouvez combiner vous-même à votre gré, suivant l'utilisation voulue et la place disponible. Donc vraiment une «table sans limites».
Mettez-vous à combiner dès maintenant: les principaux éléments de la table hobby sont indiqués et décrits ci-contre. Pour voir et essayer: rendez-vous au magasin Meubles Pfister le plus proche!

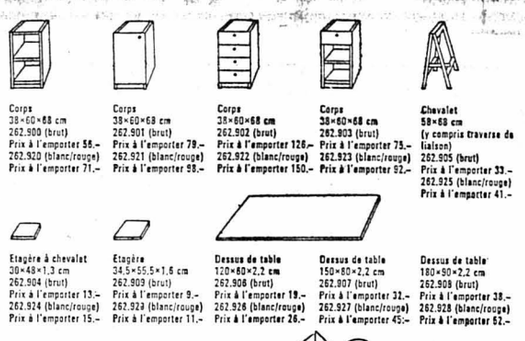

Pfister ameublements sa
amène de l'entrain à l'appartement

LE POINT DE RENCONTRE DES JEUNES

5/520

NEUCHATEL Terreaux 7 Tél. 038-25 79 14 BIENNE Pl. du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62, JE jusqu'à 21 h
Avry-Centre, AVRY près Fribourg 1400 P LU 13.30–20 h, MA–VE 9–20 h, SAMEDI 8–17 h ● Tél. 037-30 91 31

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Février 1975			Mars 1975		
Mardi	18.	0800 - 1600	Lundi	3.	0800 - 1600
Vendredi	21.	0800 - 1600	Mardi	4.	0800 - 1600
Lundi	24.	0800 - 1600	Jeudi	6.	0800 - 1600
Mardi	25.	0800 - 1600	Vendredi	7.	0800 - 1600
Jeudi	27.	0800 - 1600			
Vendredi	28.	0800 - 1600			

Bevaix, stand de tir fusil d'assaut et position lance-mines.

Février 1975			Mars 1975		
Lundi	24.	0800 - 1600	Lundi	3.	0800 - 1600
Mardi	25.	0800 - 1600	Mardi	4.	0800 - 1600
Jeudi	27.	0800 - 1600	Jeudi	6.	0800 - 1600
Vendredi	28.	0800 - 1600	Vendredi	7.	0800 - 1600

Bevaix, carrière du Suif (grenades).

Délimitation de la zone selon CN 1 : 50.000, feuille 242

a) **Pour les tirs au fusil d'assaut :** La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue, route de La Tuilerie - Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)

b) **Pour les tirs au lance-mines.** La Tuilerie exclue - Bout-du-Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblémines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.

c) **Pour les tirs avec grenades :** Le Suif, pt 526 - Lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Cerf - Pré-Rond - zone NW Prise Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Remarques :

Les tirs avec lance-mines auront lieu aux dates suivantes : Vendredi 21.2, après-midi ; jeudi 27.2., tout le jour ; lundi 3.3, tout le jour.
Chaque jour, il y aura interruption de tir, de 1145 à 1330.

Armes : Fusil d'assaut et grenades. Lance-mines, selon les jours indiqués sous remarques.
Tirs art et lm : Elévation maximale de la trajectoire 1500 m s/mer

Mise en garde:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **Projectiles non éclatés**
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
   — Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 111.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsablité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés : Place d'armes de Colombier. Tél. (038) 41 33 91.

Demandes concernant les tirs jusqu'au 7.3.75. Tél. (038) 41 33 91,

Dès le 3.2.75, tél. (038) 41 33 91.

2013 Colombier 21 janvier 1975

Le commandement : ER inf 2, Colombier

Pour adultes exclusivement
ISOLÉS ISOLÉES COUPLES
de toute région, vous attendent pour toutes relations. Demandez documentation gratuite à : SAR, case postale 246, 1000 Lausanne 9.

A vendre
baraque
de chantier, bois, à l'état de neuf, 6 m sur 3 m.
Tél. 25 61 57, dès 19 heures.

A vendre
peinture
célèbre œuvre de Berthe Bouvier.
Offres sous chiffre J 03-350510 Publicitas 4001 Bâle.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Intérêts plus élevés, pour une épargne sensée!

5¾% Livrets d'épargne +¼% prime d'épargne
6¼% Livrets de dépôt
6½% Livrets de placement
Livrets de placement à terme Placement minimum fr. 2000.–
6¾% pour un placement de 2 ans
7 % pour un placement de 3 ans
7¼% pour un placement de 4 ans

Découper et envoyer!
Veuillez m'envoyer les conditions de
Nom Prénom
Adresse NP/Lieu

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55, CCP 12-2453
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22, CCP 90-1820
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Nettoyage rapide de vêtements Texsana

Bon 20 %
20 % de réduction sur votre prochain nettoyage de vêtements.

Texsana = haute qualité
Super-Centre = prix bas

Au Super-Centre
Portes-Rouges

Au Super-Centre

VAL-DE-RUZ

Des contributions aux dessertes à Valangin

De notre correspondant :
Lors d'une récente séance, le législatif de Valangin a accepté un règlement-type concernant la contribution aux dessertes. A l'intérieur de la localité, ces dernières comprennent les réseaux de distribution d'eau, d'électricité, d'évacuation des eaux usées, ainsi que le réseau des routes communales.

Dans les terrains déjà équipés en services publics, il sera réclamé aux propriétaires, lors de constructions nouvelles, des contributions aux dessertes fixées comme suit : 2 fr. 40 par mètre cube de construction selon le cube d'assurance, et 4 fr. par mètre carré de la parcelle desservie selon le plan cadastral. Pour les agrandissements de constructions et pour les bâtiments agricoles situés à l'intérieur du périmètre de la localité, la contribution par mètre cube s'applique au nouveau volume construit et la contribution par mètre carré à la surface nécessaire à la construction, calculée selon la densité et le taux d'occupation du règlement d'aménagement communal.

Pour les immeubles desservis par une route de desserte, une majoration de 20 % peut être exigée et pour ceux desservis par une route collectrice, elle peut s'élever à 10 %. Les frais de raccordement, indépendants des contributions aux dessertes, sont dus cumulativement avec ces derniers.

Cet arrêté, accepté par le Conseil général, a d'ailleurs subi un amendement : la contribution aux dessertes ne touchera pas les contribuables qui paient leurs impôts à Valangin depuis 15 ans au moins. L'arrêté entrera en vigueur après l'expiration du délai référendaire.

FLEURIER

Prix du cinquantenaire

(c) « Le Cyclophile » de Fleurier fêtera cette année le 50me anniversaire de sa fondation. Pour marquer cet événement, le « Prix du cinquantenaire » réservé aux amateurs, juniors et cadets, se disputera le 21 juin au Vallon.

VAUD

La traversée d'Yverdon

La traversée d'Yverdon devient de plus en plus délicate. La Municipalité a fait poser des feux à certains carrefours, pour faciliter la circulation. Toutefois, il fallut se rendre à l'évidence que d'autres mesures s'imposaient. C'est pourquoi, elle a étudié, la question avec le service des routes, le bureau des autoroutes et un bureau d'ingénieurs spécialisés.

Hier soir, la Municipalité a convié la population à une séance d'information au Casino, au cours de laquelle, elle présenta son projet de plan de circulation qui sera soumis au Grand conseil en février.

Le coût des travaux est estimé à 17.500.000 fr., dont 4.700.000 fr., seront pris en charge par le canton de Vaud. Nous y reviendrons.

PAYERNE

Treize garnements arrêtés

(c) Treize adolescents — dont trois ont atteint leur majorité — viennent d'être arrêtés par la gendarmerie et incarcérés les uns au Bois-Mermet, les autres placés au centre de Valmont. Certains sont domiciliés à Payerne et d'autres dans la région. Plus de quarante délits leur sont reprochés, notamment des vols d'autos, des cambriolages, des effractions de jeux américains ou de distributeurs automatiques de cigarettes. Ils ont, en outre, commis des agressions de personnes seules n'hésitant pas à employer la force pour arriver à leurs fins. C'est à la suite de la recherche par la gendarmerie d'une auto volée, il y a quelques jours, que toute l'affaire a éclaté. Une voiture volée, occupée par cinq jeunes gens, avait forcé un barrage de police, avant d'aller s'écraser contre un mur, près de la Conversion. Les occupants avaient pu, à la faveur de la nuit, se disperser. C'est grâce à certains recoupements faits par la gendarmerie de Payerne, que les soupçons se portèrent sur des adolescents de la localité qui, après avoir été appréhendés et interrogés, ont avoué leurs méfaits.

GENÈVE

Grand Passage: incendie criminel ?

La police entend des témoins intéressants

Il n'est pas possible d'entrer dans un café de Genève sans entendre parler du sinistre du Grand Passage. C'est le sujet de conversation du jour. Tout le monde s'y met : le patron, les serveuses, les clients, et chose curieuse, tout le monde tombe d'accord pour affirmer : c'est un acte de malveillance. Pourquoi une telle assurance ? Pourquoi de tels « bruits » ? Peut-être le silence officiel. L'absence de démenti pour couper court aux rumeurs ?

On prononce le mot de « bombe incendiaire » et de « grenade à retardement » On assure qu'une machine infernale a été placée dans les locaux du grand magasin, pour entrer en action au moment propice, si l'on peut dire.

Pour faire le point de la situation nous avons interrogé un officier de police. Bien que faisant preuve d'une certaine réserve, il n'a pas caché que la sûreté entendait une multitude de témoins dont plusieurs sont qualifiés de « très intéressants » cela ne veut pas dire qu'il s'agit de suspects, pas du tout, mais simplement que ces gens ont observé quelque chose qui est digne d'intérêt, et capable d'alimenter l'enquête. Beaucoup de pompiers ont été interrogés.

LE MYSTÈRE DES LAMPES-TÉMOINS

Un point litigieux : le « comportement » des signaux lumineux chargés de donner l'alarme dans la loge du surveillant de nuit, en cas de coup dur. Ces lampes-témoins ont fonctionné presque toutes en même temps, d'après les déclarations du gardien de service. Exactement comme si tout l'immeuble s'était embrasé d'un seul coup. Or tel ne fut pas le cas. Certes le feu a pris un essor ultra-rapide, mais seul le deuxième étage était en flammes quand les premiers pompiers sont arrivés sur les lieux, quatre minutes après l'alerte (ce qui est déjà assez stupéfiant en soi et ne peut logiquement s'expliquer que par l'existence de foyers multiples).

Doit-on donc en déduire que le système avertisseur a fait des siennes ? Impossible pour l'heure de se prononcer à ce sujet. Une chose est certaine par contre : les experts du laboratoire de la police scientifique ont bel et bien détecté des traces plus que suspectes au premier étage — qui fut épargné sauf par l'eau et la fumée. Si la thèse de la malveillance se confirme (comme tout le laisse hélas supposer) il faudra en conclure que l'incendiaire avait prévu d'enflammer également ce niveau, et que son plan a échoué.

Interrogé par des reporters, le major Delesderrier, commandant des pompiers professionnels, a répondu qu'il était facile de s'introduire dans le Grand Passage avec un peu d'astuce et de sens pratique (sic)... Encore qu'il se défende énergiquement de vouloir donner des « recettes » aux pyromanes en puissance.

En fait il ne reste que deux hypothèses pour étayer la version d'un acte criminel : le dépôt d'un engin infernal opérant à retardement ou, plus vraisemblable, l'action d'un individu qui s'est laissé enfermer dans les locaux, samedi en fin d'après-midi, qui s'y est dissimulé jusqu'à minuit et demi, et qui a ensuite mis le feu en divers endroits, avant de s'éclipser par une issue de secours ou en brisant une vitre pour partir par les toits. Le brasier colossal effaçant ensuite les traces de cette fuite éventuelle.

L'idée de l'incendie criminel prend donc de plus en plus de consistance, non seulement en raison des éléments troublants constatés par les enquêteurs, mais aussi parce que rien ne pourrait expliquer une origine accidentelle, en considérant la progression ultra-rapide du feu. Un grand magasin ne s'embrase pas en quatre minutes sur toute la surface d'un étage.

Le Grand Passage abritait le consulat général du Danemark à Genève, dont les locaux étaient situés dans les étages supérieurs. Il va sans dire qu'ils ont été anéantis eux aussi. Le consulat a improvisé une permanence dans l'entrepôt que le Grand Passage possède à Carouge, et où s'est d'ailleurs retranché l'état-major de l'entreprise.

Pour le reste le personnel du Grand Passage est occupé dans sa plus grande partie aux travaux d'urgence, c'est-à-dire à la réorganisation des divers services. On craint, malgré l'optimisme affiché par la direction, que des licenciements ne soient inévitables. Il en était d'ailleurs déjà question avant le sinistre, le volume des affaires étant en baisse sensible, car la clientèle frontalière française, découragée par le niveau du franc suisse, se faisait plus rare.

L'ultime question (qui restera peut-être toujours sans réponse) est celle-ci : si l'incendie du Grand Passage est dû à une main criminelle, à quel mobile faut-il l'attribuer ? A qui donc peut profiter l'anéantissement du plus grand magasin de Genève ? L'acte d'un fou ? Peut-être. Un incendiaire est souvent un malade mental qui s'ignore.

Dans quelques jours, demain peut-être, les pompiers et les policiers, feront connaitre leurs conclusions (provisoires ou définitives). D'ici là un pesant suspense plane. Un malaise qui ne laisse personne insensible. René TERRIER

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Euphorie générale

NEW YORK s'est engagé lundi dans un mouvement fébrile de caractère positif et la pression des acheteurs s'est renforcée au cours de cette mémorable journée durant laquelle plus de trente-deux millions de titres ont changé de main ; ce grand brassage s'est soldé par une poussée de vingt-six points à l'indice Dow Jones. Plusieurs motifs justifient une attitude aussi optimiste du grand marché américain. Une nouvelle compression du « prime rate » jusqu'à 9 1/2 %, une reprise des affaires, l'appel interjeté contre le jugement prononcé contre IBM et le plan de stabilisation des prix pétroliers pendant cinq ans envisagé par l'OPEP stimulent les acheteurs. Il semble aussi que les épargnants collectifs soient intervenus plus énergiquement sur le marché aux niveaux actuels qu'ils considèrent comme raisonnables. En revanche, les sociétés qui publient leurs résultat financiers pour le dernier trimestre de 1974 annoncent généralement des baisses de bénéfices.

EN SUISSE, c'est une véritable ruée vers les actions qui profite avant tout aux titres au porteur. La séance d'hier s'inscrit parmi les plus longues de l'histoire des échanges à la place de Zurich dans une bousculade d'achats qui est comparable aux grands jours de Wall Street. Les échanges n'ont pris fin qu'à midi quarante et aux niveaux les plus hauts de la séance. Particulièrement traités, les titres des grandes banques, ceux des compagnies d'assurance et les valeurs chimiques terminent. Nous prions nos lecteurs de se reporter à la cote des places mentionnées ci-joint pour situer les plus-values de chaque titre. La masse accrue des ordres d'achat est telle qu'il doit s'agir de demandes émanant pour une bonne part de placeurs étrangers qui ont hâte de s'engager chez nous avant l'introduction de mesures visant les investissements en valeurs mobilières pour les non-résidents, Mais il s'agit là de simples suppositions. L'abondance de la recherche d'actions suisses nous conduit à penser que le mouvement fougueux d'hier doit encore se poursuivre. Décidément, l'année 1975 a bien commencé.

Si la situation est faste pour les détenteurs de titres à revenu variable, elle est lourde de soucis pour nos exportateurs et pour notre tourisme en raison de l'ascension vertigineuse de notre monnaie en regard des autres devises. Hier, à Zurich, le dollar est descendu à son niveau le plus bas jamais atteint. L'on finit par se demander si les milieux financiers américains n'ont pas intérêt à faire fléchir la devise des Etats-Unis et à jouer un mauvais tour à l'économie suisse en accélérant la distorsion de ces deux moyens de paiement.

E.D.B.

Autour du monde en quelques lignes

Le premier ministre danois démissionne

COPENHAGUE (Reuter). — Le gouvernement minoritaire libéral de M. Poul Hartling a remis mardi sa démission, ayant été battu d'une voix lors d'un vote au parlement, moins de trois semaines après les élections législatives.

Le premier ministre danois a démissionné après qu'une majorité du parlement eut voté en faveur d'une motion de l'opposition demandant la formation d'un gouvernement de majorité.

Informations suisses

Séance de relevée au National

BERNE (ATS). — Mardi en fin d'après-midi et en soirée, le Conseil national s'est penché sur trois arrêtés dans le cadre des finances fédérales. Il a poursuivi et terminé l'arrêté sur la contribution de l'Etat à l'AVS et a mené à bien l'étude de l'arrêté sur les allocations pour perte de gain des militaires et celui sur le versement d'allocations de renchérissement au personnel de la Confédération.

Poursuivant l'étude de l'arrêté sur la contribution à l'AVS, une longue discussion s'est déroulée sur une proposition de non-entrée en matière. Après que le conseiller fédéral Hurlimann eut rappelé que l'arrêté était une conséquence directe de la nécessité de financer le budget 1975, la proposition de non-entrée en matière a été repoussée par 139 voix contre 8. Puis une proposition subsidiaire a demandé de fixer la contribution annuelle des pouvoirs publics à 15 % des dépenses annuelles, deux tiers étant à la charge de la Confédération et un tiers à celle des cantons. Cette disposition a été repoussée et l'ensemble de l'arrêté accepté par 100 voix contre 29.

L'arrêté sur l'allocation de perte de gain pour les militaires et les personnes astreintes à la protection civile a été rapidement traité. Une proposition de non-entrée en matière — principalement pour des raisons juridiques — a été repoussée par 107 voix contre 11 et l'ensemble de l'arrêté adopté par 120 voix contre 3.

Enfin, le dernier arrêté portait sur les versements d'allocations de renchérissement au personnel de la Confédération. Il autorise le gouvernement — en dehors des allocations périodiques — à limiter l'allocation unique (c'est-à-dire rétroactive) ou à la calculer selon un taux dégressif pour 1975 et 1976. Il lui permet aussi de renoncer à la garantie minimale. L'entrée en matière a été acceptée sans discussion. Une première proposition demandait de supprimer l'allocation rétroactive : elle a été repoussée par 102 voix contre 58, après que le vote par appel nominal eut été demandé. L'autre proposition voulait que l'on maintienne la garantie minimale : elle a également été rejetée, après deux brèves interventions par 100 voix contre 51 et l'ensemble de l'arrêté a été accepté par 97 voix contre 37. Ces trois arrêtés vont maintenant faire l'objet des délibérations du Conseil des Etats.

AVIS DIVERS

Rideaux de décoration et voilage

A des prix exceptionnels

Grand choix de tissus pour robes.

Une visite en vaut la peine !

TEXTILES AMBIANCE S.A.

Chansons 37, 2034 Peseux.

Le PRINCESS SISSY a tout pour vous ravir !

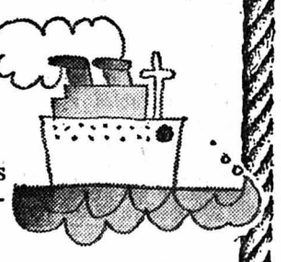

9 jours sur un hôtel flottant, 9 jours de détente totale, 9 jours qui pourraient bien devenir vos plus belles vacances. Et cela dès

Fr. 1005.-

seulement.

Tous les vendredis, du 2 mai au 17 octobre, départ pour Venise en train 1re classe. Première étape de notre croisière à bord du PRINCESS SISSY: Le Pirée/Athènes, puis cap sur Rhodes, Crète, Corfou, Dubrovnik et retour à Venise. Guide suisse expérimenté tout au long de la croisière.
Vous trouverez d'innombrables autres suggestions dans notre nouveau prospectus «Croisières 1975». Demandez-le à votre agence de voyages.

KUONI **Kuoni**

Pour de plus belles vacances

(Donc un plaisir sans égal!)

157.519.2

Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 24 45 00
Bienne 3: Dufour 17 22 14 22
en outre à:
Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Buchs SG, Emmen, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glattzentrum, Interlaken, Lausanne, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Pfäffikon SZ, Regensdorf, Renens, Rorschach, Schlieren, St-Gall, Uster, Wetzikon, Wil, Yverdon, Zug, Zurich

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	27 janvier	28 janvier
Banque nationale	550.— d	550.— d
Crédit foncier neuchât.	540.— d	540.— d
La Neuchâteloise ass.	290.— d	290.— d
Gardy	80.— d	78.— d
Cortaillod	1300.—	1300.—
Cossonay	1200.— d	1250.— d
Chaux et ciments	525.— d	560.—
Dubied	250.— d	250.— d
Dubied bon	240.— d	275.— d
Ciment Portland	1775.— d	1775.— d
Interfood port.	2200.— d	2200.— d
Interfood nom.	430.— d	430.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	440.— d	500.—
Paillard port.	280.— d	290.— d
Paillard nom.	90.— d	90.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1060.—	1075.—
Crédit foncier vaudois	725.—	730.—
Ateliers constr. Vevey	435.—	440.—
Editions Rencontre	335.— d	335.— d
Rinsoz & Ormond	730.—	740.—
La Suisse-Vie ass.	2300.— d	2400.—
Zyma	1000.— o	1025.—

GENÈVE		
Grand-Passage	205.—	215.—
Charmilles port.	615.—	620.—
Physique port.	115.—	130.—
Physique nom.	105.—	115.—
Astra	—.30	—.25 d
Monte-Edison	2.30	2.30
Olivetti priv.	3.65	3.55
Fin. Paris Bas	87.—	87.—
Allumettes B	60.— d	60.— d
Elektrolux B	70.— o	71.— o
S.K.F.B.	82.— d	84.—

BÂLE		
Pirelli Internat.	148.—	145.—
Bâloise-Holding	245.—	244.—
Ciba-Geigy port.	1480.—	1550.—
Ciba-Geigy nom.	685.—	710.—
Ciba-Geigy bon	1090.—	1130.—
Sandoz port.	4175.—	4400.—
Sandoz nom.	1900.—	1965.—
Sandoz bon	3225.—	3425.—
Hoffmann-L.R. cap.	90000.—	93000.—
Hoffmann-L.R. jce	74000.—	78500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	7350.—	7900.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	420.—	430.—
Swissair port.	425.—	432.—
Union bques suisses	2515.—	2640.—
Société bque suisse	506.—	523.—
Crédit suisse	2385.—	2525.—
Bque hyp. com. port.	1300.— d	1300.— d
Bque hyp. com. nom.	875.— d	1175.— d
Banque pop. suisse	1550.—	1590.—
Bally port	420.— d	430.—
Bally nom.	360.— d	320.— d
Elektro Watt	1760.—	1840.—
Holderbank port.	336.— d	345.—
Holderbank nom.	323.— d	325.— d
Juvena port.	725.—	760.—
Juvena bon	45.—	48.—
Motor Colombus	—.—	1055.—
Italo-Suisse	129.—	125.— d
Réass. Zurich port.	3050.—	3300.—
Réass. Zurich nom.	1880.—	1995.—
Winterthour ass. port.	1500.— d	1550.—
Winterthour ass. nom.	1010.—	1050.—
Zurich ass. port	8000.— d	8150.—
Zurich ass. nom.	5850.—	5975.—
Brown Boveri port.	1000.—	1075.—
Saurer	800.—	800.— d
Fischer	520.—	535.—
Jelmoli	790.—	825.—
Hero	3100.— d	3350.—
Landis & Gyr	710.—	710.— d
Nestlé port.	2620.—	2730.—
Nestlé nom.	1435.—	1450.—
Roco port.	—.—	2300.—
Alu Suisse port.	1135.—	1160.—
Alu Suisse nom.	415.—	413.—
Sulzer nom.	2650.—	2725.—
Sulzer bon	335.— d	350.—
Von Roll	850.—	870.— o

ZURICH (act. étrang.)	27 janvier	28 janvier
Alcan	52.50	55.—
Am. Metal Climax	88.50 d	88.— d
Am. Tel & Tel	116.—	117.50
Beatrice Foods	46.75	48.50
Burroughs	168.—	177.—
Canadian Pacific	38.25	40.50
Caterpillar Tractor	132.— d	140.—
Chrysler	25.50	28.50
Coca Cola	152.—	162.—
Control Data	31.—	35.50
Corning Glass Works	83.50	87.—
C.P.C. Int.	87.—	90.—
Dow Chemical	142.—	148.—
Du Pont	222.50	234.—
Eastman Kodak	163.—	172.—
EXXON	172.—	175.50
Ford Motor Co	90.—	92.—
General Electric	88.25	91.50
General Foods	53.—	56.50
General Motors	95.75	97.—
General Tel. & Elec.	52.—	54.—
Goodyear	38.—	39.50
Honeywell	54.75	61.50
I.B.M.	441.—	454.—
International Nickel	59.50	59.50
International Paper	92.—	92.—
Internat. Tel. & Tel.	43.25	45.—
Kennecott	91.50	91.50
Litton	12.—	12.75
Marcor	43.50	45.—
MMM	108.—	113.—
Mobil Oil	96.50	100.—
Monsanto	118.50	120.50
National Cash Register	43.—	44.—
National Distillers	39.—	40.—
Philip Morris	109.—	114.—
Phillips Petroleum	96.—	99.75
Procter & Gamble	209.50	219.—
Sperry Rand	66.75	70.50
Texaco	60.50	62.50
Union Carbide	106.—	110.50
Uniroyal	17.50	18.75
U.S. Steel	108.—	110.—
Warner-Lambert	65.—	69.—
Woolworth F.W.	30.25	31.75
Xerox	150.—	156.—
AKZO	42.75	45.75
Anglo Gold I	118.50	112.—
Anglo Americ.	12.50	12.75
Machines Bull	22.50	23.50
Italo-Argentina	134.—	137.—
De Beers I	10.25	9.50
General Shopping	360.— d	360.— d
Imperial Chemical Ind.	11.—	10.50
Péchiney-U.-K.	73.—	72.50
Philips	24.25	25.25
Royal Dutch	72.75	74.—
Sodec	15.75	15.75
Unilever	93.50	95.—
A.E.G.	72.—	73.—
B.A.S.F.	143.—	144.—
Degussa	260.—	265.— d
Farben Bayer	115.50	116.—
Hœchst. Farben.	125.50	127.50
Mannesmann	223.—	223.—
R.W.E.	136.—	136.—
Siemens	241.—	241.—
Thyssen-Hütte	68.—	68.50
Volkswagen	77.50	81.50

FRANCFORT		
A.E.G.	66.90	67.90
B.A.S.F.	134.60	135.70
B.M.W.	138.—	141.—
Daimler	155.—	261.—
Deutsche Bank	290.50	295.—
Dresdner Bank	215.50	218.90
Farben. Bayer	107.50	109.—
Hœchst. Farben.	118.10	121.—
Karstadt	398.20	411.—
Kaufhof	205.—	210.—
Mannesmann	209.50	211.50
Siemens	226.—	227.50
Volkswagen	72.30	76.—

MILAN		
Assic. Generali	59650.—	61100.—
Fiat	953.—	998.—
Finsider	339.50	340.—
Italcementi	26300.—	27250.—
Monte Amiata	1190.—	2224.—
Motta	2200.—	2301.—
Pirelli	695.—	730.—
Rinascente	111.—	112.25

AMSTERDAM		
Amrobank	65.80	68.50
AKZO	42.10	45.20
Amsterdam Rubber	218.—	214.—
Bols	76.50	79.50
Heineken	156.50	162.80
Hoogovens	56.70	58.60
K.L.M.	58.—	55.—
Robeco	151.50	154.50

TOKIO		
Canon	176.—	176.—
Citizen	173.—	179.—
Fuji Photo	273.—	281.—
Fujitsu	213.—	217.—
Hitachi	130.—	128.—
Honda	487.—	500.—
Kirin Brew.	250.—	249.— ex
Komatsu	285.—	289.—
Matsushita E. Ind.	366.—	376.—
Sony	1610.—	1710.—
Sumi Bank	385.—	381.—
Takeda	224.—	224.—
Tokyo Marine	484.—	499.—
Toyota	436.—	448.—

PARIS		
Air liquide	320.—	325.—
Aquitaine	448.—	452.—
Cim. Lafarge	172.20	174.—
Citroën	32.—	29.90
Fin. Paris Bas	151.50	160.—
Fr. des Pétroles	105.—	105.50
L'Oréal	910.—	915.—
Machines Bull	39.—	39.20
Michelin	819.—	830.—
Péchiney-U.-K.	128.50	132.—
Perrier	124.—	129.—
Peugeot	191.50	196.—
Rhône-Poulenc	135.—	138.—
Saint-Gobain	120.—	123.—

LONDRES		
Anglo American	210.—	213.—
Brit. & Am. Tobacco	242.—	234.—
Brit. Petroleum	298.—	308.—
De Beers	133.—	132.—
Electr. & Musical	96.—	94.—
Imperial Chemical Ind.	182.—	181.—
Imp. Tobacco	47.50	46.—
Rio Tinto	76.—	112.—
Shell Transp.	187.—	190.—
Western Hold.	18 3/8	17-1/2
Zambian anglo am.	128.—	130.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	32	32-5/8
Alumin. Americ.	32-3/8	33-1/4
Am. Smelting	17-1/4	17-1/8
Am. Tel & Tel.	48	48-3/8
Anaconda	17-3/4	17-1/4
Bœing	16-1/4	16-3/8
Bristol & Myers	50	51-3/4
Burroughs	72	69-3/4
Canadian Pacific	16	15-7/8
Caterp. Tractor	56-1/8	58
Chrysler	11-1/2	11-1/2
Coca-Cola	65-7/8	64-3/4
Colgate Palmolive	22-7/8	23-1/2
Control Data	14	13-7/8
C.P.C. int.	36-1/8	37
Dow Chemical	59-1/2	60-1/8
Du Pont	95-1/2	93-3/4
Eastman Kodak	69-1/4	69-1/8
Ford Motors	32-1/4	37
General Electric	36-3/8	37-3/4
General Foods	23-1/4	22-5/8
General Motors	39-3/8	39-1/2
Gilette	25-5/8	25-1/2
Goodyear	16	16-1/8
Gulf Oil	21-3/8	21-1/4
I.B.M.	——	176-3/4
Int. Nickel	24 3/8	24-3/4
Int. Paper	37-1/4	38
Int. Tel & Tel.	17-7/8	18-1/8
Kennecott	37	35-1/4
Litton	5	5-1/8
Merck	64-3/8	63-5/8
Monsanto	48-1/2	47-7/8
Minnesota Mining	45-3/4	45-3/4
Mobil Oil	41-1/8	40-1/8
National Cash	17-1/2	18
Panam	2-1/2	2-5/8
Penn Central	1-1/2	1-1/2
Philip Morris	46	45-1/2
Polaroïd	16-1/8	16
Procter Gamble	87-3/4	88-1/4
R.C.A.	12	11-3/4
Royal Dutch	29-3/4	30-5/8
Std Oil Calf	25-7/8	25-7/8
EXXON	72-1/8	72-5/8
Texaco	24-7/8	25-1/4
T.W.A.	6-5/8	6-3/4
Union Carbide	44-5/8	43-3/4
United Aircraft	36-3/4	36-3/4
U.S. Steel	44-3/4	45
Westingh. Elec.	11-3/4	11-7/8
Woolworth	12-3/8	12-1/4
Werox	63	64-1/8

Indice Dow Jones

industrielles	692.66	694.77
chemins de fer	156.79	157.86
services publics	80.75	80.59
volume	32.130.000	31.750.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.75	6.15
U.S.A. (1 $)	2.38	2.53
Canada (1 $ can.)	2.40	2.55
Allemagne (100 DM)	104.50	108.—
Autriche (100 sch.)	14.80	15.25
Belgique (100 fr.)	6.80	7.20
Espagne (100 ptas)	4.10	4.45
France (100 fr.)	56.—	59.—
Danemark (100 cr. d.)	42.—	46.—
Hollande (100 fl.)	100.—	103.50
Italie (100 lit.)	—.36	—.39
Norvège (100 cr. n.)	47.—	51.—
Portugal (100 esc.)	9.50	10.50
Suède (100 cr. s.)	60.—	64.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	142.—	162—
françaises (20 fr.)	142.—	162.—
anglaises (1 souv.)	130.—	150.—
anglaises (1 souv. nouv.)	145.—	165.—
américaines (20 $)	640.—	700—
Lingots (1 kg)	13.800—	14.100.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.431/2	2.471/2
Canada	2.441/2	2.481/2
Angleterre	5.82	5.92
£/$	2.39	2.40
Allemagne	105.80	106.80
France étr.	57.—	58.—
Belgique	7.05	7.15
Hollande	101.50	102.50
Italie est.	—.3810	—.3910
Autriche	14.88	15.03
Suède	61.50	62.50
Danemark	44.10	45.10
Norvège	49.—	50.—
Portugal	10.10	10.35
Espagne	4.32	4.42
Japon	—.81	—.84

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT DES MARCHANDS D'OR

29.1.75 or classe tarifaire 255/140
29.1.75 argent base 345

Conséquence des entretiens Giscard-Sadate : vente de 120 chasseurs «Mirage» à l'Egypte?

PARIS (AP) — Le président Sadate est arrivé mardi, sous une pluie fine, à l'Elysée pour y avoir un second entretien en tête-à-tête avec le président Giscard d'Estaing.

Cette conversation devait se poursuivre par des entretiens élargis aux délégations égyptienne et française.

Le soir, le président et Mme Sadate ont offert un dîner en leur résidence de Marigny au chef de l'Etat et à Mme Giscard d'Estaing.

L'Egypte pourrait acheter jusqu'à 120 chasseurs-bombardiers « Mirage » français à la suite des entretiens entre le président Sadate et le président Giscard d'Estaing, apprend-on de source autorisée à Paris.

Arrivé lundi en France pour une visite officielle de trois jours, le chef de l'Etat egyptien n'a pas fait mystère qu'il comptait diversifier les sources d'approvisionnement de son armée en raison notamment du refus soviétique de livrer à l'Egypte les armes qu'elle lui réclame.

L'armée de l'air égyptienne a perdu quelque 120 appareils lors du conflit d'octobre 1973.

Elle a commencé à les remplacer avec des « Mirage » français dont six sont déjà arrivés en Egypte. Ils font partie d'une commande de 36 appareils passée par l'Arabie saoudite, le principal bailleur de fonds de l'Egypte en matière d'achat d'armement.

Toujours de source autorisée, on déclare que des pourparlers sont en cours en vue de la construction, sous licence, au Caire, d'hélicoptères français.

MISSILES

Le président Sadate, qui est accompagné au cours de sa visite en France par ses ministres des affaires étrangères et de la production militaire, M. Fahmi et le général Badri, s'est rendu mardi matin à l'usine d'armements de la société française Thomson-CSF. Celle-ci construit notamment du matériel radar pour les « Mirage » et des missiles antiaériens de type « Crotale ».

L'Egypte s'intéresse à la nouvelle version du « Crotale » connue sous le nom de « Shahin » (faucon, en arabe), et le président Sadate s'est fait présenter la version navale du « Crotale » et divers matériels électroniques militaires tels que des systèmes de télécommunication ou de contrôle des trafics aérien et maritime.

Le président Sadate devait, mardi, chercher à obtenir une assistance technique française pour la construction de centrales nucléaires. De source autorisée égyptienne, on déclare craindre que les Etats-Unis et l'Union soviétique qui se sont tous deux engagés à aider l'Egypte dans ce domaine ne tiennent pas leurs promesses.

La France a déjà décroché un contrat de 350 millions de francs français (environ 199,90 millions de fr. suisses) portant sur la construction à Aboukir, près d'Alexandrie, d'une centrale conventionnelle.

Elle compte se tailler une part importante du programme de développement économique égyptien, et ne doute pas d'obtenir des contrats en vue de la construction d'une usine d'aluminium au Caire, d'une usine chimique près de Suez ainsi que d'usines d'assemblage de véhicules Renault et Berliet.

Les gouvernements français et égyptien travaillent sur un certain nombre d'autres projets importants notamment la construction de deux usines pétrochimiques, l'une au Caire, la seconde à Alexandrie.

Banquiers et industriels français prévoient de procéder à des investissements importants en Egypte, encouragés par le sentiment qu'il existe des perspectives solides de paix.

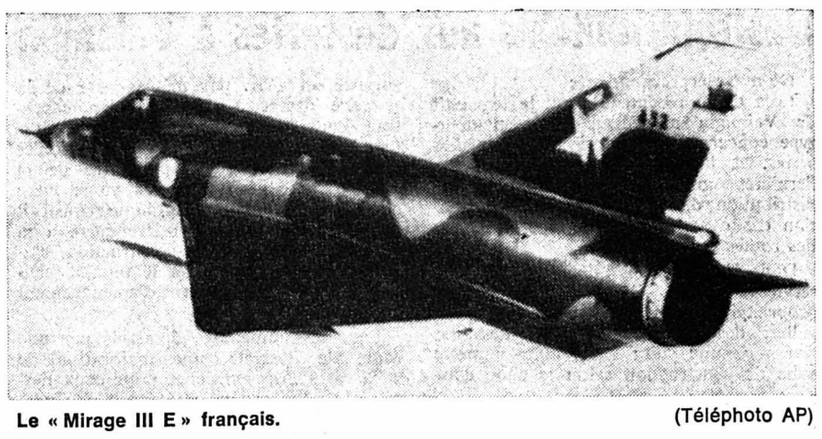

Le « Mirage III E » français. (Téléphoto AP)

La nouvelle offensive de l'IRA

LONDRES (AFP) — En cinq heures, cinq explosions ont secoué Londres et sa banlieue, faisant au moins cinq blessés tandis qu'à Manchester une bombe dans un grand magasin faisait 19 blessés.

La presse britannique n'hésite pas à rejeter la responsabilité des attentats sur l'I. R. A. « Nouveau blitz de l'I. R. A. », « Retour des poseurs de bombes », « Nous sommes bombardés », titrent respectivement le « Daily Mirror », le « Daily Mail » et le « Daily Express ». L'I. R. A. provisoire n'a toutefois revendiqué que les trois attentats qui ont secoué Londonderry, en Irlande du Nord.

Après une période de calme de plusieurs semaines, le réveil est d'autant plus amer pour les Anglais que tout au long des jours derniers l'espoir grandissait de voir le « conseil de l'armée » de l'I. R. A., réuni en secret en Irlande du Sud, accepter l'idée d'une nouvelle trêve.

Une extrême confusion a régné dans Londres. Les explosions les plus violentes se sont produites à quelques minutes d'intervalle. La première ravageait une bijouterie du quartier de Kensington, non loin du magasin à la mode « Biba ».

Peu après, les habitants du quartier de Victoria entendaient à leur tour le bruit sourd caractéristique d'une bombe. Les policiers découvraient que l'engin avait explosé dans l'embrasure de la porte d'un magasin de vêtements dans Victoria-Street, à cinquante mètres à peine du quartier général de Scotland Yard.

Plus tôt dans la soirée, les auteurs des attentats avaient choisi pour cible un bastion symbolique de « l'establishment » militaire, le magasin tailleur « Gieves », dans le quartier de Bond-Street, fournisseur depuis 1785 de tenues d'apparat pour l'armée, fournisseur autrefois de l'amiral Nelson et de l'empereur Haïlé Sélassié.

Le commandant Huntley, chef du « bomb squad » de Scotland Yard, pressé de questions par les journalistes, a déclaré que les explosions représentaient le travail d'une seule équipe et étaient typiques du style de l'I. R. A.

Après l'attentat de Manchester. (Téléphoto AP)

Un règlement partiel israélo-égyptien ?

BEYROUTH (AFP) — M. Hawatmeh, « leader » du « Front démocratique et populaire pour la libération de la Palestine » a déclaré dans une interview publiée par « An Nahar » qu'il était « certain qu'une nouvelle négociation partielle va s'engager sur le front égypto-israélien » aux termes de laquelle « Israël évacuera les cols du Sinaï et les champs pétrolifères, et obtiendra en contrepartie d'importantes concessions politiques égyptiennes ».

M. Hawatmeh ajoute : « Cette attitude de l'Egypte est contraire à la solidarité arabe et aux résolutions du sommet deRabat ». Le « leader » du F. D. P. L. P a révélé, d'autre part, que l'« une des résolutions secrètes adoptées au cours du dernier sommet arabe de Rabat (octobre 1974) prévoit le retour de la résistance palestinienne en Jordanie... Aussi, l'application effective des résolutions de Rabat devrait-elle permettre à la résistance de revenir en Jordanie ».

Selon M Hawatmeh, « l'O. L. P. subit des pressions de la part de l'Egypte et de l'Arabie saoudite afin de confier au roi Hussein le soin de mener les négociations pour un retrait israélien en Cisjordanie. Le président Sadate, M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, ainsi que M. Marouane, secrétaire du président égyptien pour les relations extérieures, ont eu des entretiens avec certains responsables palestiniens à ce sujet ».

SELON ABBA EBAN

Pour sa part, interviewé par Radio-Monte-Carlo, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères d'Israël, a déclaré : « Le principe d'étudier la possibilité d'une négociation séparée entre Israël et l'Egypte est admis réciproquement par les deux pays. Ma présence à Paris en même temps que le président égyptien est une coïncidence. M. Sadate et le gouvernement israélien ont tous deux exprimé leur confiance en M. Kissinger comme conciliateur. J'espère que la prochaine tournée du secrétaire d'Etat américain dans le Proche-Orient aboutira à une étape supplémentaire vers le dégel.

DÉPART DE « DEAR » ?

« L'impression se répand parmi les responsables du département d'Etat que le secrétaire d'Etat Kissinger va démissionner après une nouvelle tentative de règlement au Proche-Orient », écrit l'hebdomadaire «U. S. news and World report ».

Selon la revue, on parle de M. Richardson, qui vient d'être nommé ambassadeur en Grande-Bretagne, pour succéder à M. Kissinger.

M. Richardson a déjà été ministre de la justice, de la défense, et de la santé.

La tension politique à Lisbonne

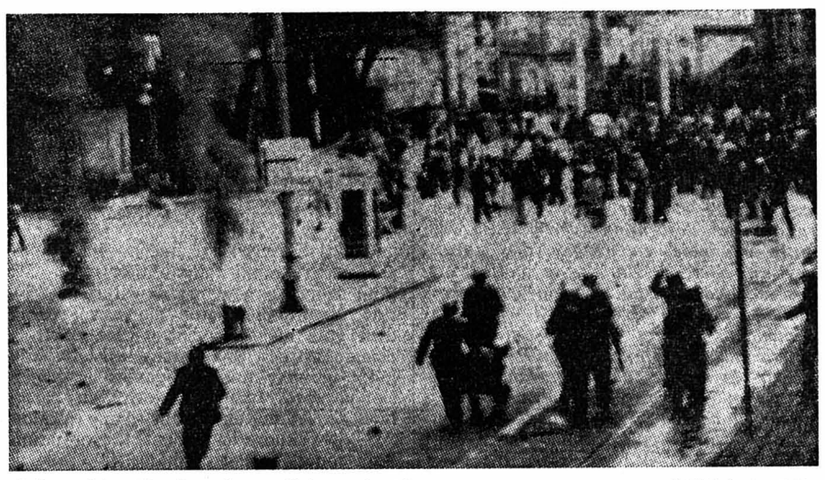

Scène d'émeute dans la capitale portugaise. (Téléphoto AP)

LISBONNE (Reuter). — Le centre démocratique et social (C. D. S.) portugais a vivement réagi au surlendemain des émeutes qui ont entraîné l'annulation de son congrès à Porto.

Il note que les intentions des manifestants d'empêcher la tenue du congrès étaient connues à l'avance. Notant qu'il ont pu « d'une façon inexplicalbe » assiéger le bâtiment, il déclare : « Tout cela était organisé avec la protection de divers organes nationaux d'information qui ont ainsi couvert une incitation criminelle à la violence ».

« Sous quelle loi révolutionnaire vivons-nous ? Celle du programme des forces armées ou celles de la rue? » demande le C. D. S. qui, en tant que « parti légitime et légal exige des explications au nom des milliers de Portugais qu'il représente. »

A l'autre extrémité de l'éventail politique, le mouvement de réorganisation du parti prolétarien a annoncé son intention d'appeler ses sympathisants à manifester vendredi. Cette manifestation aura lieu à la même heure que celle prévue par le parti socialiste et le parti communiste et sur une place que traversera le cortège des socialistes.

Si socialistes et communistes ont l'intention de manifester séparément à Lisbonne, ils manifesteront ensemble à Porto. Les trois partis de la coalition gouvernementale ont en effet annoncé leur intention d'organiser un défilé vendredi à l'occasion de l'anniversaire d'un soulèvement avorté contre la monarchie en 1891.

UN FAIT PAR JOUR

Nouveaux amis

Une chose frappe en parcourant les journaux du Caire. Le ton a changé. La manière, et aussi le style. Tactique ? Peut-être. En tout cas, le fait est là. Et, quand Giscard dit son optimisme sur l'évolution des choses, quand Sadate lui fait écho, cela n'étonne pas. Avant que le président egyptien arrive a Paris, le vent avait tourné. Il vient toujours des pays arabes. Mais d'abord de Téhéran et de Ryad. Ce n'est pas un vent d'hiver.

Il suffit de se rajeunir un peu. Rien que pour se souvenir. Voila 10 ans, qu'étaient donc le shah et Fayçal ? Des despotes. Des agents de l'impérialisme. Des adversaires de ce que Nasser appelait le « socialisme ». Alors quand « Le Progrès égyptien » titre, à propos de la visite du shah : « Un monarque revolutionnaire sur le trône de Cyrus le Grand », quand l'éditorialiste écrit qu'il n'y a pas eu dans l'histoire de l'Egypte contemporaine « de visite d'Etat égalant en importance celle du shah », on a envie de se dire que Brejnev aurait mieux fait de rester dans sa datcha. Et que Kissinger ferait bien de se montrer moins assuré, car s'il est toujours fort bien en cour, il n'est peut-etre plus le préféré.

Tout se passe, en effet, comme si l'Egypte, par une politique habile, et lentement élaborée, avait cherché à se trouver d'autres amis, d'autres soutiens qui ne l'obligeraient plus à choisir entre Moscou et Washington. D'autres amis aussi puissants, riches, influents, plus faciles à comprendre et qui, pour des raisons diverses, pèsent sur le cours des choses. C'est cela croyons-nous la réussite de Sadate. Cela ne veut pas dire que l'Egypte ait le soutien de chacun. Et qu'il n'y ait pas dans ce pays des gens pour contester cette politique. Mais elle existe, elle s'exprime. Pour l'instant, elle gouverne et elle agit. C'est cela qui compte.

J'ai sous les yeux, un autre journal, un autre article, un autre titre. Toujours et encore sur la visite du shah : « Un grand souverain devenu l'artisan d'une merveilleuse renaissance ». Soyons justes et réalistes.

Si la presse du Caire écrit ces articles, c'est qu'ils expriment la volonté du pouvoir. C'est qu'ils reflètent l'orientation de la politique de Sadate. Et peut-être ce que l'on appellera un jour le virage. Y a-t-il un doute ? Voici en tout cas un autre article vantant les mérites de la « révolution blanche » chère à l'empereur d'Iran. Et voici Sadate s'adressant à l'empereur : « Vous avez poursuivi votre marche sur le chemin de la réforme, de la promotion et du développement ».

C'est aussi le chemin que compte prendre l'Egypte. Car le temps presse. Ah ! voici justement un autre éditorial qui éclaire le jeu qui se jouera au Caire. De quoi y parle-t-on ? De « la paix dans un climat de coopération basé sur la reconnaissance des droits de TOUS LES PEUPLES DU MONDE ». Oui, cet article est paru au Caire quelques jours avant le départ de Sadate pour Paris. Tous les peuples du monde ? Bien sûr qu'il s'agit des Palestiniens. Mais, comme on peut croire que chaque mot a un sens dans un article paru au Caire à un moment aussi précis de l'histoire du Proche-Orient, il est aussi permis de penser qu'il s'agit d'Israël. Kissinger a sa politique des petits pas. Sadate a sa politique des petits mots.

« L'Orient-Le Jour » de Beyrouth est, au Proche-Orient, un phare inégalable pour percer les brumes dont s'enveloppe parfois le monde arabe. Dans un article du 12 janvier, le journal libanais a écrit que le shah « n'était pas venu au Caire pour faire du tourisme ». Certes. Et à la lecture du journal on s'aperçoit d'autre chose. Que bientôt, peut-être, l'Egypte pourra faire fi des roubles. Et peut-être aussi des dollars. Dans la mesure où ceux-ci seraient offerts par Washington. Car, c'est une pluie d'or que le shah a fait tomber sur la vallée du Nil...

(A suivre) L. GRANGER

SUITE

Mode : le flou, c'est fini

Cette année, les tweeds semblent un peu plus sombres : ocre et marine, brun et vermillon, rouge et tabac. Parfois, les boutons dorés sont remplacés par des boutons dans le ton du tissu. Mais les petits Chanels sont toujours accompagnés d'un chemisier de soie (ou de coton) à cravate. Les grands colliers dorés qu'affectionnait « Mademoiselle » s'enroulent toujours au cou des mannequins qui continuent de porter les célèbres escarpins bicolores. Mais les jupes ont un peu allongé.

Louis Féraud a lui aussi allongé sa robe, mais c'est sans doute pour étirer un peu plus sa silhouette. Il a un peu — très peu — resserré le volume de ses vêtements. Les jupes tailleurs sont étroites avec quelques plis creux. Mais, pour les imprimés de soie, les plis se sont plus nombreux et la jupe virevolte. De petits gilets presque masculins les accompagnent, mais la veste est presque toujours large et ceinturée.

Les imprimés sont de gros pois, ou de petites fleurs qui disparaissent un peu dans le volume du vêtement.

Là aussi le blanc, le bleu marine et les teintes pastel sont de rigueur.

Lanvin habille également assez long, à mi-mollet. Il y a des robes vagues et des robes à taille, ornées de volants plissés et des robes folkloriques brodées.

Pour le soir, les robes sont à l'antique, avec des drapés, à moins que ce ne soit de souples robes chemisier à taille coulissée. Les manches en sont longues et floues. Là aussi, le blanc et le bleu marine règnent, avec le « beurre frais », banane, vert marin, bleu Copenhague.

Ungaro, qui est plein de fantaisie, arrête les ourlets de ses robes au-dessus du genou et ceux de ses manteaux juste au-dessous. Pour le soir, il consent à les faire redescendre à mi-mollet.

SUITE

La montée du franc suisse

Dès à présent, a déclaré un financier suisse morose, « il y a un flot de pétrodollars qui attendent à la porte ».

UNE INTERPELLATION DE M. GROSJEAN

C'est dans ce contexte que M. Grosjean, conseiller aux Etats (radical neuchâtelois) a déposé une interpellation dans le but d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur l'importance des mesures à prendre, mesures dont pourrait éventuellement faire partie un contrôle des changes. Voici le texte de cet intéressant document :

Depuis un certain temps, notre industrie d'exportation connaît des difficultés considérables sur les marchés mondiaux. Le désordre monétaire que nous subissons a eu pour effet de rendre le franc suisse trop cher dans le cadre de nos échanges avec l'étranger, plus particulièrement dans les zones du dollar et de la livre sterling. Le 6 janvier 1975, pour la première fois, le dollar est tombé à 2 fr. 49. Aujourd'hui, il dépasse avec peine la cote de 2 fr. 50 malgré les interventions répétées de la Banque nationale suisse. Le mark allemand s'est négocié à 1 fr. 04. C'est dire en quelques mots les obstacles que rencontre notre commerce extérieur pour rester concurrentiel depuis l'effondrement des accords de Bretton Woods, alors que ses prix de revient ne cessent d'augmenter par suite de la spirale des salaires, des hausses des matières premières et du coût de l'énergie.

Selon les enquêtes de l'Institut de recherches économiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le pourcentage des entreprises annonçant une diminution des commandes pour 1975 n'a cessé de s'accroître depuis l'été passé.

POUR L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Il convient de rappeler que notre commerce extérieur est indispensable, vital pour l'équilibre économique du pays qui ne peut que transformer en produits finis ou semi-finis les matières premières importées de l'étranger. Pour la Suisse, l'exportation représente 22 % du produit national brut (P. N. B.). Mais il est arbitraire de diviser notre économie nationale en secteurs externe et interne car nos exportations sont indispensables à toutes les activités du pays.

Pendant ce temps, nos principaux concurrents étrangers ne restent pas inactifs malgré leurs difficultés spécifiques. La République fédérale allemande consacrera 50 milliards de marks pour la seule année 1975 à la relance économique et le plus clair de cette somme servira à soutenir ses échanges avec l'étranger. La France, pour sa part, claironne des contrats fabuleux avec des Etats du Proche-Orient et cela au prix d'une aide gouvernementale considérable. Quant au Japon, pays fondamentalement protectionniste, il poursuit une politique perspicace et dure pour la conquête de nouveaux marchés grâce à une aide multiple de l'Etat.

LES PÉRIPÉTIES

Notre commerce extérieur se trouve ainsi dans une situation pénible au vu des péripéties de la conjoncture. Une première aide efficace, rapide et économique consisterait dans un système de contrôle des changes qui permettrait à notre franc surévalué de ne plus être l'obstacle essentiel à nos échanges internationaux. D'autres moyens devraient encore être étudiés pour faciliter la tâche de notre industrie.

Aussi, nous permettons-nous d'interpeller le Conseil fédéral : 1. Estime-t-il qu'au vu des circonstances actuelles, il y a lieu de soutenir notre industrie d'exportation ? 2. Un contrôle des changes permettrait-il de maintenir le franc suisse à un cours raisonnable et plus approprié aux besoins de notre commerce extérieur ?

DANS LE TEXTILE

Comme l'indique la Chambre suisse du textile, les exportations de textiles (vêtements et chaussures) se sont élevées, l'an dernier, à 2.915 millions de francs (1973 : 2714 millions). L'augmentation de 201 millions de francs correspond au renchérissement et ne représente aucun accroissement réel. Pour les importations, on a enregistré une augmentation plus sensible, ces dernières passant de 4.080 millions de francs en 1973 à 4.390 millions de francs l'an dernier.

A fin 1974, on a enregistré une diminution sensible des exportations de textiles que la Chambre attribue à la cote élevée du franc suisse.

SUITE

Histoire d'amour

Victoria, qui est devenue depuis, elle aussi, une comédienne, a manifesté récemment le désir de se rendre aux Etats-Unis pour connaître son père, âgé de 77 ans, mais les autorités soviétiques s'y opposent.

L'amiral, qui s'est marié il y a 11 ans aux Etats-Unis espère cependant revoir bientôt sa fille et son ancienne compagne mais il explique cependant qu'à 77 ans ces retrouvailles n'auraient plus qu'un caractère sentimental.

Victoria, diplômée de l'institut cinématographique de Moscou, a tourné son premier film à l'âge de 17 ans et, à 20 ans, elle tenait un des rôles principaux dans un film qui gagna le festival de Moscou en 1965. Mais, depuis sa demande de visa pour les Etats-Unis, Victoria a eu beaucoup de difficultés pour continuer cette prometteuse carrière.

L'énergie en France et en Italie

PARIS (AP). — Réduire la dépendance énergétique de la France et la diversifier, telles ont été les deux principales décisions du conseil central de planification sur l'énergie qui s'est réuni mardi à l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.

Alors que la dépendance de la France en énergie est actuellement de 76 %, le gouvernement voudrait la faire tomber 55-60 % en 1985. Dans le même temps, plutôt que de laisser la France dépendre de quelques producteurs, le gouvernement entend diversifier les sources d'énergie extérieures afin qu'aucun pays ne lui fournisse plus de 15 % ce ce dont elle a besoin.

On voit l'intérêt d'une telle mesure : en cas de conflit dans un point du globe, l'étranglement, si redouté par le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, ne serait pas à redouter pour la France.

A ROME

Le gouvernement italien a adopté mardi un ensemble de mesures destinées à économiser l'énergie comprenant notamment des dispositions contraignantes quant à l'heure d'ouverture et de fermeture du chauffage central dans les bâtiments publics et privés et un renforcement des réglements sur l'isolation des bâtiments neufs, qui entrerait en vigueur l'année prochaine et interdirait la construction d'immeubles ayant de grandes façades de verre.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

La terre tremble 1000 fois en Californie

BRAWLEY (Californie), (AP). — La terre a tremblé 1000 fois depuis jeudi à Brawley, localité californienne d'élevage et de culture du coton proche de la frontière mexicaine. Vingt-cinq des secousses ont eu une magnitude égale ou supérieure à 3,5 sur l'échelle de Richter.

EUROPE

Novotny est mort

PRAGUE (Reuter). — M. Antonin Novotny, ancien président de la République et ancien premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, est décédé hier à Prague, à l'âge de 71 ans, annonce le comité central du P. C. tchécoslovaque.

Il précise que M. Novotny a succombé à un infarctus, dans une maison de retraite réservée aux hauts fonctionnaires du gouvernement et du parti communiste.

Le dollar à Zurich

ZURICH (AP). — Le dollar a enregistré une reprise hier à Zurich après un début de séance qui a vu de nouveaux records en baisse.

Le dollar cotait 2,41 f.s. à l'ouverture, nouveau record par rapport aux 2,4125 de lundi. Il a baissé encore jusqu'à 2,4065, puis s'est ressaisi pour coter 2,4525 à la clôture.

La Banque nationale a déclaré qu'elle n'avait pas acheté des dollars pour soutenir la devise américaine.

La « fin » du dollar ?

PARIS (AFP). — M. Fourcade, ministre français des finances, estime « que nous allons vers un régime où le franc, le deutsche mark, par exemple, deviendront des instruments de règlements internationaux, au même titre que le dollar dont nous vivons, dit-il, la fin de la prééminence ».

C. E. E. : près de 4 millions de chômeurs

BRUXELLES — COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (AFP). — Près de 4 millions de chômeurs étaient enregistrés à la fin de 1974 dans les neuf pays de la Communauté européenne, soit environ une progression de 35 % par rapport à fin 1973, révèlent des statistiques publiées par la commission de la C. E. E.

Trafic d'œuvres d'art entre l'Italie et la Suisse

VARÈSE (AP). — La police, qui pense avoir découvert un vaste trafic d'œuvres d'art, entre l'Italie et la Suisse, à la suite de l'interception d'un camion qui remorquait une voiture endommagée à bord de laquelle se trouvaient 12 tableaux volés, a entrepris hier un certain nombre de perquisitions.

Le camion a été arrêté alors qu'il se dirigeait vers la frontière suisse.

ASIE

La situation au Cambodge

PNOM-PENH (AFP). — De violents combats ont opposé durant toute la nuit de lundi à mardi les forces gouvernementales aux troupes khmères rouges sur la rive orientale du Mékong, face au palais royal de Pnom-penh.

En bordure du golfe de Thaïlande, la situation continue d'être « critique », selon l'expression d'un officier khmer, pour la ville de Kampot menacée de toutes parts par les Khmers rouges depuis cinq jours.

Les habitants, par centaines, fuient la ville dont le périmètre de défense a été enfoncé en plusieurs endroits, rapportent certains réfugiés arrivés à Pnom-penh par avion de Kompong-som.